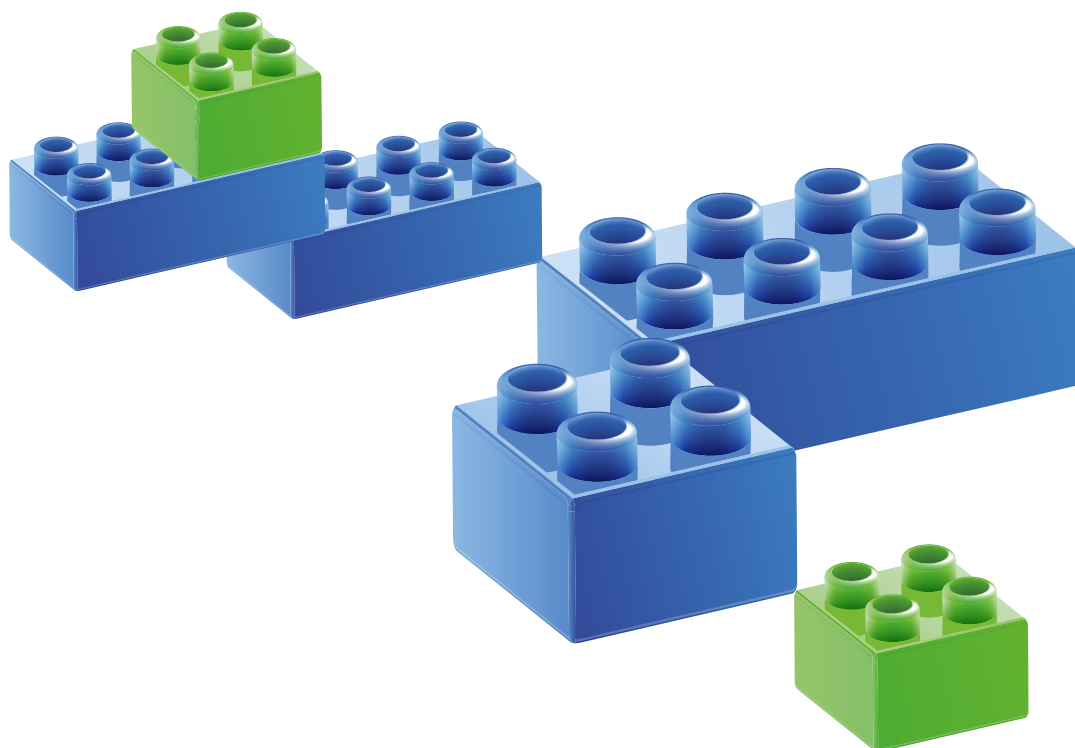




CEDEFOP

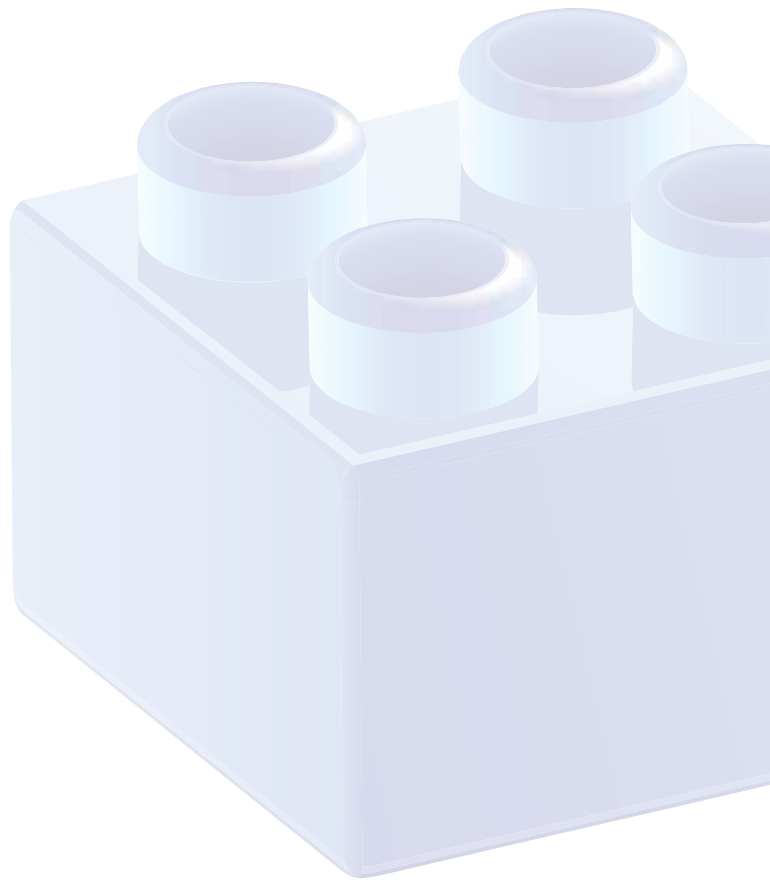
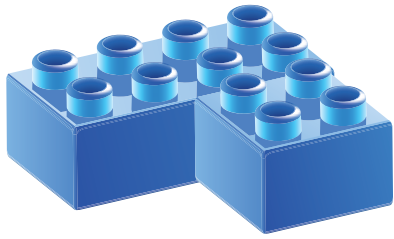
Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

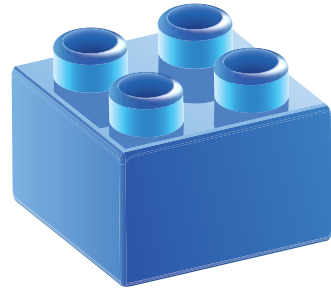
FR



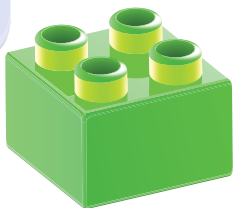
programme
de travail
2013

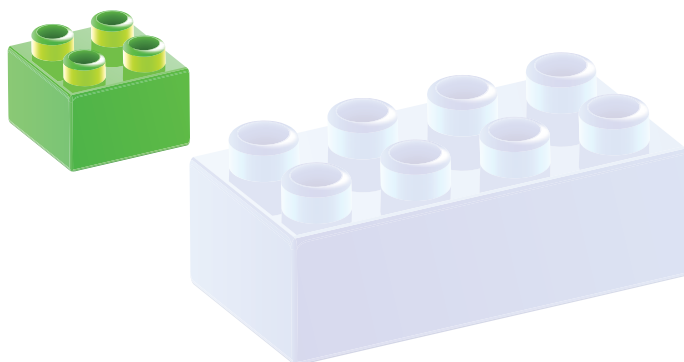






Programme de travail 2013





De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg:
Office des publications de l'Union européenne, 2013

ISBN 978-92-896-1174-9

doi:10.2801/1874

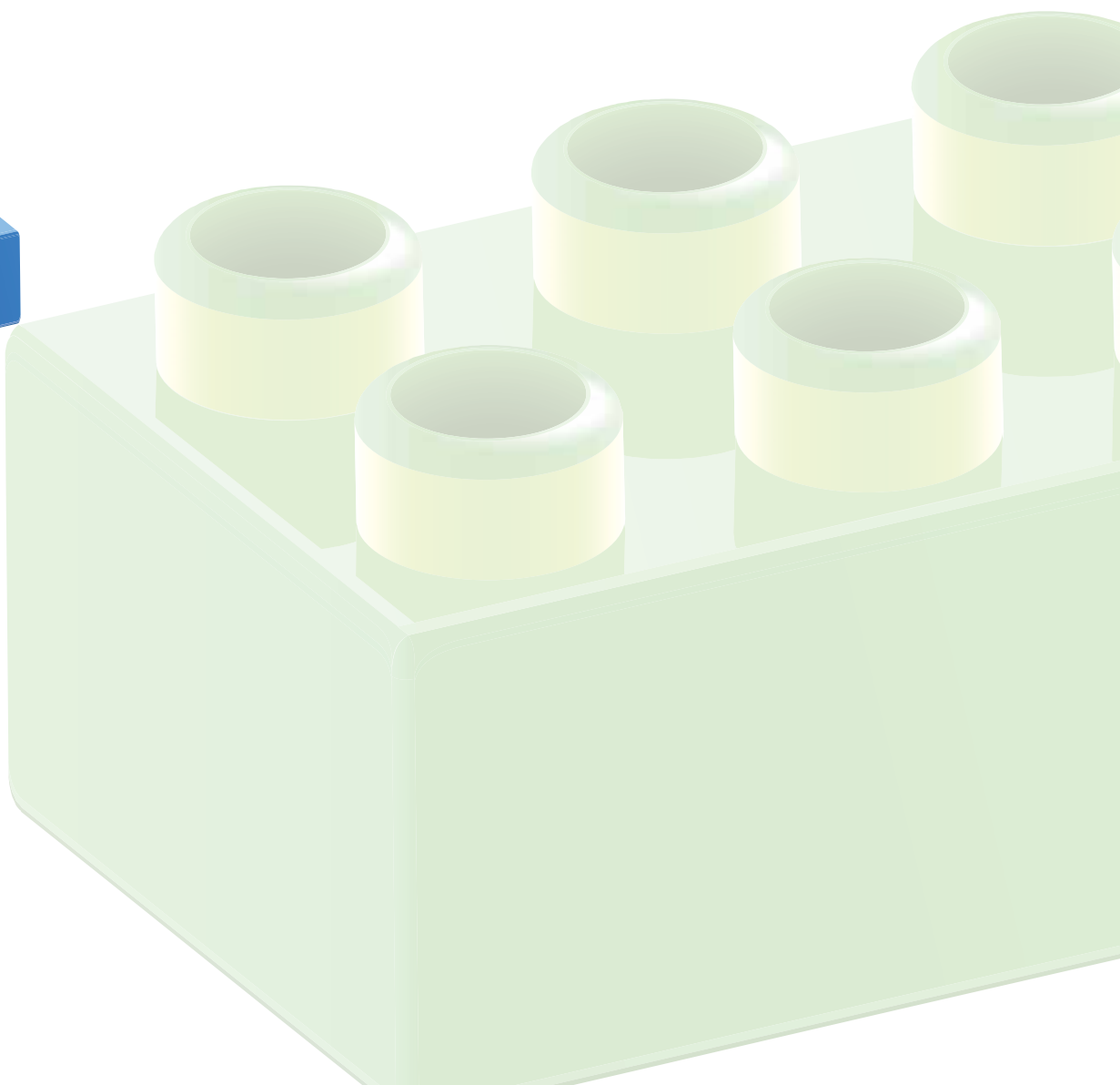
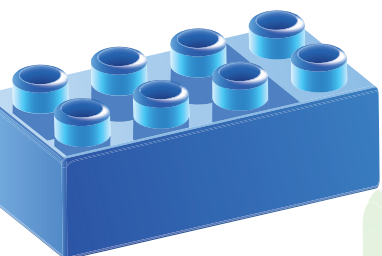
© Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle (Cedefop), 2013
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Designed by adam@artdirector.gr
Printed in the European Union

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est le centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels. Nous livrons des informations et des analyses sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que sur la recherche et la pratique dans ce domaine. Le Cedefop a été créé en 1975 par le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil.

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
Adresse postale: PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu

James J. Calleja, *Directeur*
Laurence Martin, *Présidente du Conseil de direction*



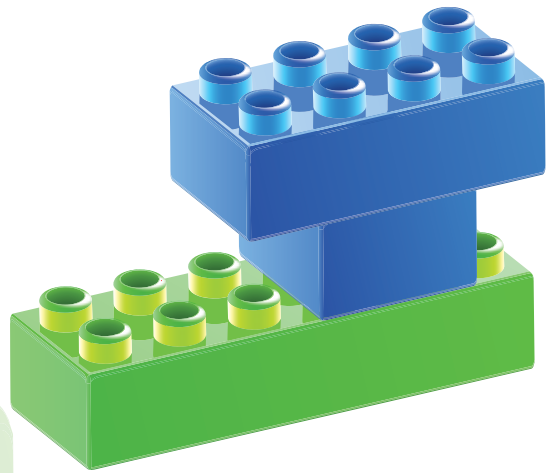
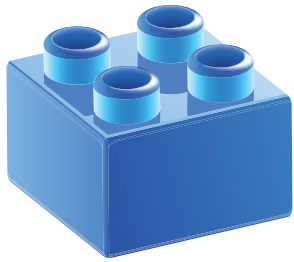
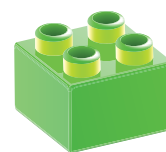
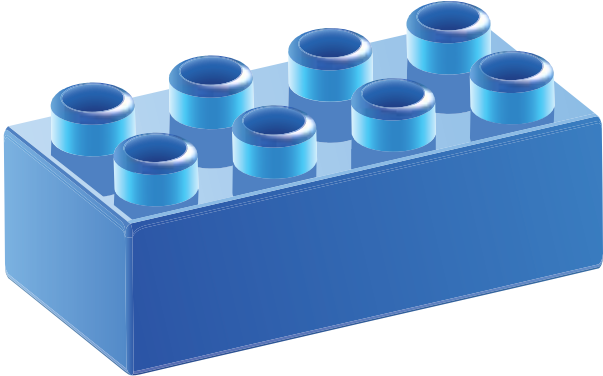
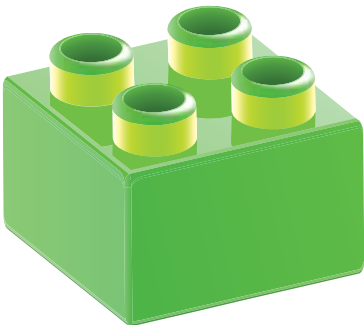
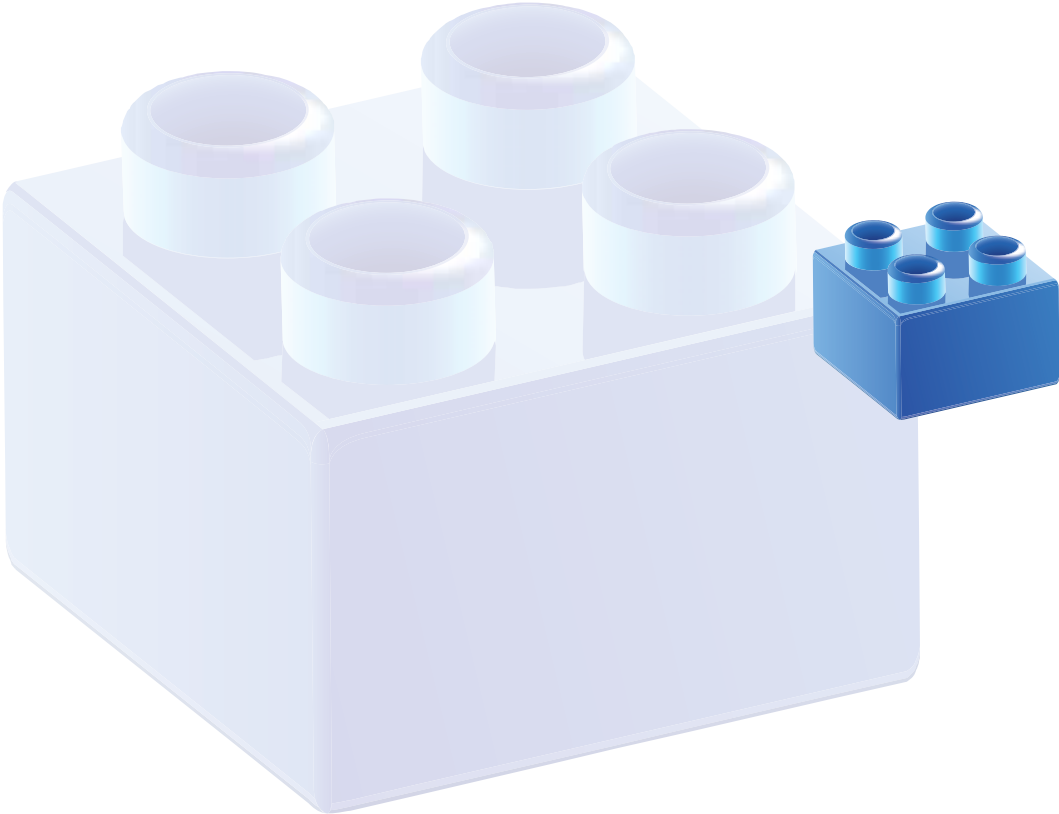


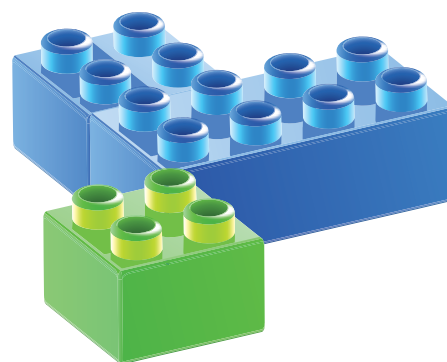
Table des matières



1.	Introduction	3
2.	Contexte politique	6
3.	PMT 1: Soutien à la modernisation des systèmes d'EFP	12
	Suivi, analyse et rapports concernant les développements politiques	12
	Instruments et principes européens communs, acquis de l'apprentissage et certifications	14
	Visites d'étude et apprentissage mutuel sur les politiques	18
4.	PMT 2: Carrières et transitions – EFPC, éducations et formation des adultes, formation par le travail	19
5.	PMT 3: Analyse des besoins d'aptitudes et de compétences pour étayer l'offre d'EFP	22
6.	Communication, information et diffusion	25
7.	Gestion, ressources, contrôle interne et gestion des risques	27
8.	Plan de gestion des risques 2013	29
9.	Fiches d'activité par priorité à moyen terme, activité et projet	32
ANNEXES		
I	Budget par activité (ABB) 2013	70
II	Organigramme du Cedefop	71
III	Ressources humaines	72
IV	Aperçu indicatif des subventions et marchés publics pour 2013	73
V	Liste indicative des études/analyses internes programmées (début en 2013)	78
VI	Réseaux du Cedefop	79
VII	Coopération avec la Fondation européenne pour la formation (ETF) et Eurofound	82
VIII	Programme provisoire des publications pour 2013	82
IX	Mesure des performances et amélioration permanente au Cedefop	84



1. Introduction



Le programme de travail 2013 du Cedefop s'inscrit dans le cadre de ses priorités à moyen terme 2012-2014 ⁽¹⁾. Il s'aligne sur les objectifs de la stratégie Europe 2020 ⁽²⁾ de l'Union européenne et sur le cadre politique élaboré en vue de les réaliser. Il s'agit en particulier des initiatives phares, des examens annuels de la croissance, du cadre «Éducation et formation 2020» ⁽³⁾, du communiqué de Bruges ⁽⁴⁾ avec ses objectifs à long terme et objectifs à court terme pour l'enseignement et la formation professionnels (EFP), des trains de mesures de la Commission européenne pour l'emploi ⁽⁵⁾ et l'emploi des jeunes ⁽⁶⁾ et de la communication *Repenser l'éducation* ⁽⁷⁾. Ce cadre politique, qui met l'accent sur l'interdépendance entre les poli-

tiques en matière d'emploi, d'économie, d'éducation et de développement et les politiques sociales ⁽⁸⁾, renforce le rôle central de l'EFP pour relever les défis socio-économiques posés à l'Europe. La démarche interdisciplinaire du Cedefop, de même que son objectif de créer un pont entre le monde de l'éducation et de la formation et celui de l'emploi en veillant à la synergie entre ses travaux sur les politiques d'EFP, les instruments européens communs et les compétences, vont dans le sens de ces perspectives.

Le présent programme de travail répond aux exigences de soutien spécifique émanant de la Commission européenne. Les travaux prévus à l'appui du développement et de la mise en œuvre

⁽¹⁾ Cedefop (2011). *Priorités à moyen terme 2012-14*. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne. http://www.cedefop.europa.eu/FR/Files/4104_fr.pdf [consulté le 25.5.2012].

⁽²⁾ Commission européenne. *Europe 2020: une stratégie européenne pour une économie intelligente, durable et inclusive*. http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm [consulté le 25.5.2012] et *Europe 2020: une nouvelle stratégie européenne pour l'emploi et la croissance*. Voir: Conseil européen. *Conclusions du Conseil, 25-26 mars et 17 juin 2010*. <http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/10/st00/st00007.fr10.pdf>; http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/115348.pdf [consulté le 25.5.2012].

⁽³⁾ Conseil de l'Union européenne (2009). Conclusions du Conseil du 12 mai 2009 concernant un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation («Éducation et formation 2020»). *Journal officiel de l'Union européenne*, C 119 du 28.5.2009, p. 2-10. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:119:0002:0010:fr:PDF> [consulté le 25.5.2012].

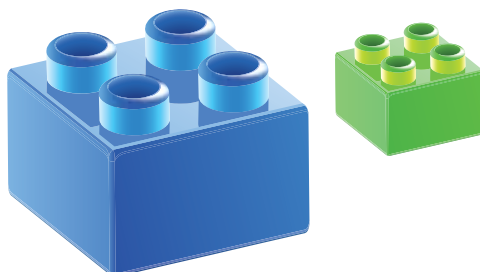
⁽⁴⁾ Conseil de l'Union européenne; Commission européenne (2010). *Communiqué de Bruges sur la coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels pour la période 2011-2020*. http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc/vocational/bruges_fr.pdf [consulté le 25.5.2012].

⁽⁵⁾ Commission européenne (2012). *Vers une reprise génératrice d'emplois*. COM(2012) 173 final. http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/andor/headlines/news/2012/04/20120418_fr.htm [consulté le 25.5.2012].

⁽⁶⁾ Commission européenne (2012). *Faire accéder les jeunes à l'emploi*. COM(2012) 727 final, et document des services de la Commission SWD(2012) 406 final, qui l'accompagne. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0727:FIN:FR:PDF>; <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SWD:2012:0406:FIN:EN:PDF> [consulté le 8.2.2013].

⁽⁷⁾ Commission européenne (2012). *Repenser l'éducation: investir dans les compétences pour de meilleurs résultats socio-économiques*, et documents des services de la Commission qui l'accompagnent, notamment *Vocational education and training for better skills, growth and jobs [L'enseignement et la formation professionnels pour l'amélioration des compétences, la croissance et l'emploi]*. SWD(2012) 375 final. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0669:FIN:FR:PDF>; http://ec.europa.eu/education/news/rethinking_en.htm [consulté le 8.2.2013].

⁽⁸⁾ Conseil de l'Union européenne (2012). *Conclusions du Conseil: S'orienter vers une reprise créatrice d'emplois et donner de meilleures chances à la jeunesse d'Europe*. <http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/12/st14/st14426.fr12.pdf> [consulté le 8.2.2013].



de la politique européenne d'EFP reflètent également les besoins des États membres et des autres parties prenantes, et tout particulièrement des partenaires sociaux. Avec les informations qu'il continue de fournir sur l'EFP en Europe, ces activités reflètent la mission dont le Cedefop a été investi par son règlement fondateur ⁽⁹⁾.

Pour assurer la synergie des efforts menés en commun, le Cedefop coopère étroitement avec les institutions européennes, notamment la Commission et le Parlement, de même que le Comité économique et social européen et le Comité des régions, la Fondation européenne pour la formation (ETF), Eurofound et d'autres organisations européennes. La Croatie étant appelée à devenir un pays partenaire du Cedefop lors de son adhésion à l'UE, la coopération avec l'ETF contribuera à faciliter ce processus de transition.

La coopération avec des organisations internationales telles que l'OCDE, l'OIT et l'Unesco s'est avérée bénéfique pour toutes les parties concernées. Grâce à cette coopération, le Cedefop aura davantage d'occasions encore de faire l'apport de son expertise au niveau mondial, par exemple dans le cadre de la stratégie de l'OCDE en matière de compétences ou d'un groupe de travail de l'Unesco-Unevoc sur le développement durable et les compétences vertes. S'articulant autour de

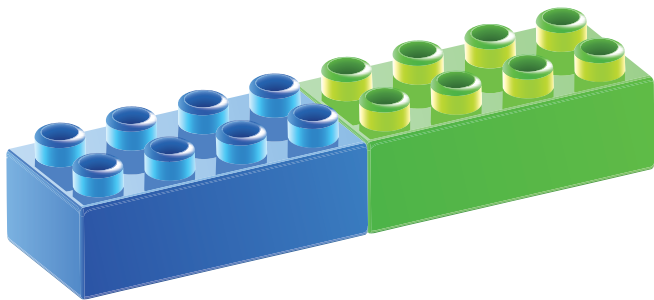
perspectives axées sur l'économie, l'égalité et la transformation, les récentes recommandations en matière d'EFP formulées par les pays membres de l'Unesco ⁽¹⁰⁾ se font l'écho des domaines prioritaires européens et préconisent des principes directeurs internationaux facilitant la validation et permettant de comparer les qualifications sur la base des acquis de l'apprentissage. Le travail mené avec l'OCDE et l'Unesco sur les statistiques et les indicateurs se poursuivra.

Associant ses capacités de recherche et de travail en réseau, le Cedefop fait l'apport de son expertise pour renforcer la coopération (européenne) en matière d'EFP et sensibiliser au rôle et à l'importance de l'EFP. Il organise des conférences, des ateliers ou des présentations pour encourager la discussion et l'échange d'idées et d'expériences entre décideurs, partenaires sociaux, chercheurs et praticiens afin de trouver les meilleurs moyens de s'attaquer aux problèmes.

Faisant suite à cette introduction, le chapitre 2 expose le contexte politique dans lequel s'inscrit le programme de travail 2013 du Cedefop. Il tient compte de la stratégie globale instituée par Europe 2020 et des développements politiques plus récents tels que les communications de la Commission *Vers une reprise génératrice d'emplois* («paquet Emploi»), *Faire accéder les jeunes à l'emploi* et

⁽⁹⁾ Conseil de l'Union européenne (2004). Règlement (CEE) du Conseil n° 337/75 du 10 février 1975 portant création d'un Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop). *Journal officiel des Communautés européennes*, L 39 du 13.2.1975, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) du Conseil n° 2051/2004 du 25 octobre 2004. http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/Version_consolidée_FR_Founding_Regulation_01975R0337-20041221-fr.pdf [consulté le 18.5.2012].

⁽¹⁰⁾ Unesco (2012). *Transformer l'enseignement et la formation techniques et professionnels: Construire des compétences pour le travail et la vie*. Consensus de Shanghai. Recommandations du troisième Congrès international sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels, 14 au 16 mai 2012. <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002176/217683f.pdf> [consulté le 25.5.2012].



Repenser l'éducation, qui s'accompagne du document de travail des services de la Commission *VET for better skills, growth and jobs* ⁽¹¹⁾, et la recommandation du Conseil relative à la validation.

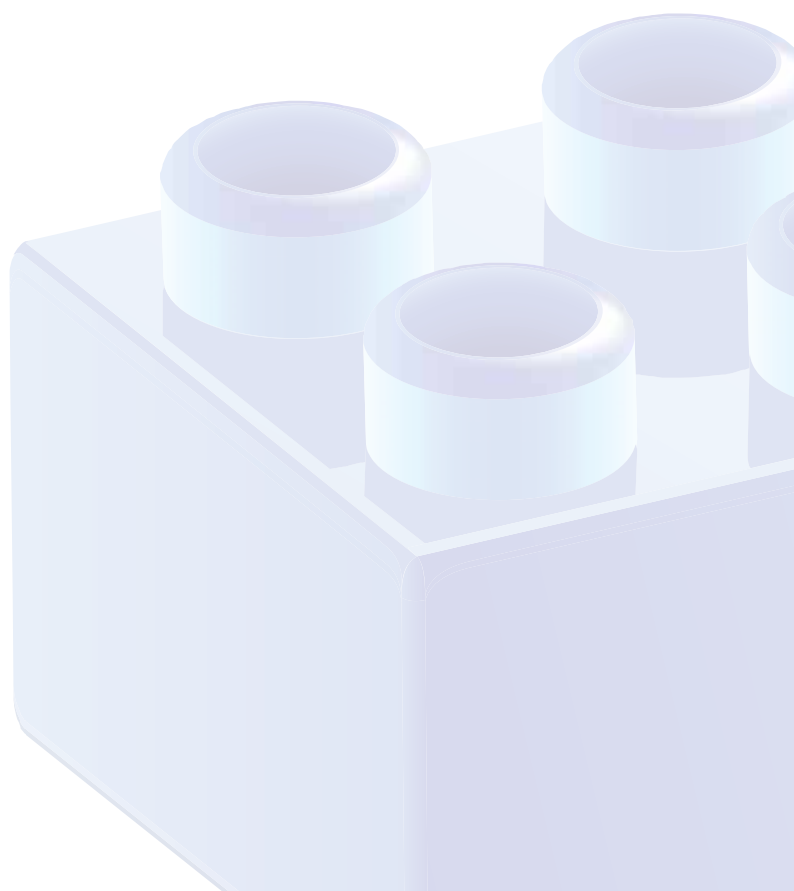
Les chapitres 3 à 5 exposent les activités prévues par priorité à moyen terme. Les chapitres 6 et 7 présentent les activités de communication, de même que celles prévues pour la gestion et l'administration du Cedefop en 2013.

Le travail du Cedefop en 2013 est pour une bonne part déterminé par la poursuite de ses principales activités. Les actions n'en changeront pas moins avec l'entrée des projets dans de nouvelles phases. En outre, le Centre se voit attribuer de nouvelles missions, notamment le processus européen de coordination économique («semestre européen»), au titre du suivi des actions visées dans le «paquet Emploi» et des activités de coopération à l'appui des dispositifs d'EFP en alternance (formules duales de formation) convenues lors d'une réunion ministérielle à Berlin en décembre 2012. Ces missions requièrent des compléments aux projets ou des adaptations des contenus, des modes de travail et de la présentation des résultats.

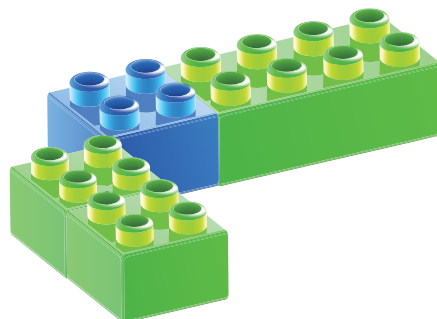
En 2013, le Centre devra s'accommoder d'un budget nettement revu à la baisse et procéder à une réduction des postes inscrits au tableau des

effectifs (5 % de 2013 à 2017). Ce double impératif se traduira par la nécessité de recentrer en permanence les activités sur la mission essentielle du Centre et de réaliser des économies partout où cela sera possible.

⁽¹¹⁾ Commission européenne (2012). *Repenser l'éducation: investir dans les compétences pour de meilleurs résultats socio-économiques*. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0669:FIN:FR:PDF> [consulté le 8.2.2013]. Voir aussi: document de travail des services de la Commission *Vocational education and training for better skills, growth and jobs [L'enseignement et la formation professionnels pour l'amélioration des compétences, la croissance et l'emploi]*. SWD(2012) 375 final. http://ec.europa.eu/education/news/rethinking_en.htm [consulté le 8.2.2013].



2. Contexte politique



Le contexte politique est défini par la stratégie de l'Europe pour 2020 et sa gouvernance, le cadre «Éducation et formation 2020» et le communiqué de Bruges.

En 2012, l'Europe a dû faire face à des taux de chômage supérieurs à 10 % et à un chômage des jeunes dépassant 22 %. Associée au renforcement des disparités entre pays et régions, cette situation constitue un défi pour les objectifs européens en matière d'emploi et de cohésion sociale. Les prévisions récentes font état d'un fort risque de poursuite de la dégradation de la situation économique en 2013. Même dans un scénario de reprise économique, le chômage devrait demeurer élevé en 2013. Le chômage massif restera un problème de taille dans de nombreux États membres⁽¹²⁾. Le chômage des jeunes étant considéré comme une menace de toute première importance, de nombreux gouvernements s'efforcent de mettre en place des politiques novatrices combinant des services de formation (professionnelle) et de recherche d'emploi pour les primo-arrivants sur le marché du travail tout comme pour les individus qui souhaitent s'y réinsérer. L'incidence croissante de l'emploi précaire

et de faible qualité devient un problème spécifique dans ce climat économique.

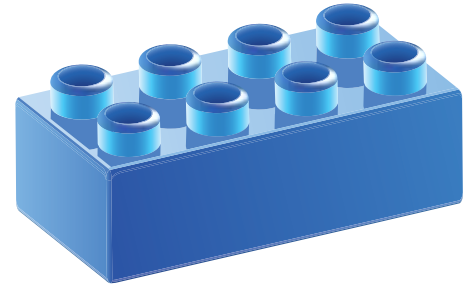
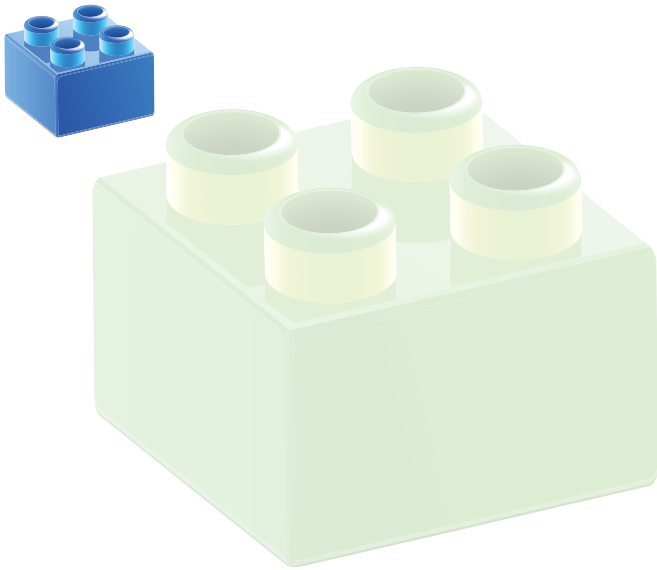
L'initiative de la Commission européenne sur les perspectives d'emploi des jeunes et sa communication *Faire accéder les jeunes à l'emploi*⁽¹³⁾ visent à aider les États membres à faire face à ce problème particulier⁽¹⁴⁾. La Commission invite tous les États membres à mettre en œuvre une garantie pour la jeunesse: dans les quatre mois suivant leur sortie du système scolaire ou la perte de leur emploi, les jeunes devraient se voir proposer une offre portant sur un emploi, un apprentissage ou un stage ou une autre possibilité de formation. Ces dispositifs pourraient recourir à des fonds du FSE. Tous les jeunes devraient avoir accès à l'éducation et à la formation et au marché du travail. Cela exige de porter une attention spécifique aux jeunes issus de l'immigration, pour les aider à développer leur potentiel dans l'éducation et la formation formelles et à valoriser les connaissances, aptitudes et compétences acquises dans le cadre de l'animation socio-éducative et ailleurs⁽¹⁵⁾. Pour suivre l'évolution de l'employabilité des jeunes et repérer les obstacles qui entravent leur transition de l'éducation et de

⁽¹²⁾ Commission européenne (2012). *European economic forecast – Spring 2012 [Prévisions économiques européennes – Printemps 2012]*. Luxembourg: Office des publications. European Economy 1/2012. http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/european_economy/2012/pdf/ee-2012-1_en.pdf [consulté le 18.5.2012].

⁽¹³⁾ Voir note de bas de page n° 6.

⁽¹⁴⁾ Voir note de bas de page n° 6, ainsi que le document de travail des services de la Commission *Implementing the youth opportunities initiative: first steps taken [Mise en œuvre de l'initiative sur les perspectives d'emploi des jeunes: premières étapes]*. SWD(2012) 98 final. <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1006> [consulté le 18.5.2012].

⁽¹⁵⁾ Conseil de l'Union européenne (2012). Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil du 27 novembre 2012, sur la participation et l'inclusion sociale des jeunes, en particulier des jeunes issus de l'immigration. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 393 du 19.12.2012, p. 15-19. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:393:0015:0019:FR:PDF> [consulté le 8.2.2013].



la formation vers l'emploi, un critère de référence européen a été fixé ⁽¹⁶⁾.

De même, dès lors qu'une reprise durable ne peut résulter que de la croissance et d'une meilleure compétitivité des économies européennes, les stratégies de qualification devraient promouvoir l'innovation et la créativité. Cela implique de comprendre les facteurs qui impulsent l'innovation, la productivité et la compétitivité. Il faut que les prestataires d'EFP participent à des regroupements et réseaux régionaux et contribuent activement aux systèmes d'innovation. C'est là également l'un des éléments essentiels de l'excellence en matière d'EFP, comme le souligne le document de travail des services de la Commission sur l'investissement dans les compétences en vue de meilleurs résultats économiques et sociaux.

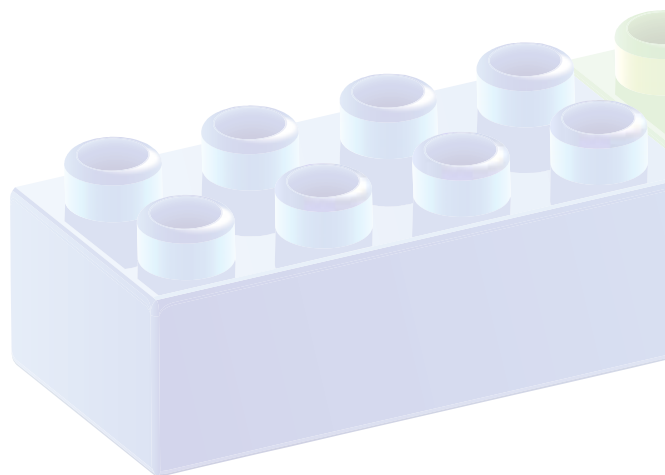
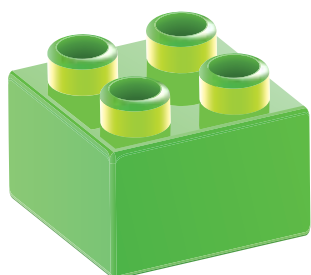
Les conclusions du semestre européen 2012 mettent en évidence la nécessité d'accélérer les réformes des systèmes d'éducation et d'EFP, et notamment de promouvoir les contrats d'apprentissage et de renforcer les partenariats entre établissements d'éducation et de formation tout au long de la vie, organismes de recherche et entreprises. La Commission européenne a proposé 16

recommandations spécifiques par pays (RSP) qui ont des implications pour l'éducation et la formation. Elles portent sur l'amélioration de l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie, le renforcement des qualifications et des compétences de la population active, ainsi que l'amélioration de la pertinence des systèmes d'éducation et de l'EFP pour le marché du travail. Les RSP 2012-2013, adoptées par le Conseil européen en mai 2012, devront être mises en œuvre par les États membres au moyen de réformes et mesures nationales appropriées. Des investissements efficaces dans l'éducation et la formation constituent un facteur essentiel de développement économique et de compétitivité au bénéfice de la reprise économique, de la croissance et de l'emploi ⁽¹⁷⁾.

La pénurie de personnel qualifié dans certains secteurs économiques posera des problèmes supplémentaires. Une importance croissante reviendra aux stratégies visant à éviter les déséquilibres du marché du travail et à limiter les inadéquations. La relance dans les pays et régions économiquement plus forts aura pour effet d'attirer les demandeurs d'emploi des régions économiquement plus faibles. D'une façon plus générale,

⁽¹⁶⁾ D'ici 2020, le taux d'emploi des diplômés (âgés de 20 à 34 ans) ayant quitté le système d'éducation et de formation trois ans au maximum avant l'année de référence devrait être d'au moins 82 % (contre 76,5 % en 2010). Voir: Conseil de l'Union européenne (2012). Conclusions du Conseil sur l'employabilité des diplômés des systèmes d'éducation et de formation. 3164^{ème} Conseil Education, jeunesse, culture et sport. Bruxelles, 10 et 11 mai 2012. http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/educ/130143.pdf [consulté le 18.5.2012].

⁽¹⁷⁾ Conseil de l'Union européenne (2012). Conclusions du Conseil du 26 novembre 2012 sur l'éducation et la formation dans le contexte de la stratégie Europe 2020 – la contribution de l'éducation et de la formation à la reprise économique, à la croissance et à l'emploi. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 393 du 19.12.2012, p. 5-7. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:393:0005:0007:fr:PDF> [consulté le 8.2.2013].



en dépit d'un ralentissement du déclin des activités de production en Europe, les tendances à long terme en faveur du secteur des services persisteront. En combinant les données et les outils d'anticipation existants, le Panorama européen des compétences de la Commission fournira une vue d'ensemble globale des besoins de compétences en Europe.

Les besoins de compétences sont influencés par des tendances à plus long terme, telles que le changement démographique (vieillesse des sociétés, augmentation du nombre de ménages unipersonnels, vieillissement de la population active du fait de l'élévation de l'âge de la retraite). L'augmentation du taux d'activité des femmes, la viabilité environnementale et l'écologisation de l'économie, de même que la poursuite du développement de l'économie numérique, sont d'autres tendances importantes. Outre leurs effets sur les besoins de compétences, ces évolutions se traduiront également par des pertes d'emplois et des créations d'emplois ⁽¹⁸⁾.

Certains services, parmi lesquels le tourisme, les soins de santé et les services sociaux, de même que l'informatique, devraient encore assurer

l'essentiel de la croissance de l'emploi jusqu'en 2020. Toutefois, les dernières prévisions du Cedefop sur l'offre et la demande de compétences montrent que, dans ces secteurs aussi, la création d'emplois subit les effets des mesures d'austérité ainsi que des réductions de dépenses et d'investissements publics et privés ⁽¹⁹⁾. L'examen annuel de la croissance 2012 de la Commission européenne ⁽²⁰⁾ et le Conseil européen du printemps ⁽²¹⁾ ont réaffirmé la nécessité de créer des emplois, de combattre le chômage et de promouvoir la compétitivité. À cette fin, dans son «Pacte pour la croissance et l'emploi», le Conseil européen a invité les États membres à investir dans les domaines d'avenir et les technologies génériques ⁽²²⁾. Une culture entrepreneuriale et la disponibilité de dispositifs de soutien pourraient contribuer à la création d'emplois ⁽²³⁾. Prônant une approche politique cohérente et coordonnée, le «paquet Emploi» de la Commission européenne *Vers une reprise génératrice d'emplois* ⁽²⁴⁾ souligne la nécessité d'investir dans les compétences et de les valider. Cependant, de nombreux États membres n'ont pas encore intégré, à l'échelle nationale, de stratégies ou programmes de compétences globaux dans leurs politiques de

⁽¹⁸⁾ Voir note de bas de page n° 8.

⁽¹⁹⁾ Cedefop (2012). *L'enjeu des compétences en Europe*. Note d'information; mars 2012. <http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/19651.aspx> [consulté le 18.5.2012].

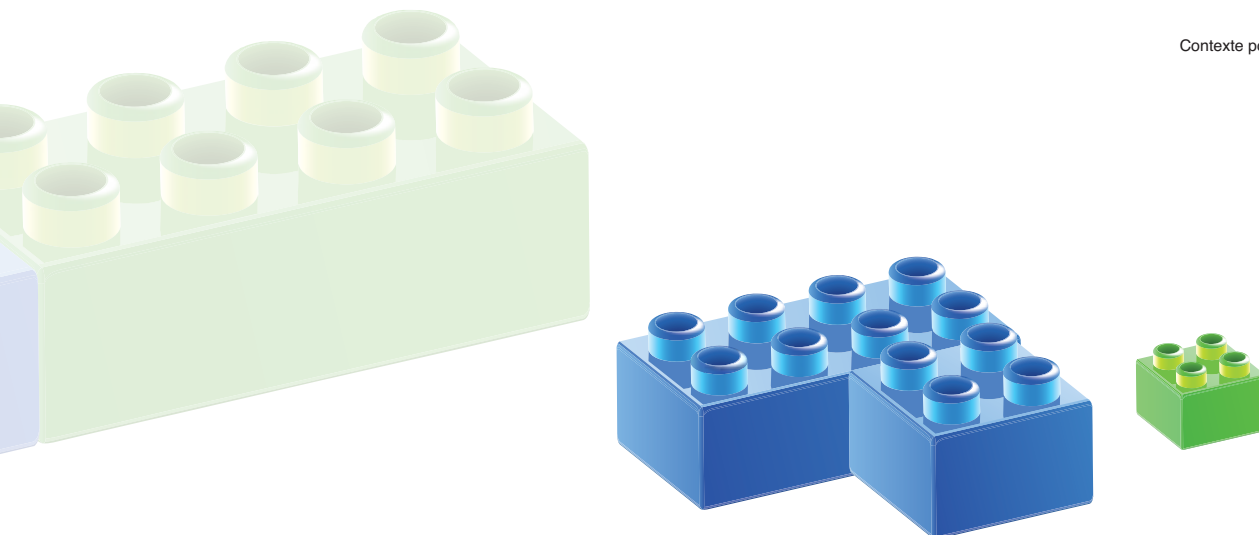
⁽²⁰⁾ Commission européenne (2011). *Examen annuel de la croissance 2012*. COM(2011) 815 final, vol. 1/5. http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/ags2012_fr.pdf [consulté le 18.5.2012].

⁽²¹⁾ Conseil européen (2012). Conclusions du Conseil européen des 1^{er} et 2 mars 2012. Bruxelles, 2 mars 2012. http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/128551.pdf [consulté le 18.5.2012].

⁽²²⁾ Conseil européen (2012). Conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin 2012. Bruxelles, 29 juin 2012. http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/131408.pdf [consulté le 16.11.2012].

⁽²³⁾ Conseil de l'Union européenne (2012). Conclusions du Conseil du 11 mai 2012: Renforcer le potentiel de création et d'innovation des jeunes. *Journal officiel de l'Union européenne*. C 169 du 15.6.2012, p. 1-4. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:169:0001:0004:FR:PDF> [consulté le 8.2.2013].

⁽²⁴⁾ Voir note de bas de page n° 5.



promotion de la croissance et de la compétitivité ⁽²⁵⁾.

Les compétences transversales sont importantes et devraient venir compléter les compétences spécifiques à un emploi. La formation à l'entrepreneuriat pourrait contribuer à exploiter le potentiel d'innovation des jeunes. Les compétences vertes, par exemple, deviennent un élément de pratiquement tout emploi, tout comme avant elles les compétences informatiques ⁽²⁶⁾. Les personnes faiblement qualifiées ne sont pas les seules à devoir améliorer leurs compétences. Celles qui possèdent un niveau moyen d'EFPP et les travailleurs hautement qualifiés, dont l'insertion sur le marché du travail tend à s'opérer plus facilement que pour les individus issus de l'enseignement général ⁽²⁷⁾, doivent se voir proposer des possibilités adéquates d'amélioration de leurs compétences. La formation continue et les lieux de travail propices à l'apprentissage sont en étroite corrélation avec les performances d'innovation des entreprises ⁽²⁸⁾.

L'agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes ⁽²⁹⁾ souligne la nécessité de mieux sensibiliser les employeurs aux bénéfices à tirer des investisse-

ments dans les compétences et de les encourager à s'engager plus activement en faveur de l'apprentissage par le travail. Appelant les États membres à concevoir des politiques socio-économiques et de formation des adultes plus cohérentes et à améliorer la coopération entre toutes les parties prenantes, il les invite par ailleurs à stimuler la demande de la part des apprenants. La mise en place de systèmes d'information et d'orientation facilement accessibles et l'instauration de stratégies de proximité devraient contribuer à motiver les groupes défavorisés et les déscolarisés précoces à s'engager dans la formation, y compris la formation continue. Quand l'apprentissage est en prise directe sur le travail, il acquiert une signification pratique et immédiate, et sa validation le rendra plus attractif pour les intéressés.

Comparés à l'enseignement général et à l'EFPP (essentiellement) scolaire, les programmes secondaires et postsecondaires fortement axés sur le milieu de travail aboutissent à des taux plus élevés d'emploi des diplômés. En général, la durée du premier emploi tend également à être plus longue ⁽³⁰⁾. La promotion d'un apprentissage par le travail de bonne qualité dans le cadre de

⁽²⁵⁾ Cedefop (2012). *Une stratégie pour les compétences vertes?* Note d'information; février 2012. <http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/19538.aspx> [consulté le 18.5.2012].

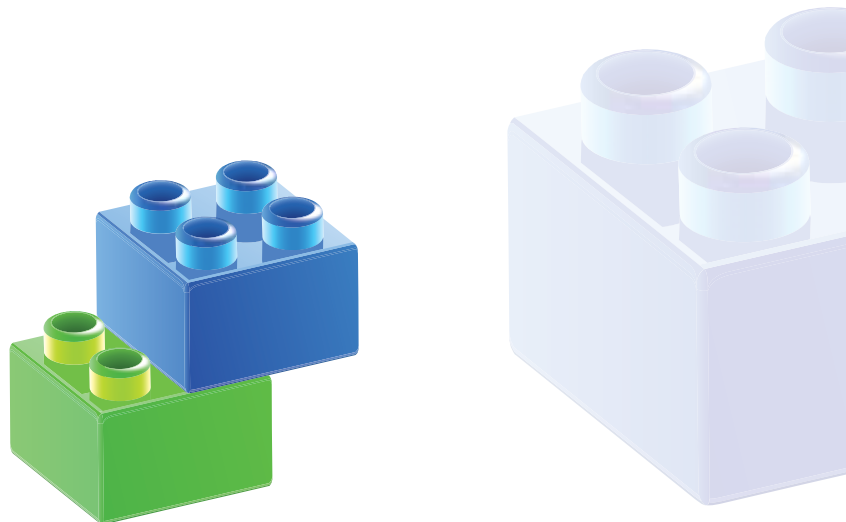
⁽²⁶⁾ Voir note de bas de page n° 12.

⁽²⁷⁾ Cedefop (2012). *From education to working life: the labour market outcomes of VET [De l'éducation à la vie active: les résultats de l'EFPP sur le marché du travail]*. <http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/20448.aspx> [consulté le 10.12.2012].

⁽²⁸⁾ Cedefop (2012). *Learning and innovation in enterprises [Apprentissage et innovation dans les entreprises]*. Document de recherche du Cedefop; n° 27. <http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/20704.aspx> [consulté le 10.12.2012].

⁽²⁹⁾ Conseil de l'Union européenne (2011). Résolution du Conseil sur un agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 372/01 du 20.12.2011, p. 1-6. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:372:0001:0006:FR:PDF> [consulté le 25.5.2012].

⁽³⁰⁾ *ibid.*



l'EFP est un élément essentiel des récentes initiatives politiques dans les domaines de l'éducation et de la formation, de l'emploi et de la jeunesse. Elle implique notamment d'aider et d'inciter un nombre plus important de jeunes à acquérir une expérience du travail ou de la formation à l'étranger ⁽³¹⁾. La communication *Faire accéder les jeunes à l'emploi* présente les principaux facteurs de réussite d'une formation en apprentissage: bonne intégration dans le système national d'éducation et de formation et dans son cadre de certifications; cadre réglementaire qui encourage l'engagement des employeurs; rôle des partenaires sociaux et partenariats efficaces entre institutions d'EFP et entreprises pour faire en sorte que les normes et les acquis de l'apprentissage répondent aux besoins professionnels; assurance de la qualité des processus d'apprentissage. L'apprentissage en entreprise familiarise les apprenants avec les exigences du monde du travail, les aide à développer des compétences génériques difficiles à acquérir ailleurs, par exemple la relation clientèle, et favorise l'apprentissage intergénérationnel. Il est également important d'étendre les possibilités d'apprentissage par le travail pour éviter que les jeunes ne quittent précocement le système d'édu-

cation et de formation et pour atteindre le grand objectif européen et les objectifs nationaux correspondants ⁽³²⁾. Il est de plus en plus fréquent de voir des formules de ce type utilisées également dans la formation continue des adultes et dans l'enseignement supérieur.

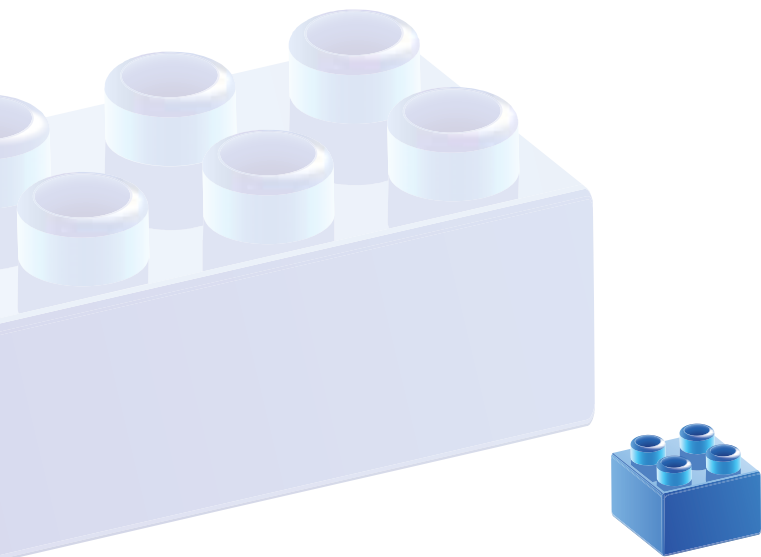
Les comparaisons des marchés européens du travail montrent que les États membres dotés de systèmes d'EFP par le travail sur le modèle de l'apprentissage, tels l'Allemagne, l'Autriche ou les Pays-Bas, ont des taux de chômage des jeunes comparativement plus faibles. Les formules bilatérales d'échange d'expériences et de soutien à la mise en place de systèmes analogues adaptés aux conditions de chaque pays viennent à l'appui de l'objectif de la politique européenne de promotion de l'apprentissage par le travail. Certaines de ces formules relèvent d'initiatives nationales et régionales et recourent aux fonds structurels. Dans sa communication *Repenser l'éducation*, la Commission s'est engagée à établir une «Alliance européenne pour l'apprentissage» ⁽³³⁾, appelée à rassembler différentes parties prenantes et à regrouper sous une même enseigne diverses activités. Il s'agira de promouvoir les partenariats en vue de développer l'apprentissage dual, de concou-

⁽³¹⁾ Conseil de l'Union européenne (2011). *Conclusions du Conseil sur un critère de référence en matière de mobilité à des fins d'apprentissage*. 3128e réunion du Conseil Éducation, jeunesse, culture et sport. Bruxelles, 28 et 29 novembre 2011. http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/educ/126380.pdf [consulté le 25.5.2012].

D'ici à 2020, une moyenne d'au moins 20 % des diplômés de l'enseignement supérieur et 6 % des diplômés de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux devraient avoir participé à la mobilité à des fins d'apprentissage. L'initiative «We mean business» de la Commission européenne a été mise en place pour aider les jeunes à se familiariser et à s'adapter aux exigences de l'UE.

⁽³²⁾ Abaissement du taux de sortie précoce du système scolaire à moins de 10 %; un diplôme de l'enseignement supérieur ou équivalent pour au moins 40 % des personnes de 30 à 34 ans. Voir: Conseil européen (2010). *Conclusions du Conseil européen*. Bruxelles, 17 juin 2010. http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/115348.pdf et http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/targets/index_fr.htm [consulté le 25.5.2012].

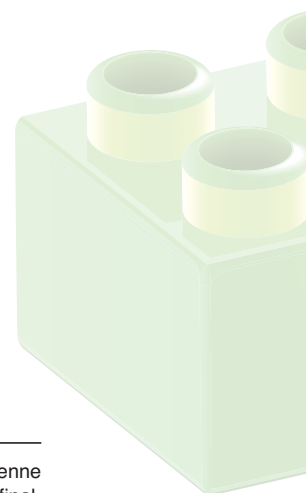
⁽³³⁾ Voir *Repenser l'éducation* et *Faire accéder les jeunes à l'emploi*, ainsi que les notes de bas de page n° 6 et 7.



rir à l'élaboration de programmes communs de formation duale et de faciliter la reconnaissance des formations en apprentissage effectuées à l'étranger. Des ressources du FSE pourraient être utilisées pour soutenir ces activités. Dans ce contexte, l'*Alliance européenne pour l'apprentissage*, une initiative allemande de coopération avec six autres États membres, a été lancée lors d'une conférence organisée à Berlin en décembre 2012.

Pour développer l'apprentissage par le travail dans l'EFPP, il faut disposer de davantage de places de formation, accorder une plus grande priorité à la qualité de la formation⁽³⁴⁾ et établir une relation plus étroite entre prestataires d'EFPP et entreprises. À cette fin, la Commission européenne a mis en place un forum EFPP-entreprises et les Directeurs généraux de l'EFPP (DGFP) et les partenaires sociaux européens se sont engagés à promouvoir les partenariats et la coopération européens⁽³⁵⁾. La Commission a lancé des projets pilotes d'alliances sectorielles pour les compétences entre les acteurs de l'éducation et de la formation, y compris les prestataires d'EFPP, et les entreprises à l'appui de démarches sectorielles de développement des compétences.

Sur la base d'analyses systématiques des développements nationaux, les examens annuels de la croissance alimentent le programme de réformes structurelles d'Europe 2020. La nécessité croissante d'attester les progrès réalisés en matière d'EFPP imposera au Cedefop de compléter son travail comparatif par des informations nationales systématiques et plus abondantes. Ces informations aideront la Commission à assurer le suivi des recommandations spécifiques par pays (semestre européen) et à repérer les problèmes intervenant dans les États membres.



⁽³⁴⁾ Voir la proposition de recommandation du Conseil concernant un cadre de qualité pour les stages: Commission européenne (2012). Cadre de qualité pour les stages: document de travail des services de la Commission document. SWD(2012) 99 final. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SWD:2012:0099:FIN:FR:PDF> et Commission européenne (2012). *Vers un cadre de qualité pour les stages: communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions*. COM(2012) 728 final. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0728:FIN:FR:PDF> [consulté le 8.2.2013].

⁽³⁵⁾ Voir le forum EFPP-entreprises lancé les 7-8 juin 2012 et la déclaration sur la promotion de la coopération et du partenariat EFPP-entreprises dans l'enseignement et la formation professionnels. Copenhague, 24.4.2012. <http://www.uvm.dk/aktuelt/~UVM-DK/Content/News/Udd/Erhvervs/2012/Apr/~media/UVM/Files/Udd/Erhverv/PDF/12/120426%20Statement%20Directors%20General%20for%20Vocational%20Training%20and%20European%20Social%20Partners.ashx> consulté le 25.5.2012].

3. PRIORITÉ À MOYEN TERME 1

Soutien à la modernisation des systèmes d'EFPP

Suivi, analyse et rapports concernant les développements politiques

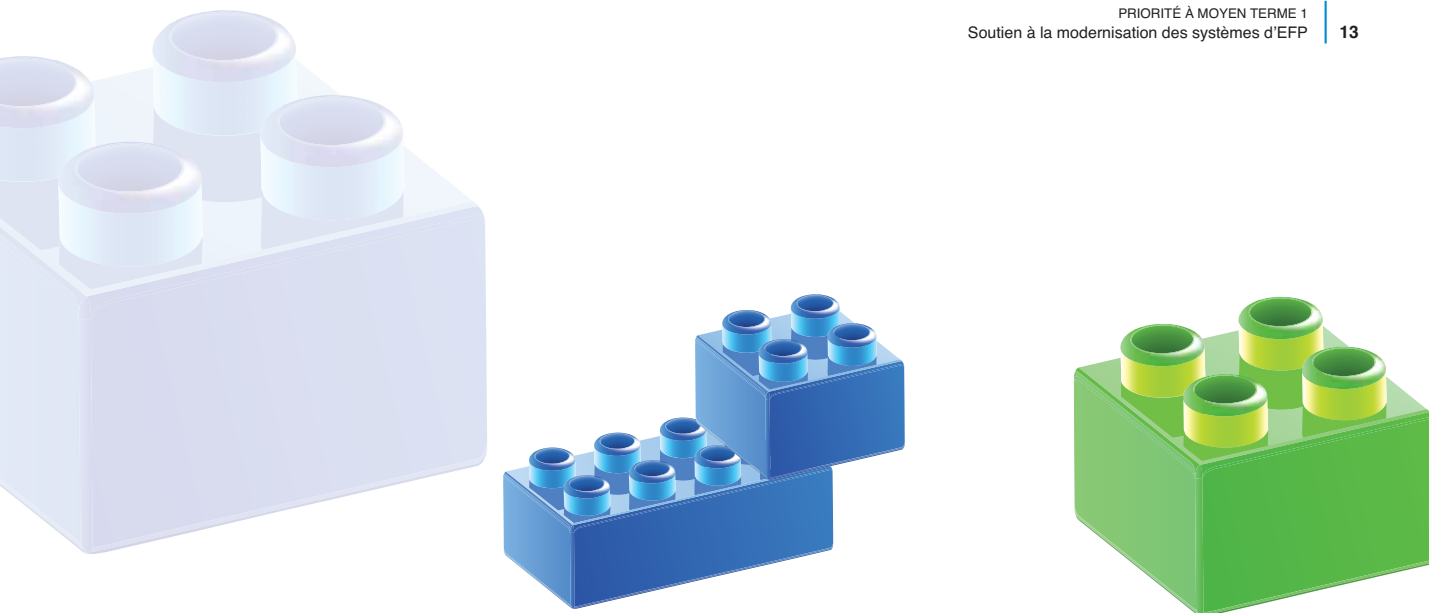
Le **communiqué de Bruges** fournit un cadre général pour la poursuite de la coopération entre la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux en matière d'EFPP. Conformément au mandat reçu dans le cadre du processus de Copenhague et réaffirmé dans le communiqué de Bruges de 2010, le chargeant de soutenir l'élaboration des politiques et de fournir des éléments concrets en vue de l'élaboration des politiques dans le domaine de l'EFPP, le Cedefop continuera en 2013: (a) de surveiller les progrès réalisés sur la voie des objectifs stratégiques pour 2020 en matière de coopération européenne dans le domaine de l'EFPP et des objectifs à court terme et de rendre compte de ces progrès et (b) d'apporter son soutien actif à la Commission européenne, aux États membres et aux partenaires sociaux dans la poursuite du développement et dans la mise en œuvre des instruments et principes européens communs.

Pour accompagner la coordination économique et politique dans le cadre de la stratégie Europe 2020 (**semestre européen** ⁽³⁶⁾), le Cedefop apportera son concours à la Commission européenne et fournira des analyses nationales régulières. Le **panorama des évolutions essentielles de l'EFPP dans les États membres de l'UE** du Cedefop se basera sur des informations et des analyses issues de plusieurs projets et sources du Cedefop, mais les éléments centraux proviendront des éva-

luations des progrès de la politique d'EFPP établies par le Centre (voir paragraphe suivant). Il impliquera aussi de recueillir auprès du réseau européen du Cedefop pour l'EFPP – ReferNet – des informations descriptives et d'actualité sur les mesures prises par les États membres pour donner suite aux recommandations en matière d'EFPP émises par le Conseil. Le Cedefop fournira son panorama des évolutions essentielles de l'EFPP deux fois par an: (a) en février pour alimenter les analyses par pays destinées à étayer les recommandations devant être proposées par la DG Éducation et culture et (b) en octobre pour appuyer le suivi de la mise en œuvre des recommandations spécifiques par pays et étayer l'analyse européenne globale réalisée par la Commission européenne pour l'examen annuel de la croissance.

En 2013, les **progrès en matière de politique** d'EFPP réalisés par les États membres pour atteindre les **objectifs à court terme** du communiqué de Bruges seront réévalués et actualisés. Comme en 2012, cette activité se basera sur les résultats d'une enquête effectuée au sein de ReferNet, le suivi par le Cedefop des instruments européens, de même que d'autres projets et études du Cedefop et toutes autres sources qualitatives et quantitatives appropriées. Des **états des lieux thématiques** seront au besoin fournis pour les réunions des DGFP ainsi que du Comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP). En 2013, les thèmes des semestres européens seront (a) l'assurance de la qualité (présidence irlandaise) et (b) le rôle de l'EFPP dans la réduction du décrochage dans l'éducation et la formation (présidence lituanienne).

⁽³⁶⁾ http://ec.europa.eu/europe2020/reaching-the-goals/monitoring-progress/index_fr.htm [consulté le 10.12.2012].



Le prochain **rapport détaillé sur les politiques d'EFPP**, qui doit être publié au premier semestre 2014, nécessitera une évaluation systématique des actions menées dans les États membres et au niveau européen en ce qui concerne les objectifs à court terme, de même que des progrès réalisés sur la voie des objectifs stratégiques de Bruges. Pour s'acquitter de son mandat et fournir la contribution qui lui incombe au rapport sur le processus de Copenhague, le Cedefop effectuera une bonne part du travail préparatoire et commencera à recueillir des informations auprès des parties prenantes concernées dès 2013.

ReferNet est une importante source d'informations sur les politiques et les systèmes nationaux d'EFPP. Les éléments émanant du réseau soutiennent le Cedefop dans le suivi des progrès des politiques et dans sa contribution au semestre européen (voir plus haut). Le réseau fournit par ailleurs des descriptions des systèmes d'EFPP et de leur évolution, qui sont publiées en ligne: **VET in Europe** (L'EFPP en Europe). À l'appui des manifestations organisées au titre des présidences de l'UE en 2013, le Cedefop publiera, en coopération avec les partenaires nationaux de ReferNet, des descriptions des systèmes d'EFPP irlandais et lituanien.

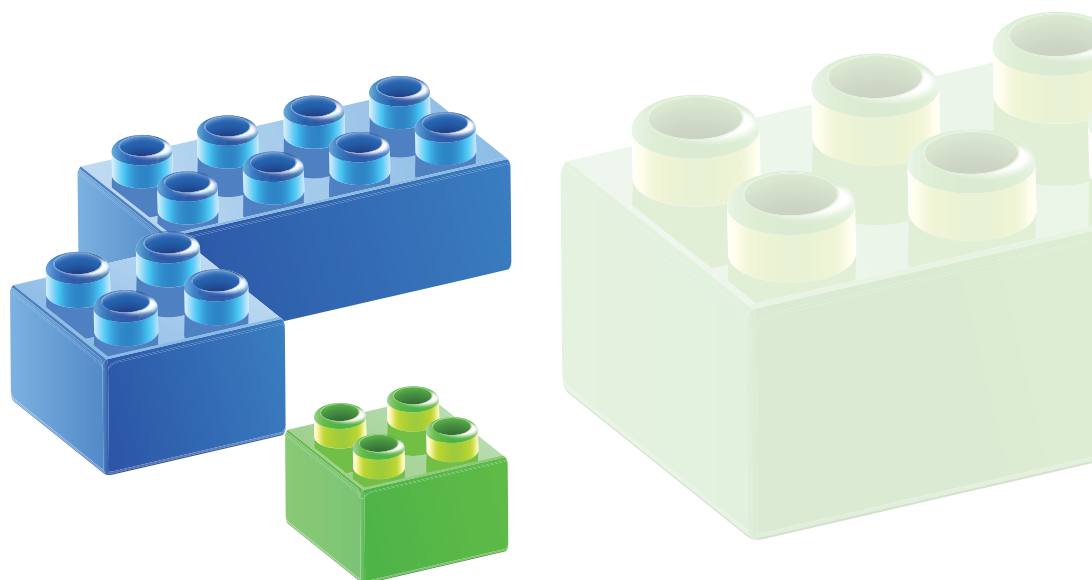
Pour appuyer l'analyse des développements des politiques au moyen de données quantitatives, le Cedefop publiera des **statistiques et indicateurs clés sur l'EFPP** alignés sur les critères de référence et indicateurs permanents européens. Parallèlement, le Cedefop continuera son travail d'amélioration de la disponibilité, de la pertinence et de la qualité des données aussi bien que des méthodes et des outils de collecte des données au niveau européen et international. Les priorités en matière

de développement et d'analyse des données sont les suivantes: (a) enquêtes sur la formation professionnelle continue et l'éducation des adultes afin d'étudier l'envergure, l'accès, la structure, la gouvernance, les résultats et le financement de l'apprentissage lié à l'emploi et la formation professionnelle continue en entreprise et parmi la population adulte et (b) données tirées du programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) afin de mieux comprendre les résultats de l'EFPP. Enfin, le Cedefop apportera son soutien à la révision de la classification des domaines d'études en participant au comité technique consultatif de l'Institut statistique de l'Unesco.

En 2013, le Cedefop publiera et diffusera deux analyses des politiques: (a) «**Mobilité** aux fins d'apprentissage dans l'EFPP», qui passera en revue les initiatives européennes et nationales visant à impulser la mobilité dans l'UE, identifiera les entraves qui subsistent et mettra en lumière le rôle des instruments européens et (b) «Faire de l'EFPP initial une option d'apprentissage attractive», qui montrera que la promotion de l'**attrait** de l'EFPP est tributaire du contexte socio-économique et institutionnel des pays tout comme de la manière dont les différentes parties prenantes perçoivent l'EFPP.

Instruments et principes européens communs, acquis de l'apprentissage et certifications

En 2013, le travail du Cedefop se concentrera sur le soutien à la **mise en œuvre des instruments et principes européens communs**. Basés



sur les recommandations du Conseil et du Parlement européen, le cadre européen des certifications (CEC), le système européen de crédits d'apprentissage pour l'EFP (ECVET) et le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité (CERAQ) parviennent maintenant à la fin de leur première période de mise en œuvre. Des efforts sont nécessaires pour renforcer leur valeur ajoutée pour les utilisateurs – apprenants, employeurs ou établissements d'enseignement et de formation.

Priorité doit être donnée au renforcement de la **synergie** et de la cohérence entre ces instruments, notamment en veillant à l'application cohérente et transparente du principe des acquis de l'apprentissage. À cette fin, le Cedefop apportera un soutien actif à la Commission européenne pour encourager directement la coopération entre les différents instruments, par exemple par la promotion de l'apprentissage politique et de l'apprentissage mutuel.

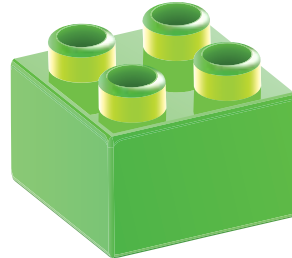
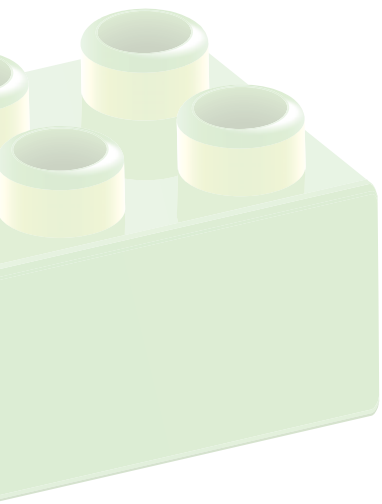
Le Cedefop continuera d'apporter son soutien à la Commission européenne dans la coordination du **groupe consultatif sur le CEC** et des **points nationaux de coordination du CEC**. Une activité essentielle sera la poursuite de l'inventaire et de l'analyse annuels des cadres nationaux des certifications (CNC). En 2013, l'activité sera ciblée sur l'impact des CNC au niveau européen et national, afin de mieux comprendre comment les CNC sont utilisés pour moderniser les systèmes d'enseignement et de formation. Les résultats de l'**inventaire des CNC** par le Cedefop concourront à l'évaluation par la Commission en 2013 de la recommandation sur le CEC. Le Cedefop apportera par ailleurs son soutien au développement du contenu du portail du CEC, notamment pour en

assurer la liaison avec le pilier «certifications» de l'ESCO.

Le **processus de mise en correspondance**, par lequel les pays relient leurs certifications nationales aux niveaux du CEC, devrait être finalisé en 2013 par tous les pays. Le Cedefop continuera de travailler étroitement avec les membres du groupe consultatif sur le CEC afin de garantir que ce processus conserve un haut niveau de qualité et que les utilisateurs du CEC puissent s'y fier. Le Cedefop aidera par ailleurs la Commission européenne dans la poursuite du deuxième objectif de la recommandation sur le CEC, qui invite les pays à introduire dans tous les nouveaux titres, certificats et diplômes une référence au niveau correspondant du CEC.

Outre cette priorité constante et renforcée accordée aux développements des CNC et au processus de mise en correspondance, le Cedefop publiera les résultats finals de son étude sur les **certifications relevant du niveau 5 du CEC** (lancée en 2012). Ces résultats contribueront à la mise en œuvre du CEC en montrant comment la démarche des acquis de l'apprentissage est appliquée lors de l'affectation des certifications au sein des CNC. Cette étude permettra de mieux cerner les difficultés et les options devant lesquelles se trouvent les pays qui effectuent une mise en correspondance cohérente avec le CEC. Elle permettra également de mieux comprendre l'interaction entre EFP et enseignement supérieur et le rôle de plus en plus important joué par l'EFP aux niveaux de certification supérieurs.

À partir du premier examen des **certifications internationales** mené par le Cedefop en 2012, le travail se concentrera sur une meilleure compréhension du rôle que les certifications «non



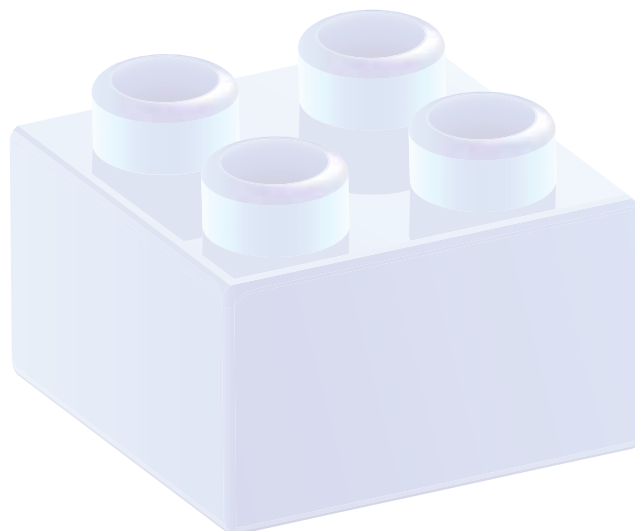
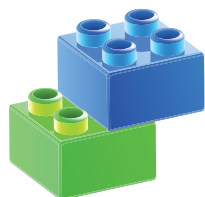
étatiques» jouent dans la formation continue et l'emploi. En tant que de besoin, ces certifications seront mises en rapport avec des certifications sectorielles et définies par des alliances pour les compétences. Le travail sur les certifications internationales contribuera également au développement de l'**ESCO**, la classification européenne des aptitudes/compétences, certifications et professions. Le Cedefop continuera d'apporter une contribution majeure au pilier «certifications» de l'ESCO, et notamment à la liaison directe avec les développements du CEC et des CNC. Il s'agira notamment de dresser un inventaire des titres et certificats européens et internationaux que ne couvrent pas encore le CEC/les CNC. Le Cedefop apportera par ailleurs son concours au groupe de travail sur les aptitudes et compétences intersectorielles et transversales et aura statut d'observateur au sein du conseil de l'ESCO.

En étroite coopération avec la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux, le Cedefop continuera de soutenir la **mise en œuvre d'ECVET** au niveau européen et national. Une activité essentielle en 2013 portera sur la poursuite du développement des activités de **suivi et analyse annuels des développements d'ECVET** en Europe, notamment en dressant le bilan des progrès réalisés dans les stratégies de mise en œuvre d'ECVET et dans la participation des parties prenantes au niveau national. Ce suivi fournira la base d'une réflexion sur les liens et interactions avec le système ECTS, afin de renforcer la cohérence entre les deux systèmes européens de crédits d'apprentissage pour l'EFPP et l'enseignement supérieur. Les résultats du suivi d'ECVET par le Cedefop viendront soutenir l'évaluation prévue pour 2014 par la re-

commandation établissant ECVET.

L'étude sur la **structuration en unités pour la flexibilité et la mobilité dans l'EFPP**, engagée en 2011, sera finalisée. Cette étude analyse la structuration en unités dans l'EFPP et ses corrélations avec l'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs de crédits de formation pour l'apprentissage tout au long de la vie et la mobilité des apprenants en Europe. D'une façon générale, ces études et analyses constituent un point de référence pour le travail du Cedefop sur la modernisation de l'EFPP et l'apprentissage tout au long de la vie.

Les activités de **développement d'Europass**, conçu par le Cedefop en étroite collaboration avec la Commission européenne, se concentreront sur l'amélioration des ressources du site, y compris des outils en ligne pour le CV et le Passeport de langues, ainsi que de l'interopérabilité entre Europass, d'une part, et les services de l'emploi et les entreprises, d'autre part. Le modèle et l'outil de gestion d'**Europass Expérience** – le nouveau document Europass mis en place en 2012 pour consigner les savoirs et compétences acquis dans des contextes non formels et informels par les citoyens européens dans leur pays ou à l'étranger – seront encore améliorés et testés dans plusieurs pays. Le **Passeport européen de compétences** – élaboré par le Cedefop et lancé en décembre 2012 pour équiper les citoyens d'un dossier portable – sera affiné sur la base des observations des utilisateurs. Parmi les nouveaux développements figure un outil destiné à aider les citoyens à autoévaluer leurs savoirs et compétences informatiques à partir d'un ensemble commun de niveaux standardisés et de descripteurs.



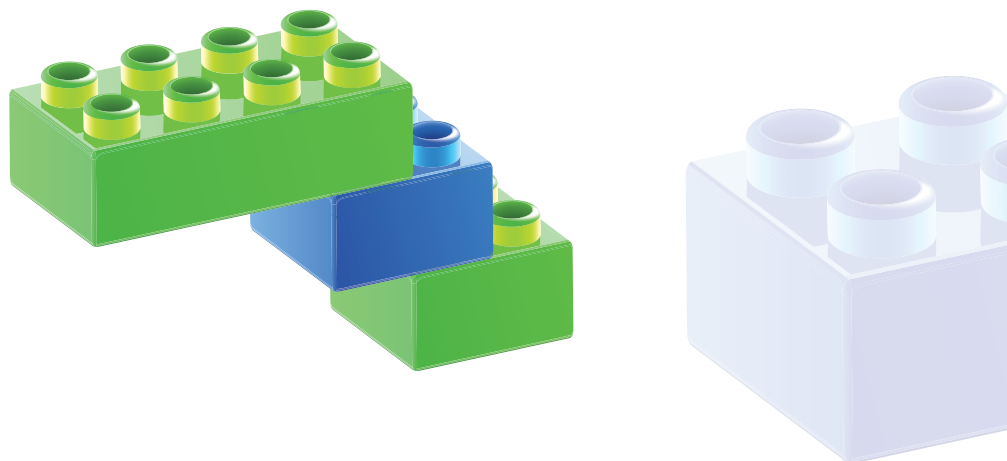
En coopération avec la Commission européenne et les États membres, le Cedefop apportera son soutien à la **mise en œuvre de la recommandation relative au CERAQ**. Une nouvelle étude sera centrée sur le renforcement des liens entre le CEC et les dispositifs d'assurance qualité au niveau européen et national visant à renforcer la confiance mutuelle et à promouvoir l'assurance qualité systématique des processus de certification, de manière à faciliter la reconnaissance des certifications. Le Centre finalisera son étude sur les démarches de gestion propres à établir une culture de la qualité dans les établissements d'EFP (qui a démarré en 2011) et en diffusera les résultats, qui comprendront des principes directeurs destinés à aider les prestataires d'EFP à mettre en œuvre une gestion interne de la qualité. En étroite coopération avec la Commission européenne, le Cedefop exploitera des recherches antérieures sur l'agrément des prestataires d'EFP. En outre, il assistera la Commission dans l'élaboration de lignes directrices pour l'établissement, au plus tard fin 2015, d'un cadre commun pour l'assurance de la qualité à l'intention des prestataires d'EFP au niveau national.

En 2013, le Cedefop fournira une plate-forme de discussion sur les implications politiques des résultats d'une étude menée en 2012 concernant les **démarches d'assurance qualité dans les modèles d'apprentissage et de formation au sein des petites entreprises** (jusqu'à 50 salariés).

En coordination avec la Commission, le Cedefop fera l'apport de son travail analytique et de ses études sur **l'assurance de la qualité dans l'EFP**, dans le cadre du thème du semestre de la présidence irlandaise («assurance de la qualité»), en se basant aussi sur les résultats du travail (conférence) mené sous la présidence belge.

Le Cedefop continuera d'apporter un soutien analytique et pratique aux parties prenantes qui introduisent la démarche basée sur les acquis de l'apprentissage dans l'EFP et l'éducation et la formation tout au long de la vie. Si cette démarche est largement acceptée par les décideurs qui y voient un principe essentiel pour l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'éducation et de la formation, ce principe est interprété différemment par les parties prenantes et les usagers, et l'impact des acquis de l'apprentissage sur les pratiques est variable. Le travail mené en 2013 visera à faire mieux comprendre la façon générale dont la démarche basée sur les acquis de l'apprentissage influence les politiques et les pratiques d'éducation et de formation dans les divers pays d'Europe, et pourra ainsi établir des bases solides pour la coopération et la poursuite des travaux.

Au sein du groupe consultatif sur le CEC, le Cedefop travaillera en étroite coopération avec la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux à l'élaboration d'une stratégie cohérente et à long terme de recours aux acquis de l'apprentissage en vue de la modernisation de l'EFP et de l'apprentissage tout au long de la vie. Afin de mieux comprendre comment la démarche basée sur les acquis de l'apprentissage est interprétée et mise en pratique, le Cedefop lancera en 2013 une **étude systématique et comparative sur l'application de la démarche basée sur les acquis de l'apprentissage en Europe**. À partir d'une enquête sur les pratiques nationales, cette étude prendra en compte les expériences tirées de l'élaboration de cadres nationaux des certifications, de systèmes de crédits d'apprentissage, de programmes d'enseignement, de formules d'évaluation, d'assurance de la qualité et de validation pour illustrer comment la démarche basée sur les acquis de l'apprentissage vient ap-

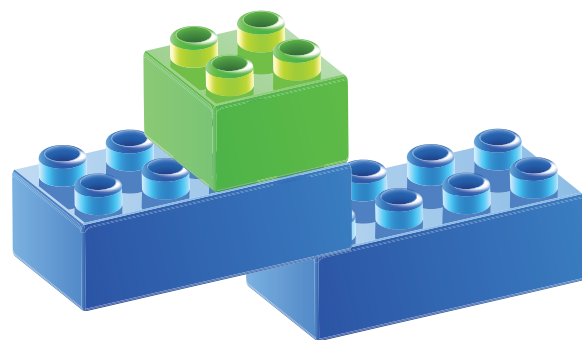
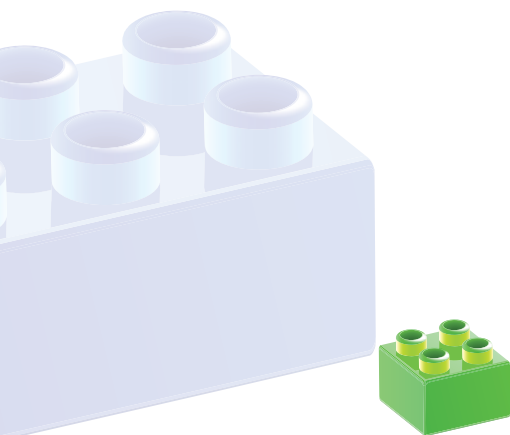


puyer les instruments européens en matière d'éducation et de formation. Ce travail bénéficiera également des résultats de l'étude, entreprise en 2012, sur l'impact de la démarche basée sur les acquis de l'apprentissage sur les méthodes d'enseignement et d'apprentissage appliquées dans l'enseignement et la formation professionnels initiaux (EFPI) et sur l'appui que leur apportent des environnements d'apprentissage adaptés au mieux aux apprenants. Sur la base des analyses et des conclusions des recherches du Cedefop, une **conférence Agora** est prévue pour débattre du rôle essentiel joué par les acquis de l'apprentissage dans les systèmes d'éducation et de formation et dans la promotion des parcours d'apprentissage sur le marché du travail.

Un processus de renouvellement et de réforme permanent de l'EFPI est essentiel pour que l'Europe sorte de la crise actuelle. Une question importante est celle de **l'amélioration de la coordination et de la gouvernance de l'EFPI** afin d'en assurer la qualité, la pertinence et le caractère inclusif. En 2013, le Cedefop rassemblera les résultats de plusieurs **études menées en continu** sur la gouvernance des systèmes d'EFPI et leurs interactions avec d'autres éléments du système d'éducation et de formation et avec le marché du travail. L'étude sur la **coopération entre le monde de l'éducation et de la formation et le marché du travail en matière de modernisation de l'EFPI**, engagée en 2011, éclairera les modalités de définition et de renouvellement de l'offre et des normes d'EFPI. Cette étude se penche sur les conditions propres à améliorer la pertinence des certifications de l'EFPI et à faire en sorte que les besoins du marché du travail se reflètent dans l'offre d'éducation et de formation. À partir de données comparatives portant sur plusieurs pays et secteurs professionnels, l'étude sur le **rôle**

des certifications pour réglementer l'accès aux métiers et aux professions, lancée en 2012, passera en revue les différentes formes de régulation, montrera comment elles évoluent dans la situation économique et politique actuelle – en raison également de l'évolution des technologies et du marché du travail – et se penchera sur les conséquences pour les systèmes d'EFPI. Une troisième étude, lancée en 2012, examinera **la nature et la diversité des partenariats entre prestataires d'éducation et de formation** – au niveau national, régional et local – et la manière dont ils peuvent faciliter l'accès et la progression dans l'EFPI et entre l'EFPI et l'enseignement supérieur. Le Cedefop exploitera les acquis de ces activités pour alimenter un débat sur la gouvernance de l'EFPI en Europe.

En collaboration avec la Commission européenne et Eurydice, le Cedefop poursuivra son travail sur le **décrochage dans l'EFPI**. Il prévoit d'entreprendre en 2013, avec Eurydice et sous sa coordination, une étude sur les déterminants du décrochage scolaire, notamment dans l'EFPI, et de recueillir via ReferNet des informations sur les politiques visant à le résorber. Les résultats des études menées par Eurydice et le Cedefop seront publiés dans un rapport conjoint en 2014. Les principaux domaines traités seront l'EFPI en milieu scolaire (jusqu'au secondaire supérieur) et l'EFPI par le travail (formation en apprentissage), ainsi que les mesures préventives et correctives qui encouragent les apprenants à rester ou à retourner dans l'EFPI. Les résultats de ces activités constitueront un apport au thème du semestre de la présidence lituanienne («Le rôle de l'EFPI dans la réduction du décrochage scolaire»).

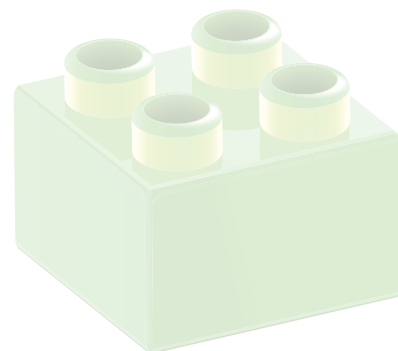


Visites d'étude et apprentissage mutuel sur les politiques

En 2013, le Cedefop gèrera la dernière année scolaire de visites d'étude (septembre 2013 à juin 2014) au titre du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Le Cedefop fera la synthèse des expériences, des résultats et de l'impact des visites d'étude et, par le biais d'une conférence et d'une publication, en assurera la diffusion auprès des groupes cibles du programme et des parties prenantes de l'éducation et de la formation en Europe, y compris les partenaires sociaux. Il continuera aussi à diffuser les résultats de ses travaux antérieurs sur les **moyens à donner aux adultes vulnérables** pour les aider à relever les défis du marché du travail, l'acquisition de **compétences clés pour l'employabilité** et la **transition des jeunes de l'éducation et de la formation à l'emploi**. Le Cedefop continuera de veiller à la pertinence des thèmes et des résultats des visites d'étude pour l'agenda européen de l'éducation et de la formation, ainsi que pour les responsables politiques et autres décideurs, y compris les partenaires sociaux.

Le Cedefop apportera son concours aux initiatives des États membres et à la coopération intergouvernementale visant à l'introduction de formations par le travail sur le modèle de l'apprentissage. C'est ainsi, par exemple, qu'il soutiendra l'«Alliance européenne pour l'apprentissage» lancée le 11 décembre 2012 à Berlin ⁽³⁷⁾ pour faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Le Cedefop continuera d'apporter son soutien à la ville de Thessalonique et à la région de la Grèce du nord (Macédoine) par l'évaluation des besoins de compétences de l'économie locale et la mise au point d'un système de développement permanent d'une offre pertinente d'EFP, afin de lutter contre l'important chômage des jeunes qui sévit dans la région.



⁽³⁷⁾ <http://www.bmbf.de/press/3385.php>. L'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, l'Italie, la Lituanie, le Portugal et la Slovaquie ont signé des mémorandums définissant la portée et les objectifs d'une coopération future [consulté le 12.12.2012].

4. PRIORITÉ À MOYEN TERME 2

Carrières et transitions – EFPC, éducation et formation des adultes, formation par le travail

Le travail du Cedefop sur **l'éducation et la formation des adultes** contribue directement à la mise en œuvre des priorités fixées au niveau européen, notamment par le communiqué de Bruges et la recommandation du Conseil sur un agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes. Le Cedefop apportera son soutien à la Commission européenne en fournissant des conseils et en faisant l'apport de son expertise aux deux groupes de travail thématiques mis en place dans ce domaine, respectivement chargés de la qualité et du financement.

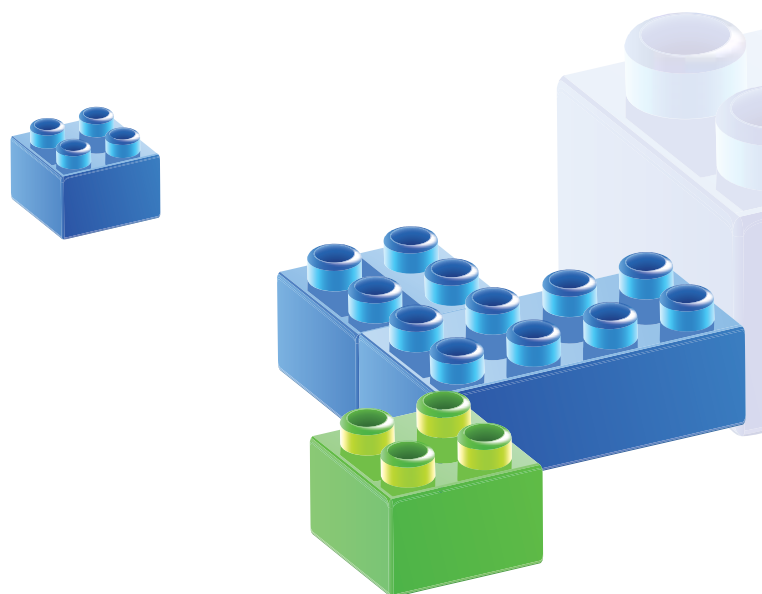
La formation par le travail est de plus en plus reconnue comme un moyen efficace de doter les travailleurs de compétences clés et de compétences professionnelles. L'apprentissage tout au long de la vie et dans tous les domaines de la vie revêt une importance croissante pour les adultes, notamment faiblement qualifiés ou au chômage. Les résultats définitifs de l'étude sur le **rôle de la formation par le travail** dans la réinsertion des chômeurs adultes sur le marché du travail (qui a débuté en 2011) seront disponibles et diffusés en 2013. Cette étude analyse l'efficacité des programmes de formation par le travail axés sur l'acquisition de compétences clés ainsi que la mesure dans laquelle ils sont utilisés dans le cadre des politiques nationales de lutte contre le chômage.

Le travail se concentrera également sur **l'examen des démarches de formation par le travail** dans l'enseignement et la formation professionnels continus (EFPC) en Europe. En 2013, le Cedefop engagera un travail systématique visant à une meilleure compréhension du profil et des fonctions de l'EFPC en Europe. Si l'on dispose d'une base de connaissances substantielle sur l'EFPI, l'EFPC évolue de manière variée, rapide et plus difficile à

appréhender. Il est ainsi plus difficile de soutenir les développements qui interviennent et de promouvoir la coopération. Une nouvelle étude sera menée, qui fera le point sur les données issues de la recherche sur l'EFPC en Europe. Cette étude se concentrera sur le profil général et les orientations du secteur de l'EFPC. En 2013, elle examinera plusieurs pays et secteurs en vue d'une étude globale qui suivra en 2014-2015. Ce domaine de travail poursuivra et complétera l'analyse secondaire des données quantitatives (émanant pour l'essentiel de la quatrième enquête sur la formation professionnelle continue et de l'enquête sur l'éducation des adultes) qu'effectue le Cedefop.

Pour assurer la qualité et la pertinence de la formation par le travail, il est nécessaire que les formateurs bénéficient tout au long de leur carrière d'un soutien pour actualiser leurs connaissances et compétences. Les formateurs se trouvent en première ligne des initiatives actuelles visant à améliorer les compétences de la population active et à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, l'employabilité ainsi que les réformes de l'EFP. Le Cedefop continuera de coordonner – de concert avec la Commission européenne – le **groupe de travail thématique sur les formateurs dans l'EFP** (mis en place en février 2012). Ce groupe repérera des exemples de politiques et pratiques efficaces de soutien aux formateurs en entreprise. En 2013, une étude sera lancée pour analyser les démarches réussies de soutien au développement professionnel de ces formateurs.





Un rôle clé revient à la **validation des acquis non formels et informels** pour renforcer la valeur des compétences et du développement professionnel des adultes dans les entreprises. En 2013, le Cedefop aidera la Commission européenne et les États membres à progresser dans la mise en œuvre de la recommandation du Conseil relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel ⁽³⁸⁾. Par ailleurs, le Cedefop finalisera et diffusera les résultats de son étude sur le recours à la validation de l'apprentissage non formel et informel dans les entreprises (qui a débuté en 2010) lors du séminaire organisé en commun par la Commission et le Cedefop sur le lancement de la recommandation. Le Cedefop assumera en outre la responsabilité de l'actualisation de l'**inventaire européen sur la validation** qui sera achevé en 2013, et apportera son soutien à la Commission et aux États membres pour l'actualisation des lignes directrices européennes. Le Cedefop poursuivra son travail de création d'une interface électronique entre les lignes directrices et l'inventaire.

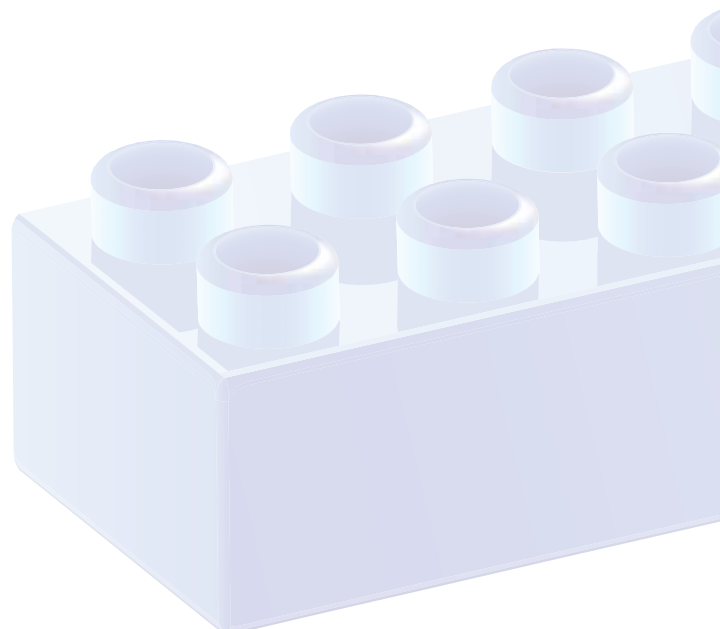
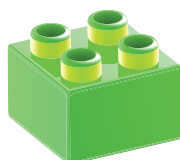
S'ils étaient soutenus par une **orientation tout au long de la vie**, c'est en meilleure connaissance de cause que les adultes pourraient prendre leurs décisions en matière d'éducation, de formation et de travail. Néanmoins, des efforts sont nécessaires pour assurer une disponibilité, une accessibilité et une efficacité accrues de l'orientation tout au long de la vie dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'emploi durable. Face à ces enjeux, le Cedefop finalisera en 2013 son étude de 2012 sur le rôle de l'orientation dans les **stratégies des employeurs en matière de gestion du vieillissement** et sur la contribution que l'apprentissage tout au long de la vie et le développement des compétences peuvent apporter à l'**allongement de la vie professionnelle** des travailleurs âgés (plus de 55 ans). Les résultats de l'analyse interne sur l'orientation à l'appui de l'insertion professionnelle des travailleurs migrants seront eux aussi publiés. La poursuite de la coopération avec la Commission et le réseau européen pour le développement de politiques d'orientation tout au long de la vie (*European Lifelong Guidance Policy Network – ELGPN*) sera assurée et il est prévu de mener, sur la base des informations nationales recueillies par le réseau ELGPN, une analyse comparative des politiques d'orientation tout au long de la vie dont les résultats seront disponibles en 2014.

⁽³⁸⁾ Conseil de l'Union européenne (2012). Recommandation du Conseil du 20 décembre 2012 relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 398/01 du 22.12.2012, p. 1-5. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:398:0001:0005:FR:PDF> [consulté le 8.2.2013].



Des études et données récentes mettent en évidence que la formation par le travail, les systèmes d'EFP dual et la formation en apprentissage contribuent à faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Le développement de la formation par le travail et l'augmentation du nombre d'apprentis comptent parmi les objectifs, tant stratégiques qu'à court terme, du communiqué de Bruges, et les États membres prennent diverses initiatives en ce sens. Néanmoins, les **formules de financement de l'EFP dual et de la formation en apprentissage** sont diverses et complexes, et requièrent d'importants investissements privés. En 2013, le Cedefop lancera une étude destinée à examiner les formules de financement de même que les coûts privés et publics de la formation par le travail et de l'EFP dual dans les pays d'Europe. Il s'agit d'aider à mieux comprendre les conditions nécessaires pour concevoir des formules de formation par le travail dans l'EFP ainsi que le coût d'une coopération renforcée entre les pouvoirs publics et les employeurs en matière d'offre de formation.

Les recherches en cours du Cedefop sur l'apprentissage tout au long de la vie et son impact sur les transitions professionnelles des travailleurs adultes nous éclairent sur la manière dont l'EFP et les diverses formes de **développement des compétences** facilitent la réussite professionnelle et les **transitions dans la vie professionnelle**. Ces recherches contribueront à faire mieux comprendre les parcours éducatifs et professionnels des travailleurs. Le Cedefop commencera à en publier les résultats en 2013 pour nourrir le débat sur les politiques. En outre, ces recherches seront élargies pour examiner comment l'apprentissage peut améliorer le sort des membres de groupes menacés de marginalisation sur le marché du travail (du fait de leur statut socio-économique et/ou de leur situation par rapport au seuil de pauvreté). L'objectif poursuivi est de clarifier l'influence de l'apprentissage sur l'identité et le capital social des individus lors des transitions sur le marché du travail, ainsi que sur leurs perspectives de carrière.



5. PRIORITÉ À MOYEN TERME 3

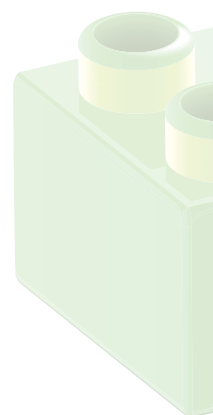
Analyse des besoins d'aptitudes et de compétences pour étayer l'offre d'EFPP

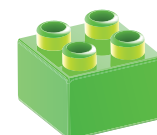
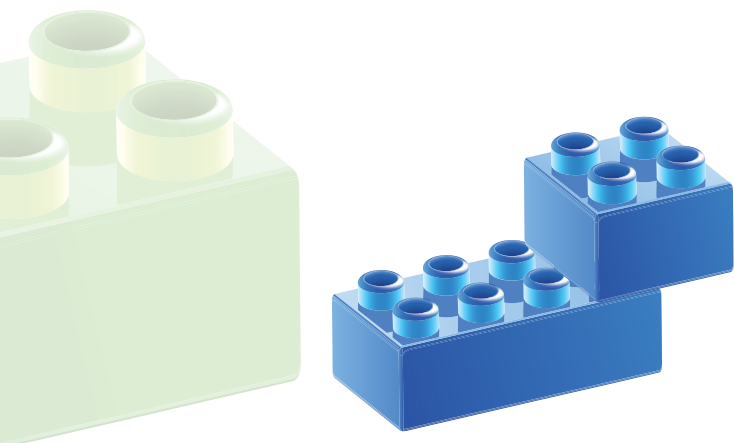
Pour soutenir le suivi et l'anticipation des besoins de compétences dans l'UE et pour mieux remédier aux inadéquations de compétences, comme le demandent la stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois et la récente communication de la Commission *Vers une reprise génératrice d'emplois* («paquet Emploi»), le Cedefop poursuivra son travail d'étude et d'analyse de l'évolution de la demande et de l'offre de compétences ainsi que des inadéquations et déséquilibres qui en résultent sur le marché du travail. Le Centre participera par ailleurs au groupe de pilotage interinstitutionnel du Panorama européen des compétences.

Le **Panorama européen des compétences** a été lancé par la Commission en décembre 2012 pour améliorer la transparence des informations disponibles sur le marché du travail en Europe. Ce panorama comprend des données et informations émanant de sources européennes et nationales, parmi lesquelles les données et analyses du Cedefop en matière de besoins de compétences. Les prévisions du Cedefop sur l'offre et la demande de compétences sont un élément constitutif essentiel du Panorama. Mais le Centre utilise également son expertise pour analyser les besoins de compétences dans des secteurs et professions clés des États membres ainsi que certaines compétences transversales, afin de produire à intervalles réguliers des rapports et des notes d'information sur les tendances en matière de compétences dans l'UE. Le Cedefop et Eurofound, qui participent tous deux au groupe de pilotage interinstitutionnel du Panorama européen des compétences, coopèrent pour mutualiser leur expertise au niveau européen et sectoriel, en particulier pour effectuer des analyses spécifiques par pays. Pour compléter

et enrichir le Panorama européen des compétences, le Cedefop lancera en 2013 une étude destinée à mener une évaluation des risques et à repérer les besoins de compétences qui constituent des priorités stratégiques d'action en raison de leur importance, de leur ampleur et de leur impact sur l'économie.

Depuis 2009, le Cedefop établit à intervalles réguliers des **prévisions de l'offre et de la demande de compétences** dans l'UE. Les prévisions du Cedefop permettent d'effectuer des comparaisons entre les États membres et fournissent un tableau européen des tendances des besoins en compétences. Les prévisions de la demande de compétences sont ventilées par secteur, par profession et par niveau de qualification. Les prévisions de l'offre de compétences sont disponibles par sexe, par groupe d'âge et par niveau de qualification. En outre, le Cedefop établit plusieurs indicateurs de déséquilibres et des scénarios politiques afin de renforcer la capacité d'alerte précoce de ces prévisions. C'est ainsi qu'en 2013 (sous réserve des disponibilités budgétaires), il lancera une étude pour examiner l'impact à moyen terme de l'accroissement de la mobilité intracommunautaire dû à la crise, depuis les pays en récession frappés par un fort chômage et une surqualification des travailleurs vers les pays à l'économie plus robuste actuellement en proie à des pénuries de compétences. Cette étude se penchera également sur l'incidence et sur les répercussions de la migration de retour. Au printemps 2013, le Cedefop actualisera ses prévisions de l'offre et de la demande de compétences, en y intégrant les données disponibles les plus récentes, et en étendra par ailleurs l'horizon, qui passera de 2020 à 2025. Des prévisions concernant la Croatie seront ajoutées à

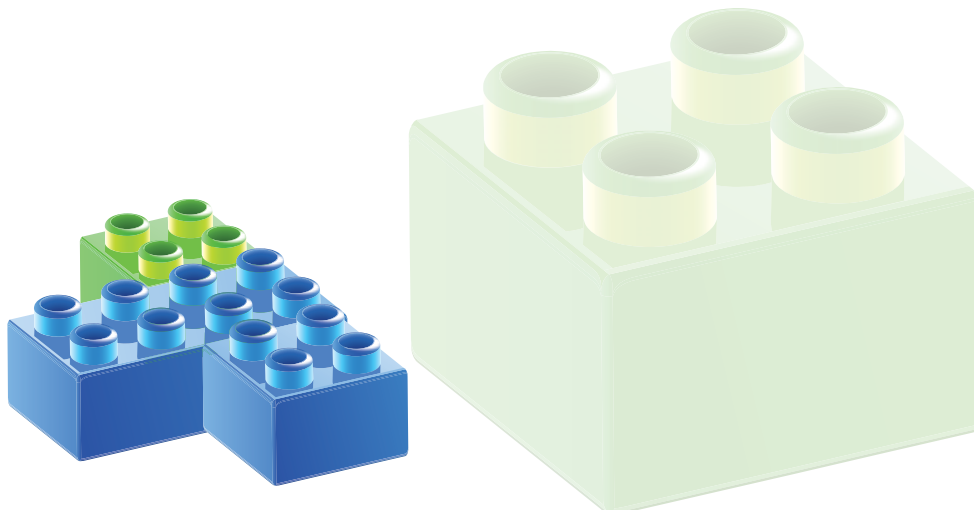




celles des autres pays en juillet, lors de son adhésion à l'UE. Les prévisions du Cedefop sont disponibles en ligne sur le site web du Centre et dans le Panorama européen des compétences.

En coopération avec la Commission européenne, les partenaires sociaux et d'autres experts internationaux, le Cedefop a mis au point une **enquête européenne auprès des employeurs sur les besoins de compétences**. Cette enquête vise à explorer l'évolution des besoins de compétences dans les entreprises et l'origine des différences entre les pays, les professions et les entreprises. L'enquête pilote menée au printemps 2012 a permis de valider la démarche retenue par le Cedefop pour mesurer l'évolution des besoins de compétences du point de vue des employeurs dans neuf pays, ainsi que dans divers secteurs et professions. Néanmoins, pour étendre l'exercice à l'ensemble de l'UE, il faut veiller à la maîtrise des coûts et choisir un modèle à même de fournir des estimations robustes par pays tout en conservant la démarche et les qualités de l'enquête pilote. À la suite d'une recommandation de la Commission européenne sur le déploiement d'une enquête européenne, le Cedefop s'est vu confier cette tâche. Cette enquête se penchera essentiellement sur l'évolution de l'importance des compétences génériques dans l'ensemble des professions. En concordance avec les évolutions actuelles du marché du travail et conformément à l'agenda politique de l'UE, la priorité continuera d'être accordée aux compétences vertes et aux compétences informatiques. Le Cedefop effectuera donc en 2013 tous les préparatifs nécessaires, y compris l'adaptation du questionnaire et un test à grande échelle, pour pouvoir conduire début 2014 une enquête paneuropéenne.

Le Cedefop étudie l'**inadéquation des compétences** dans le but de faire mieux comprendre ses effets sur les individus et sur leur itinéraire professionnel, et aussi parce que l'on admet qu'elle fait obstacle à la compétitivité économique et qu'elle entraîne d'importants coûts sociaux. En 2013, le Cedefop présentera dans une publication de référence les résultats de ses recherches sur les répercussions de l'inadéquation des compétences sur les individus, en particulier dans les **groupes vulnérables** (tels que les travailleurs âgés, les chômeurs, les migrants et les minorités ethniques) et ses liens avec les transitions sur le marché du travail, ainsi que de nouvelles données sur les **différences des déséquilibres de compétences d'un secteur et d'un pays à l'autre**. Les résultats des recherches du Cedefop sur l'inadéquation des compétences seront diffusés lors d'une conférence qui rassemblera des chercheurs et des décideurs et constitueront un apport au Conseil de l'agenda mondial pour l'emploi du Forum économique mondial, auquel le Cedefop a été invité à participer pour les deux années à venir. Le Cedefop et l'OCDE sont chargés de différents éléments et coopèrent sur le thème général. Les données empiriques disponibles seront assorties d'un examen théorique et pratique approfondi de politiques et initiatives qui parviennent à réduire l'incidence et le coût de l'inadéquation des compétences et constituent des modèles de bonne gouvernance de l'offre et de la demande de compétences. Enfin, la nouvelle enquête du Cedefop sur l'**inadéquation et l'obsolescence des compétences** sera menée dans les 27 États membres de l'UE. Cette enquête examine l'incidence de l'inadéquation dans certains types d'aptitudes et de compétences ainsi que ses déterminants, par

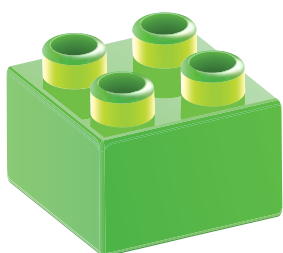


exemple l'évolution organisationnelle et technologique ou le manque de possibilités de formation en milieu de travail. Elle explore par ailleurs les liens entre inadéquation et obsolescence (comme la situation des travailleurs qui se retrouvent «sous-qualifiés» à l'issue de périodes d'absence du marché du travail ou faute d'investissements dans les compétences). Afin d'en dégager des implications et des recommandations de stratégies en matière d'éducation, d'emploi et de compétences, l'enquête se penche sur les stratégies efficaces de prévention et de résorption de l'inadéquation et de l'obsolescence des compétences, en mettant l'accent sur la formation et l'apprentissage et le rôle des pratiques de travail innovantes propices à l'apprentissage.

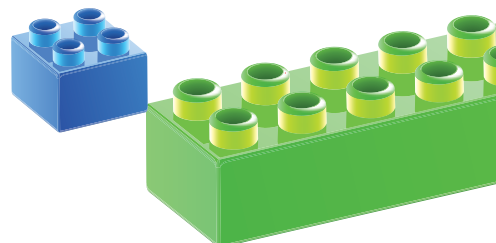
Les secteurs présentent des caractéristiques différentes et des degrés différents de réactivité au changement, qui se répercutent directement sur leurs besoins spécifiques de compétences. Le Cedefop a engagé en 2012 un travail d'exploration sur un système européen d'anticipation des **évolutions sectorielles et des besoins de compétences qui en résultent**. En 2013, ce travail se concentrera sur l'évaluation de la faisabilité de transposer les meilleures pratiques nationales vers le niveau européen et sur le développement d'un modèle sectoriel d'anticipation à court terme des besoins de compétences. Il s'agit de fournir en

temps utile des informations aux institutions et aux individus afin de leur permettre de réagir plus efficacement aux évolutions du marché du travail et de réduire les risques de pénurie ou d'inadéquation. Le Cedefop continuera parallèlement, en coopération avec le groupe de travail interagences sur l'écologisation de l'EFTP mis en place en 2012, d'explorer l'**écologisation de l'économie** et son impact sur les besoins de compétences et les politiques d'EFP.

Le Cedefop continuera d'animer **Skillsnet** et de bénéficier des contributions de ce réseau à ses divers volets de recherche et d'analyse des besoins de compétences et de la validation de ses résultats. Le Cedefop collaborera également avec l'OIT et l'ETF pour produire une série de guides sur les méthodes d'anticipation des besoins de compétences.



6. Communication, information et diffusion



La politique de communication du Cedefop a pour objectif d'améliorer l'image de l'EFPP en diffusant en temps utile des informations claires, fiables et – lorsque cela est possible et opportun – comparables, afin de rapprocher les sphères de la recherche et de la prise de décision sur les politiques d'EFPP en Europe. Le Cedefop s'efforce à la fois de répondre aux besoins spécifiques d'informations des décideurs, y compris des partenaires sociaux, et d'être une source ouverte d'informations pour les chercheurs et les praticiens de l'EFPP ainsi que pour le public en général. Si la fourniture en temps utile d'informations sur l'EFPP relève de la mission du Cedefop, la diffusion efficace des résultats n'en est pas moins importante pour les parties prenantes de l'EFPP, tant au niveau européen que dans les États membres.

Le Cedefop combine ses divers outils de communication (publications, notes d'information, communiqués de presse, médias sociaux, manifestations et annonces sur le portail web) afin de donner davantage d'impact à ses messages. En 2013, le Cedefop continuera d'étudier comment améliorer sa communication, en ciblant mieux les informations, en utilisant ses réseaux pour parvenir à une plus large diffusion et en diversifiant ses canaux de communication, par exemple grâce à un recours accru aux balados, aux vidéos et aux nouveaux médias en général.

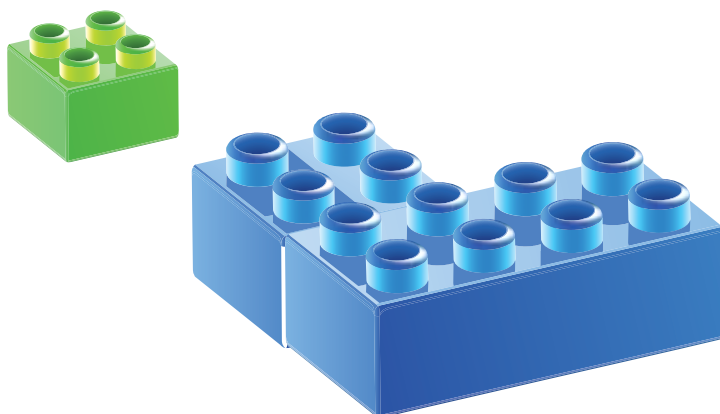
Le Cedefop fournit des informations et réalise des présentations à l'intention de ses parties prenantes, parmi lesquelles les institutions de l'UE, en vue de soutenir leur travail. Il recourt également aux médias grand public (journaux locaux et européens, radio, télévision) pour toucher une plus vaste audience. En 2013, il s'efforcera d'augmenter le nombre de communiqués de presse émanant

de son service de presse et d'information et de faire appel à des médias de pointe sur des thèmes spécifiques d'intérêt général. Le souci de synergie avec les activités de la Commission contribuera à renforcer l'impact de ces activités. Les parties prenantes et les citoyens européens peuvent suivre et commenter le travail du Cedefop sur Facebook et Twitter, médias interactifs.

Le service de conférences du Cedefop apporte son concours aux manifestations du Cedefop et renforce les relations du Centre avec son environnement local. Des manifestations régulières sont organisées pour les universités de Thessalonique, les parties prenantes locales de l'EFPP et les autorités régionales sur des thèmes relatifs à l'EFPP et au marché du travail. Le Cedefop poursuivra par ailleurs sa coopération avec le musée de la photographie de Thessalonique. Le service Visiteurs du Cedefop organise des programmes pour les professionnels de l'EFPP de toute l'Europe et les délégations d'autres continents en visite au Centre.

Le service Bibliothèque et documentation tient à jour la base de données bibliographiques du Cedefop (VET-Bib) et répond aux questions touchant l'EFPP qui lui sont posées par les décideurs, les experts et les citoyens. Il procure des éléments au service d'information du Cedefop, effectue une veille des développements intervenant au sein des institutions de l'UE pour repérer les possibilités de communication, contribue à la base de données de contacts du Cedefop et gère l'enregistrement du courrier, les documents et les archives du Centre.

La fourniture d'informations sur les développements de l'EFPP dans l'UE fait partie de la mission du Cedefop. Le Centre a donc mis en place une



vaste bibliothèque sur l'EFPP et la littérature en rapport avec l'EFPP de même que des services de référencement. Les ouvrages imprimés ont perdu du terrain au profit des médias électroniques ainsi que du stockage et de la diffusion électroniques des informations. Les services de la bibliothèque sont en voie de numérisation et offrent de façon croissante des prestations en ligne. Ces tendances se renforceront encore en 2013, dès lors que le Cedefop élabore une ample stratégie de TIC pour répondre aux impératifs de l'évolution des pratiques et des modes d'information.

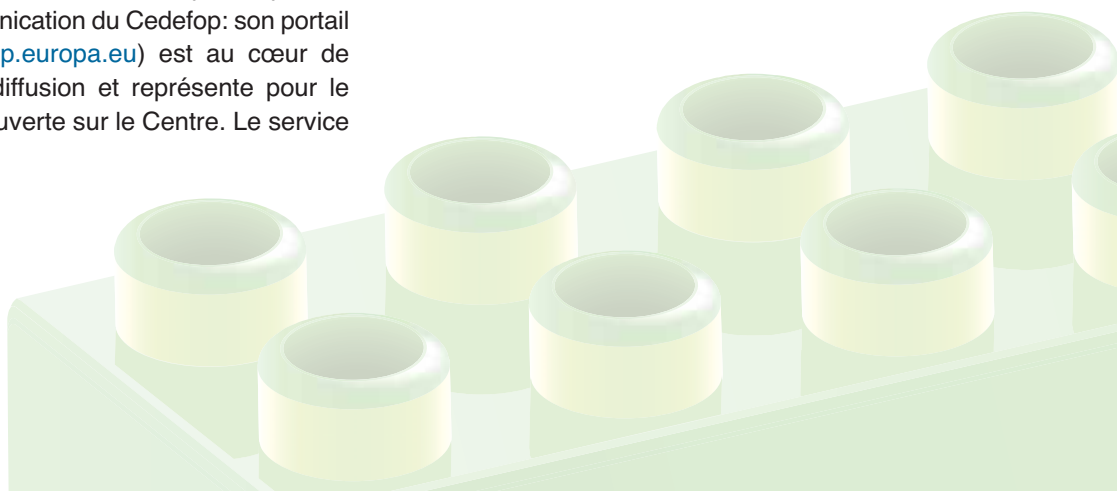
Les services de publication assurent à un niveau élevé de qualité l'édition, la traduction, la présentation, la production et la diffusion d'exemplaires imprimés des publications du Cedefop lors de conférences et manifestations. La publication électronique est devenue le format standard de diffusion des travaux du Cedefop, et les ressources se concentrent sur un nombre limité de publications phares paraissant chaque année ainsi que sur des supports plus succincts d'information ciblée tels que les notes d'information. Le Cedefop étudie en permanence de nouveaux formats, par exemple les livres numériques permettant la lecture des publications sur divers supports mobiles tels que liseuses, ardoises numériques et téléphones intelligents, pour répondre aux besoins des parties prenantes et toucher une plus large audience.

La Toile mondiale est devenue le plus important vecteur de communication du Cedefop: son portail web (www.cedefop.europa.eu) est au cœur de ses activités de diffusion et représente pour le public la fenêtre ouverte sur le Centre. Le service

de gestion du contenu web assure un accès optimal en ligne à toutes les publications du Cedefop, à des informations d'actualité sur l'EFPP, à des matériels audiovisuels, ainsi qu'aux présentations, discussions et conclusions de conférences. Les extranets et les flux RSS soutiennent les réseaux du Cedefop et favorisent l'échange d'informations. Le portail web est réaménagé en permanence pour en améliorer la convivialité. En 2013, un groupe de travail transversal présentera ses recommandations finales sur la manière dont le Cedefop devrait réagir aux dernières évolutions des TIC et exploiter le potentiel de nouvelles technologies, telles que l'informatique en nuage.

Une fois terminés les travaux de réparation du bâtiment du Cedefop, en 2013, les conférences du Centre seront de nouveau essentiellement organisées dans ses locaux.

Le Cedefop continuera d'apporter son soutien aux manifestations des présidences de l'UE en lien avec l'EFPP et les questions connexes et de collaborer avec la Commission européenne, le Parlement européen, le Comité économique et social européen et le Comité des régions en organisant en commun des ateliers et des conférences et en apportant des contributions aux initiatives politiques liées à l'EFPP.



7. Gestion, ressources, contrôle interne et gestion des risques

En 2011, le Cedefop avait relancé la **procédure de sélection d'un nouveau directeur**. Le comité de présélection n'ayant retenu aucun candidat, cette procédure n'a pas abouti. Une nouvelle procédure a donc été engagée, qui s'achèvera en 2013. Des dispositions ont été prises pour que les tâches de gestion soient assumées jusqu'à l'entrée en fonctions d'un nouveau directeur.

Après l'achèvement des travaux de réparation du bâtiment du Cedefop prévu au printemps 2013, les travaux de rénovation et **activités de maintenance** engagés en 2012 se poursuivront tout au long de l'année 2013, y compris le réaménagement de l'infrastructure audiovisuelle de conférence des salles de réunion.

Le Cedefop poursuivra son travail sur une **stratégie informatique** globale en vue d'adapter l'architecture informatique du Centre aux évolutions techniques et aux technologies de pointe. En 2013 devraient être prises les premières mesures de mise en œuvre, qui concerneront le site web du Cedefop et Europass.

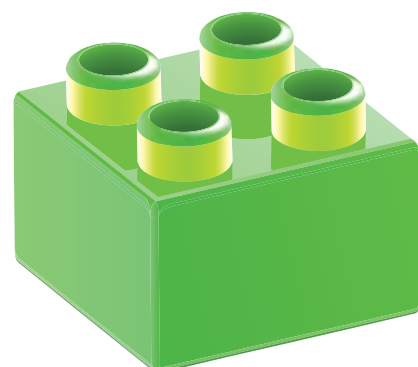
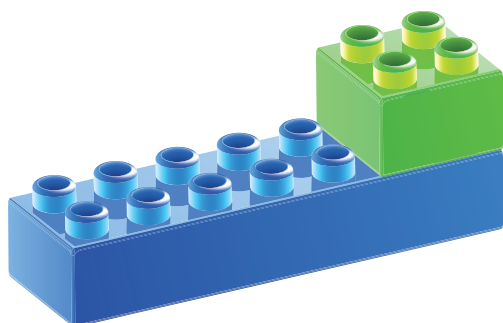
Le **développement informatique en matière de gestion** portera essentiellement sur le perfectionnement des outils existants afin d'en améliorer l'efficacité. Sur la base du logiciel de passation électronique des marchés publics, le Cedefop envisagera la mise au point d'un outil d'appel d'offres électronique.

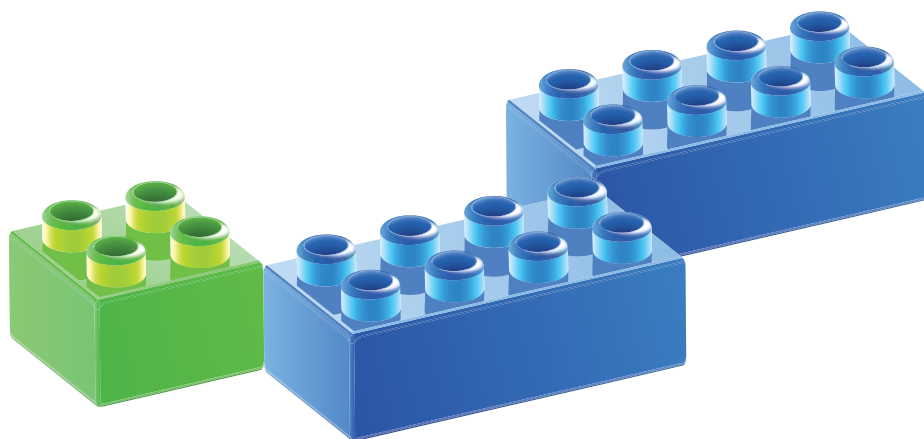
En 2013, le service Ressources humaines (RH) se concentrera sur la mise en œuvre de la «**réforme du Statut du personnel**» et le **suivi de l'enquête auprès du personnel** lancée le 3 décembre 2012. Les travaux relatifs à la mise en œuvre des éléments pertinents du plan de continuité des activités (par exemple la numérisation des dossiers du personnel) se poursuivront en 2013.

En ce qui concerne la **planification et le suivi** du travail du Cedefop, le Centre ajustera sa planification budgétaire du Titre 1. Les perfectionnements à apporter au système de mesure des performances du Cedefop porteront notamment sur l'amélioration des indicateurs, l'exploitation des données d'évaluation comparative et la coopération entre agences. Toutes ces adaptations viseront à renforcer l'efficacité et à simplifier les fonctions administratives.

Le **système de contrôle interne** sera encore perfectionné, sur la base de recommandations issues d'audits, d'évaluations et de contrôles ex post internes de mesures antérieures. La planification du budget tiendra également compte des nouvelles perspectives financières.

Au second semestre 2013, les résultats de l'**évaluation externe** (périodique) **du Cedefop** par la Commission européenne seront disponibles et des actions devront être prises pour y donner suite. Le plan d'action de la Commission sur le travail de suivi du groupe de travail interinstitutionnel





sur les agences de l'UE pourra lui aussi rendre nécessaire une action de la part du Centre.

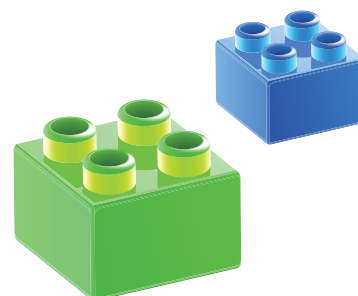
Depuis 2008, le Cedefop procède régulièrement à une évaluation des risques en deux volets. Il s'agit d'une évaluation ex ante pour identifier les risques aux niveaux de l'organisation d'une part et des activités/projets prévus au programme de travail annuel d'autre part. Le premier volet consiste en une évaluation générique de type descendant au niveau de l'organisation, basée essentiellement sur l'évaluation des divers risques par la direction du Centre. Le second volet, qui porte essentiellement sur les activités et projets, est de type ascendant et comprend une évaluation de la part des chefs de projet. L'évaluation intégrale des risques figure dans le plan annuel de gestion. L'évaluation des risques examine la probabilité des risques et leur impact sur l'organisation. Outre une description des risques et de leur impact sur les activités et les résultats du Centre, elle préconise des mesures d'atténuation propres à réduire les niveaux de risque.

Les thèmes qui, même après prise en compte

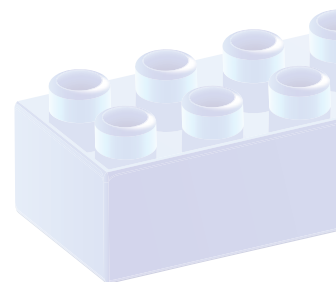
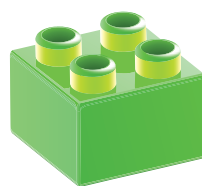
de mesures d'atténuation, restent considérés comme «à risque élevé» figurent dans le plan de gestion des risques de l'année suivante. Pour 2013, ce plan comporte trois thèmes, dont deux concernent le niveau de l'organisation. Il s'agit dans un cas de contraintes organisationnelles pour traiter de manière efficace et efficiente les demandes ad hoc de modifications et d'ajouts au programme de travail. L'autre cas concerne les réparations du bâtiment, qui ont pris du retard. Ce risque sera réévalué en janvier 2013, au moment où – selon le calendrier révisé – les travaux devraient s'achever. Le plan de gestion des risques ne comporte qu'un seul risque au niveau des activités et projets. Il s'agit du projet de Panorama des compétences, qui n'est pas encore défini en détail et dont plusieurs facteurs importants sont encore inconnus. Le risque résulte donc pour l'essentiel d'incertitudes relatives à plusieurs conditions importantes.



8. Plan de gestion des risques 2013

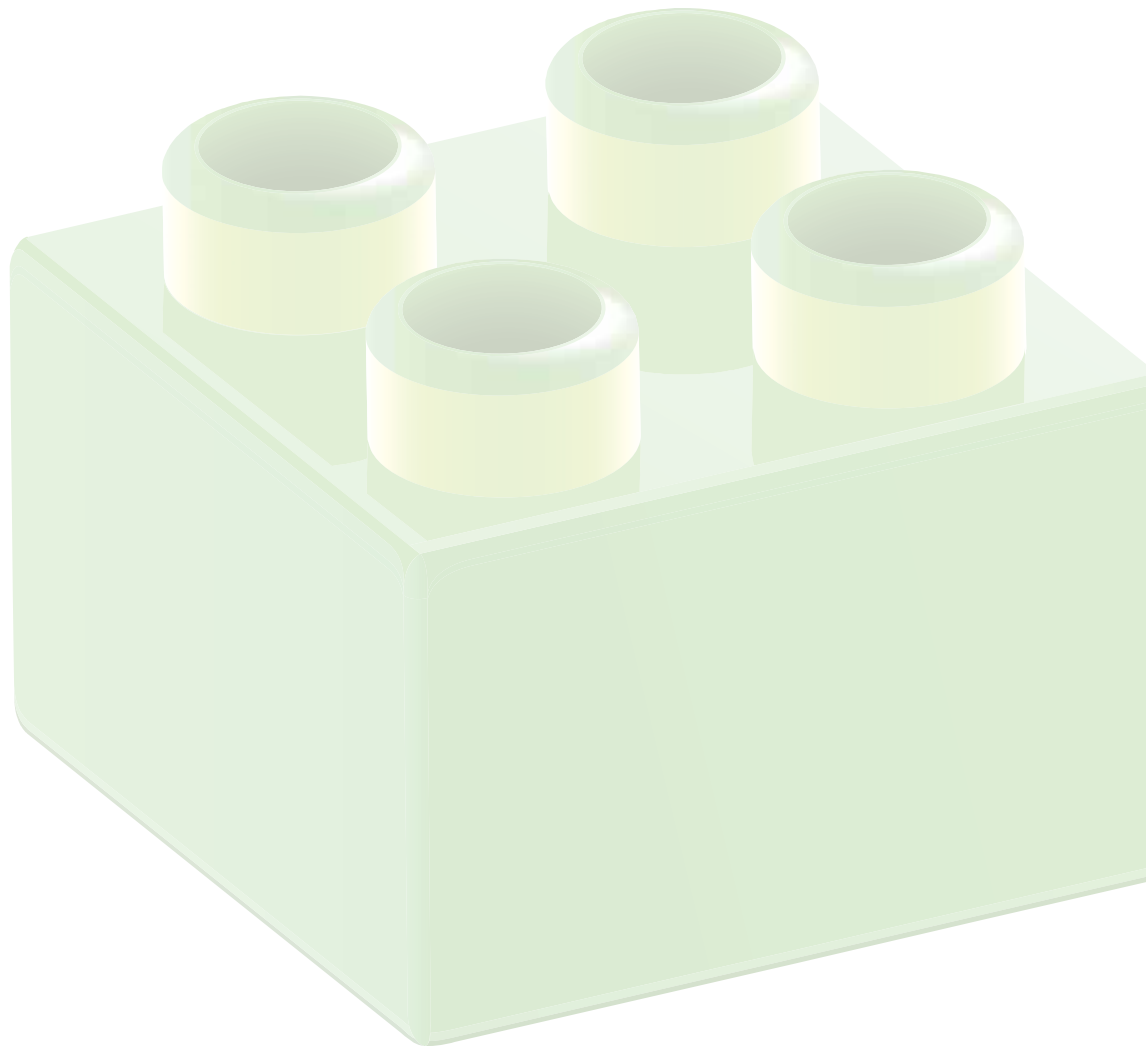
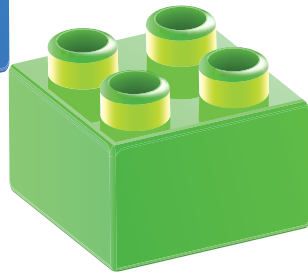
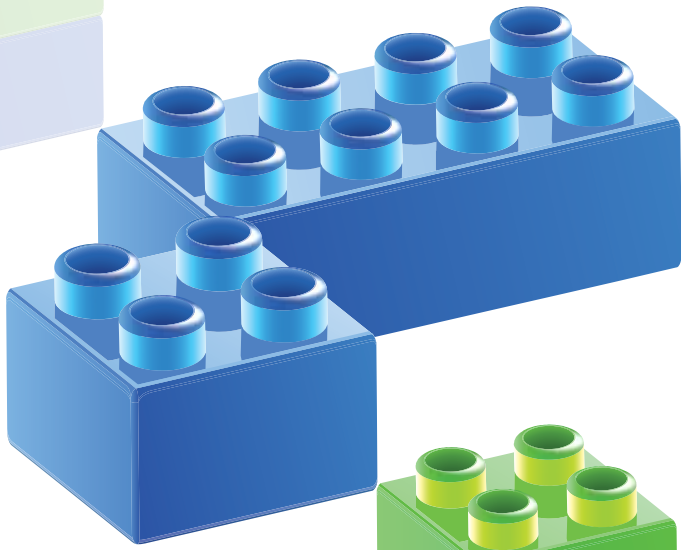
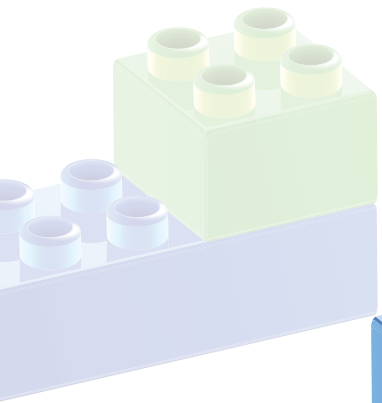


Thème/ projet	Description du risque	Mesure prévue (observations)	Responsable
1. Demandes externes imprévues émanant de parties prenantes	La réalisation/qualité est affectée du fait que des demandes émanant de parties prenantes, y compris institutions européennes, ne s'appuient pas sur des ressources supplémentaires et sollicitent donc excessivement les ressources disponibles sans permettre une planification et une adaptation correctes des activités. Cela peut également nuire à la réputation du Cedefop.	Suivi de l'évolution de la situation, anticipation des besoins, communication des objectifs du Cedefop et suppression de certaines activités du programme de travail si nécessaire, peuvent atténuer ces risques; rapports réguliers au Conseil de direction sur les modifications à apporter au programme de travail.	Direction
2. Restauration du bâtiment et travaux de suivi	Le risque que les réparations du bâtiment ne soient pas achevées figurait déjà au plan précédent de gestion des risques; la mise en œuvre des mesures d'atténuation est en cours. Les travaux ont jusqu'ici été menés comme prévu, mais d'importants retards ont imposé des mesures d'atténuation supplémentaires pour minimiser les effets sur le personnel (le risque devrait être réévalué en janvier 2013).	Surveillance étroite des travaux à mettre en place. Communication d'informations sur tout nouveau problème à l'entreprise de surveillance et aux pouvoirs publics grecs. Information régulière du personnel (ce risque figurait déjà aux plans de gestion des risques de 2009, 2010, 2011 et 2012).	Infrastructure/ Ressources/ risque externe
3. Panorama des compétences et Skillsnet	<p>(a) Le Panorama devra encore faire l'objet d'un travail important lorsqu'il sera remis au Cedefop;</p> <p>(b) l'incertitude permanente quant à la gouvernance informatique du projet impose au Cedefop de réagir à des modifications de dernière minute et de prendre en charge à bref délai la gestion informatique/le site web du projet;</p> <p>(c) réticence de la CE à doter le Cedefop de ressources d'appoint pour gérer le Panorama des compétences – d'où danger pour le programme de travail 2014.</p>	<p>(a) Le Cedefop fixera clairement d'ici fin mars 2013 des impératifs fonctionnels minimaux pour la remise du Panorama. Cela fournira une orientation et une vision claire de la situation qui devra être celle du produit à la fin de l'année;</p> <p>(b) suivi étroit des discussions entre EAC et EMPL sur la question de savoir où le Panorama devrait être hébergé et suivi étroit du logiciel et de la technologie utilisés par le contractant pour mettre au point le site web;</p> <p>(c) les impératifs de personnel et de budget requis pour la maintenance du Panorama (contenu et technologie en tant que nécessaire) seront fixés par le Cedefop d'ici fin avril 2013 pour une première discussion au sein du Bureau. Un accord final sera conclu d'ici à juin 2013, date de la réunion du Conseil de direction.</p>	Chef de l'aire d'activités RPA, chefs de projet



Correspondance des activités et projets avec les priorités à moyen terme 2012-2014 du Cedefop et son budget par activité (ABB)

	PRIORITÉ À MOYEN TERME 1	PRIORITÉ À MOYEN TERME 2	PRIORITÉ À MOYEN TERME 3
PMT	Soutien à la modernisation des systèmes d'EFP	Carrières et transitions – EFPC, éducation et formation des adultes et formation par le travail	Analyse des besoins d'aptitudes et de compétences pour étayer l'offre d'EFP
ABB	Analyse des politiques et rapports	Éducation et formation des adultes et transitions	Analyse des compétences
Projets	Rapports sur les politiques	Formation par le travail	Prévisions des compétences
	Description des systèmes d'EFP	Validation	Besoins de compétences dans les entreprises
	ReferNet	Orientation tout au long de la vie	Inadéquation et obsolescence des compétences
	Statistiques et indicateurs	Formateurs de l'EFP	Besoins de compétences par secteur et profession
		Financement de l'EFP	Panorama des compétences et Skillsnet
		Carrières et transitions – bénéfiques de l'EFP	
ABB	Instruments européens communs, certifications et acquis de l'apprentissage		
Projets	CEC/CNC/ESCO		
	Assurance qualité		
	Certifications/acquis de l'apprentissage/perméabilité		
	ECVET		
	Europass		
ABB	Visites d'étude		
ABB	Communication, information et diffusion (communication externe, documentation et information, publications et gestion du contenu)		
ABB	Ressources, Direction (ressources humaines, finances et marchés publics, technologies de l'information et de la communication, infrastructure)		



9. Fiches d'activité par priorité à moyen terme, activité et projet

PRIORITÉ À MOYEN TERME

SOUTIEN À LA MODERNISATION DES SYSTÈMES D'EFP

Activité: Analyse des politiques et rapports

Le Cedefop a été chargé de rendre compte des progrès réalisés par les États membres dans la mise en œuvre des priorités communes pour l'EFP dans le cadre du processus de Copenhague. Pour s'acquitter de ce mandat, le Cedefop élabore et diffuse des analyses politiques et des rapports évaluant les progrès accomplis dans la coopération européenne en matière d'EFP et visant à éclairer l'élaboration future des politiques d'EFP.

Le communiqué de Bruges combine une vision stratégique à long terme pour 2020 (11 objectifs stratégiques) et l'engagement de mettre en œuvre une série de mesures au niveau national pour 2014 (22 objectifs à court terme) pour moderniser et développer l'EFP. Le Cedefop rend compte des progrès accomplis au niveau national dans la mise en œuvre des objectifs à court terme et évalue leur contribution à la réalisation des objectifs stratégiques fixés pour l'EFP en Europe. En outre, le Cedefop examine des politiques clés d'EFP sélectionnées et prépare des états des lieux thématiques à l'appui de la Commission européenne et des pays exerçant la présidence.

Le Cedefop publie des descriptions des systèmes nationaux d'EFP, actualisées chaque année par ReferNet, qui fournissent le contexte des analyses des politiques. Le Centre produit également des analyses statistiques et indicateurs de l'EFP alignés sur les politiques, afin d'établir les éléments d'un bilan de la contribution de l'EFP à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020

Les divers volets de l'analyse des politiques par le Cedefop, en particulier l'examen des progrès de la politique d'EFP, soutiennent la Commission par la fourniture de bilans systématiques et réguliers des principales évolutions de l'EFP dans les pays de l'UE pour contribuer au processus de coordination économique européenne (semestre européen). Ce travail alimente notamment les analyses par pays et les recommandations spécifiques par pays pour l'éducation et la formation préparées par la DG EAC (au printemps) et l'examen annuel de la croissance réalisé par la Commission européenne (à l'automne).

Les analyses et rapports rédigés par le Cedefop sur les politiques et systèmes d'EFP se fondent sur les contributions régulières de ReferNet – le réseau européen du Cedefop en matière d'EFP, composé d'institutions d'EFP de premier plan de tous les États membres, de Norvège et d'Islande.

Impact escompté

L'intention du Cedefop est de promouvoir une politique européenne d'EFP fondée sur des données probantes et une coopération renforcée entre les pays qui partagent les mêmes priorités politiques. Il entend également se positionner en tant que source d'expertise faisant autorité en matière de politiques d'EFP en Europe, à même de suivre les progrès réalisés dans la modernisation de l'EFP en Europe.

Activité ABB correspondante: Analyse des politiques

Principaux résultats de l'activité

Production de nouvelles connaissances et de nouveaux éclairages et sensibilisation accrue des décideurs européens et nationaux, dont les partenaires sociaux, et en particulier des parties prenantes du processus de Copenhague (coopération européenne en matière d'EFPI), sur les questions suivantes:

- progrès dans la mise en œuvre des objectifs à court terme 2011-2014 du communiqué de Bruges et des objectifs politiques stratégiques correspondants, ainsi que dans les mesures prises au niveau national pour donner suite aux recommandations spécifiques par pays adoptées par le Conseil pour le semestre européen;
- tendances des aspects «assurance de la qualité dans l'EFPI» et «prévention du décrochage scolaire grâce à l'EFPI», conformément aux thèmes semestriels arrêtés pour 2013;
- facteurs et déterminants de l'attractivité de l'EFPI, politiques innovantes et efficaces d'augmentation de la participation à l'EFPI;
- obstacles à la mobilité des apprenants de l'EFPI et stratégies et initiatives des États membres pour les éliminer;
- caractéristiques essentielles des systèmes nationaux d'EFPI.

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système de mesure des performances du Cedefop)

Conseil politique

- Citations dans les documents politiques de l'UE
- Missions confiées au Cedefop dans les documents politiques
- Documents politiques de l'UE que le Cedefop a aidé à préparer
- Participation aux réunions des comités, groupes de travail, groupes d'experts et autres acteurs clés, ainsi qu'aux manifestations et conférences des présidences destinées à piloter ou à soutenir la mise en œuvre des politiques

Nouvelles connaissances

- Téléchargement des publications/documents de travail et de recherche/notes d'information
- Citation des publications/études dans la littérature

Sensibilisation accrue

- Fréquentation du site web
- Participation à des conférences et autres manifestations
- Utilité des conférences et manifestations du Cedefop/satisfaction des participants
- Couverture médiatique, audience des articles et communiqués de presse

Projet 1: Rapports sur les politiques

En étroite consultation avec la Commission européenne et les autres parties prenantes, le Cedefop continuera d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des 22 objectifs à court terme arrêtés dans le communiqué de Bruges. Sur la base du bilan intermédiaire de 2012, le Cedefop va recueillir, analyser et synthétiser des informations quantitatives et qualitatives et actualiser les fiches présentant les progrès par objectif à court terme et par pays.

En 2013, une large part du travail sera consacrée à la préparation du prochain rapport exhaustif sur les politiques, à paraître en 2014. En tant que de besoin, le Centre réajustera son approche de collecte de données auprès de diverses sources relevant ou non du Cedefop (essentiellement via ReferNet, voir projet 3 ci-dessous). La collecte d'informations auprès des parties prenantes concernées débutera à l'automne 2013. En fonction du thème à l'ordre du jour et de la disponibilité des données, le Cedefop fournira des informations sélectionnées («états des lieux thématiques») pour les réunions des Directeurs généraux de l'enseignement et de la formation professionnels (DGFP).

Principaux produits pour 2013**Calendrier/périodicité**

Publication: fiches actualisées sur les progrès par pays (publication en ligne sur une interface spécifique)	Action continue au fur et à mesure de la disponibilité de nouvelles informations
Examen des principales évolutions de l'EFPI dans les pays de l'UE – Apport du Cedefop à la Commission européenne pour le semestre européen	Février et octobre
Publication: <i>Improving conditions for learner's mobility in VET</i> [Améliorer les conditions de la mobilité des apprenants dans l'EFPI] (document de travail)	Août
Publication: <i>IVET attractiveness in Europe</i> [Attractivité de l'EFPI en Europe] (document de recherche)	Septembre
États des lieux thématiques sur l'assurance de la qualité (présidence irlandaise) et le rôle de l'EFPI dans la réduction du décrochage scolaire (présidence lituanienne)	Avril et octobre
Fourniture de conseil et d'expertise aux principales parties prenantes pour diverses réunions et manifestations (groupe de travail de Copenhague, DGFP, CCFP, etc.)	Action continue

Projet 2: Description des systèmes d'EFPI

Ce projet porte sur l'élaboration d'une série de produits décrivant les principales caractéristiques des systèmes nationaux d'EFPI et leurs réformes dans l'UE: rapports nationaux «VET in Europe» (L'EFPI en Europe), *Spotlight on VET* (Regards sur... la formation professionnelle) et *National news on VET* [Actualités nationales sur l'EFPI].

Les rapports nationaux de la série «VET in Europe» sont des descriptions succinctes mais exhaustives des systèmes nationaux d'EFPI dans 29 pays européens, dont l'Islande et la Norvège. Ils expliquent le système et présentent les spécificités, les évolutions et les enjeux nationaux. Ils sont rédigés par les partenaires ReferNet sur la base d'une structure commune fournie par le Cedefop.

Les «Spotlight on VET» sont des dépliants récapitulant l'essentiel des caractéristiques, enjeux et évolutions de chaque système national d'EFPI. Ils s'adressent à des lecteurs recherchant une présentation succincte mais claire de l'EFPI dans un pays donné.

Le rapport national de la série «VET in Europe» et les «Spotlight on VET» consacrés au pays assurant la présidence sont également imprimés pour être diffusés lors des conférences et manifestations de cette présidence.

Pour informer sur l'évolution récente dans l'EFPI et les aspects connexes du marché du travail dans les États membres, la Norvège et l'Islande, ReferNet fournit tout au long de l'année de brèves actualités nationales sur l'EFPI. À partir de 2013, les actualités nationales sur l'EFPI seront également utilisées afin de rendre compte des mesures prises par les pays pour donner suite aux recommandations spécifiques par pays formulées dans le cadre du semestre européen.

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Publication: <i>Spotlight on VET in Ireland</i> [Regard sur... la formation professionnelle. Irlande]	Février
Publication: <i>VET in Lithuania</i> [L'EFPP en Lituanie]	Juillet
Publication: <i>Spotlight on VET in Lithuania</i> [Regard sur... la formation professionnelle. Lituanie]	Juillet
Publication: <i>VET in Europe – Spotlights</i> [L'EFPP en Europe – Regards sur... la formation professionnelle] (publication en ligne sur une interface spécifique)	Mai
Publication: <i>VET in Europe – Country reports</i> [rapports nationaux sur l'EFPP en Europe] (publication en ligne sur une interface spécifique)	Décembre
Publication: <i>National news on VET</i> [actualités nationales sur l'EFPP] (publication en ligne sur une interface spécifique)	Action continue

Projet 3: [ReferNet](#)

ReferNet est le réseau européen du Cedefop pour l'EFPP. Il soutient le Cedefop dans l'établissement de rapports sur l'évolution des systèmes et politiques d'EFPP au niveau national. Mis en place en 2002 pour répondre à la demande croissante d'informations comparatives sur les systèmes et politiques d'EFPP, le réseau a signé un nouvel accord-cadre de partenariat pour la période 2010-2015.

En 2013, les partenaires ReferNet continueront de rendre compte de la politique d'EFPP dans leur pays respectif et de la réalisation au niveau national des objectifs stratégiques du processus de Copenhague pour une coopération renforcée (voir projet 1 ci-dessus). Les partenaires ReferNet fourniront par ailleurs des informations actualisées sur les systèmes d'EFPP et les réformes dans leur pays respectif (voir projet 2 ci-dessus).

Le Cedefop gère et coordonne le réseau et assure la présence de celui-ci sur le site web du Centre. Il fournit au réseau des modèles, des lignes directrices et un retour d'information pour assurer la qualité et la pertinence de ses produits et organise ses réunions. En 2013, une attention particulière sera accordée à l'amélioration de la visibilité des produits de ReferNet et du Cedefop ainsi qu'à l'amélioration de la qualité, de la gouvernance et de l'organisation des activités du réseau.

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Publication: <i>Handbook on administrative and financial procedures for ReferNet partners</i> [Manuel des procédures administratives et financières à l'intention des partenaires ReferNet]	Avril
Atelier: deux réunions régionales	Avril
Atelier: Visibilité et qualité des produits de ReferNet (deux réunions)	Avril-juin
Conférence: réunion plénière annuelle	Octobre

Projet 4: Statistiques et indicateurs

Ce projet vise à améliorer la disponibilité, la pertinence et la qualité des données de même que des méthodes et des outils de collecte des données au niveau européen et international. Il fournit aussi des preuves statistiques fiables en matière d'EFP.

En 2013, le Cedefop continuera d'améliorer la diffusion des statistiques et indicateurs sur l'EFP disponibles, notamment par un aperçu statistique de l'EFP aligné sur les politiques et en entreprenant une analyse intégrée des données les plus récentes de l'enquête sur la formation professionnelle continue et de l'enquête sur l'éducation des adultes (publication prévue pour 2014).

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Publication: <i>VET country overviews</i> [aperçus de l'EFP par pays] (publication en ligne de rapports statistiques concis par pays)	Février
Publication: <i>VET statistical overviews</i> [aperçus statistiques de l'EFP] (document de recherche)	Avril
Atelier: Définition d'indicateurs pour l'analyse du PIAAC (en collaboration avec le réseau INES-LSO de l'OCDE)	Décembre
Fourniture de conseil et d'expertise sur les développements concernant les statistiques et les indicateurs aux principales parties prenantes (Eurostat, Commission, OCDE, etc.)	Action continue
Actualisation des pages web du Cedefop sur les statistiques et indicateurs – «statistiques du mois», tableaux et graphiques	Action continue

PRIORITÉ À MOYEN TERME

SOUTIEN À LA MODERNISATION DES SYSTÈMES D'EFP

Activité: Instruments européens communs, certifications et acquis de l'apprentissage (CEC/CNC/ESCO, assurance qualité (CERAQ), certifications/acquis de l'apprentissage, ECVET, Europass)

Le Cedefop assiste la Commission européenne, les États membres, les partenaires sociaux et autres parties prenantes dans le développement et la mise en œuvre des instruments et principes européens convenus en commun (dans le cadre stratégique «Éducation et formation 2020» pour la coopération européenne en matière d'éducation et de formation, le communiqué de Bruges et les recommandations et résolutions du Conseil dans ce domaine), afin d'améliorer la transparence des certifications et de faciliter la mobilité des apprenants et des travailleurs. En 2013, une attention accrue sera prêtée au développement de synergies entre les différents instruments européens.

Le Cedefop intensifiera également ses efforts de contribution à la mise en pratique du cadre européen des certifications (CEC), notamment en approfondissant ses analyses sur l'évolution des cadres nationaux de certifications (CNC) et en soutenant les processus de mise en correspondance en cours à l'échelon national. Le suivi des CNC informera sur l'intégration de niveaux du CEC dans les nouveaux certificats, diplômes et/ou documents Europass. Priorité sera également accordée aux stratégies contribuant à la mise en œuvre du système européen de crédits d'apprentissage pour l'EFP (ECVET) et à ses liens avec le système de crédits d'apprentissage dans l'enseignement supérieur (ECTS). Par ailleurs, le Cedefop contribuera à l'élaboration d'une classification européenne

des aptitudes/compétences, certifications et professions (ESCO,) en veillant tout particulièrement à assurer une liaison directe avec les développements du CEC et des CNC. Les travaux prendront en compte les implications, pour les dispositifs d'assurance qualité, de la transition vers les acquis de l'apprentissage prônée par le CEC. Le Cedefop améliorera les ressources web Europass pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs finals. Il jouera par ailleurs un rôle clé dans la poursuite du développement du Passeport européen de compétences et d'Europass Expérience. Avec la Commission européenne, le Cedefop étudiera la mise en œuvre d'un module permettant aux citoyens d'autoévaluer leurs compétences informatiques.

Afin de fournir un apport direct à la mise en œuvre des instruments et principes communs, le Cedefop continuera en 2013 d'analyser les rôles et les fonctions des certifications et d'examiner comment la transition vers les acquis de l'apprentissage peut promouvoir la modernisation de l'EFPP et, de façon plus générale, l'apprentissage tout au long de la vie. Dans ce cadre, le Cedefop poursuivra ses travaux sur la validation de l'apprentissage non formel et informel et continuera de soutenir la Commission européenne dans le suivi de la recommandation y afférente.

Impact escompté

Le Cedefop entend renforcer la coopération européenne en matière d'EFPP et d'apprentissage tout au long de la vie en consolidant la base de connaissances nécessaire pour l'ensemble des parties prenantes à l'élaboration des politiques d'EFPP. L'élaboration et la mise en œuvre des instruments permettront de stimuler les (réformes des) politiques d'EFPP et d'apprentissage tout au long de la vie à tous les niveaux, de renforcer le dialogue et l'interaction entre les acteurs de l'éducation et de la formation et ceux du monde du travail et de faciliter la mobilité des citoyens.

Activité ABB correspondante: Instruments européens communs, certifications et acquis de l'apprentissage

Principaux résultats de l'activité

Production de nouveaux éclairages et connaissances, actions de conseil stratégique et de sensibilisation auprès des décideurs politiques et parties prenantes à l'échelon européen et national, y compris des partenaires sociaux, des chercheurs et des praticiens, concernant les questions suivantes:

- points forts et limites des CNC en tant qu'instruments politiques pour la mise en œuvre du CEC et pour les réformes nationales de l'éducation et de la formation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie;
- processus de mise en correspondance transparent et fiable des niveaux nationaux de certifications par rapport au CEC et promotion d'une assurance de la qualité systématique des processus de certification;
- fiabilité des niveaux basés sur les acquis de l'apprentissage utilisés à l'échelle nationale et européenne, en particulier s'agissant du niveau 5 du CEC;

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système de mesure des performances du Cedefop)

Conseil politique

- Citations dans les documents politiques de l'UE et des États membres
- Missions confiées au Cedefop dans les documents politiques
- Documents politiques de l'UE que le Cedefop a aidé à préparer
- Participation aux réunions des comités, groupes de travail, groupes d'experts et autres acteurs clés, ainsi qu'aux manifestations et conférences des présidences destinées à piloter ou à soutenir la mise en œuvre des politiques

Nouvelles connaissances

- Téléchargement des publications/documents de travail et de recherche/notes d'information
- Citations des publications/études dans la littérature

- rôle des certifications pour réglementer l'accès aux professions et aux métiers;
- tendances dans la coopération entre acteurs de l'éducation/de la formation et du monde du travail;
- modèles de gouvernance et partenariats avec les prestataires d'EFP pour favoriser la progression individuelle des apprenants et la perméabilité au niveau des systèmes;
- élaboration de stratégies de mise en œuvre d'ECVET;
- rôle de la structuration en unités de l'EFP à l'appui de la mise en œuvre de dispositifs de transfert de crédits pour la mobilité et pour l'apprentissage tout au long de la vie;
- optimisation des ressources web Europass et poursuite du développement du Passeport européen de compétences et d'Europass Expérience pour faciliter la consignation et la validation des acquis résultant de la mobilité dans et entre les États membres;
- amélioration de la culture de la qualité au sein des établissements de formation par la mise en œuvre de systèmes internes de gestion de la qualité et la mise en place de démarches qualité des modes d'apprentissage et de formation dans les petites entreprises;
- application de la démarche basée sur les acquis de l'apprentissage dans les divers pays d'Europe et bénéfiques pour les apprenants;
- déterminants du décrochage dans l'EFP;
- mise en œuvre des instruments et principes européens au niveau national et sectoriel et renforcement de leur cohérence et de leur synergie.

Actions de conseil politique et de soutien analytique auprès des groupes suivants de la Commission européenne:

- groupe consultatif sur le CEC;
- groupe d'utilisateurs, comité de pilotage et forum d'ECVET;
- réseau, comité de pilotage et forum du CERAQ;
- conseil et groupes de travail de l'ESCO;
- groupe de travail sur les synergies entre les différents instruments (CEC/ECVET/CERAQ);

Sensibilisation accrue

- Fréquentation du site web (ventilée par thèmes et pages consacrées à certains projets)
- Participation à des conférences et autres manifestations
- Utilité des conférences et manifestations du Cedefop/satisfaction des participants
- Résultats d'Europass auprès des citoyens (nombre de visites du site, nombre de téléchargements et création de documents en ligne)
- Couverture médiatique, audience des articles et communiqués de presse

- groupe de travail thématique sur le décrochage scolaire;
- groupe de travail thématique sur la formation à l'entrepreneuriat.

Projet 1: **Cadre européen des certifications (CEC/CNC/ESCO)**

À l'appui de la mise en œuvre du CEC (recommandation du Conseil européen de mai 2008), des CNC et de l'ESCO, ce projet portera en 2013 sur quatre volets interdépendants:

- appui analytique et technique au groupe consultatif du CEC et aux points de coordination nationaux du CEC;
 - analyse et inventaire des progrès réalisés dans la mise en place des CNC;
 - analyse des certifications du niveau 5 du CEC et
 - appui conceptuel et analytique au conseil de l'ESCO, notamment concernant les liens entre ESCO et CEC et l'élaboration d'une terminologie sur les aptitudes et compétences transversales.
- Le Cedefop fournira également un appui au développement, au niveau des contenus, du portail du CEC pour assurer sa synergie avec le pilier «certifications» de l'ESCO.

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Coordination, en collaboration avec la Commission européenne, du groupe consultatif du CEC. Soutien au groupe de pilotage du portail web du CEC	Cinq réunions du groupe consultatif du CEC, deux réunions du groupe de pilotage du portail web du CEC
Documents analytiques, synthèses, documents d'orientation et d'information pour le groupe consultatif du CEC	Action continue
Activités d'apprentissage par les pairs sur le recours aux acquis de l'apprentissage à l'appui de la compréhension et de la reconnaissance des certifications, au sein et en dehors des systèmes formels d'éducation et de formation (en collaboration avec la Commission européenne)	Deux ou trois
Publication: <i>Analysis of NQFs level descriptors</i> [Analyse des descripteurs des niveaux des CNC] (document de travail)	Octobre
Publication: <i>Analysis and review of NQF developments in Europe</i> [Analyse et bilan des progrès réalisés dans la mise en place des CNC en Europe] (note d'information et document de travail)	Novembre/décembre
Publication: <i>Qualifications at EQF level 5</i> [Certifications au niveau 5 du CEC] (document de recherche)	Novembre
Articles pour <i>EQF Newsletter</i> [bulletin d'information sur le CEC]	Deux articles
Fourniture de conseil et d'expertise au conseil de l'ESCO, au comité de maintenance de l'ESCO et au groupe intersectoriel de référence de l'ESCO, en coopération avec la Commission européenne (DG EAC et DG Emploi)	Action continue (selon le calendrier de la DG EAC et de la DG Emploi)

Contribution au pilier «certifications» de l'ESCO et test de ce pilier (spécialement certifications internationales)	Action continue
Contribution à la terminologie des aptitudes et compétences intersectorielles de l'ESCO et test	Action continue
Contribution à diverses conférences	Action continue
Contribution au suivi des objectifs à court terme du communiqué de Bruges	Action continue

Projet 2: **Système européen de crédits d'apprentissage pour l'EFP (ECVET)**

Ce projet soutient la mise en œuvre de la recommandation d'avril 2009 relative à ECVET. En 2013, le Cedefop se concentrera sur: (a) l'évaluation des progrès accomplis par les États membres jusqu'en 2012 (délai fixé par la recommandation) et la préparation du terrain pour la grande évaluation d'ECVET devant avoir lieu en 2014 et (b) le renforcement de la cohérence entre ECVET et ECTS. L'appui technique au comité de pilotage ECVET et au groupe d'utilisateurs ECVET se poursuivra. Le Cedefop finalisera par ailleurs son étude sur le rôle de la structuration en unités de l'EFP à l'appui de la mise en œuvre des dispositifs de crédits d'apprentissage pour la mobilité et l'apprentissage tout au long de la vie.

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Fourniture de conseil et d'expertise pour la gouvernance européenne d'ECVET	Action continue (selon le calendrier de la DG EAC)
Documents analytiques, synthèses et documents d'information pour le comité directeur, le groupe d'utilisateurs et le forum ECVET	Action continue
Publication: <i>ECVET added value and implementation progress</i> [Valeur ajoutée d'ECVET et progrès de la mise en œuvre] (note d'information)	Juillet
Publication: <i>ECVET added value</i> [Valeur ajoutée d'ECVET] (brochure)	Octobre
Publication: <i>Monitoring ECVET implementation strategies in Europe</i> [Suivi des stratégies de mise en œuvre d'ECVET en Europe] (document de travail)	Décembre
Contribution au magazine européen ECVET (articles)	Deux articles
Contribution à diverses conférences	Action continue
Contribution au suivi des objectifs à court terme du communiqué de Bruges	Action continue

Projet 3: **Europass**

En 2013, en étroite coopération avec la Commission européenne, le Cedefop poursuivra l'amélioration des ressources web Europass afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs. Il s'agit des travaux suivants:

- (a) poursuite du développement des outils en ligne pour le CV et le Passeport de langues;
- (b) révision du modèle d'Europass Expérience (permettant de consigner les acquis des apprentissages non formels et informels) et adaptation du système de gestion en ligne de ce document;
- (c) amélioration du Passeport européen de compétences, qui permet aux citoyens d'annexer des documents à leur CV;
- (d) élaboration d'un module d'autoévaluation des compétences informatiques. Le travail s'étendra aussi à l'interopérabilité d'Europass avec les services de l'emploi et les entreprises. Le Cedefop assurera, au besoin, l'intégration des outils européens dans le cadre Europass et continuera de soutenir les centres nationaux Europass (CNE). Voir aussi projet 3 relevant de l'activité «Aire Ressources – soutien opérationnel».

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Amélioration permanente du site web Europass et des outils en ligne pour le CV et le Passeport de langues	Action continue
Amélioration du Passeport européen de compétences	Action continue
Amélioration du système de gestion pour la délivrance d'Europass Expérience	Action continue
<ul style="list-style-type: none"> • lancement du prototype • lancement de l'outil final 	Février Novembre
Maniement de l'outil de gestion d'Europass Expérience: soutien aux citoyens européens pour l'utilisation de ce document	Action continue
Gestion du portail web Europass: renforcement de l'interopérabilité du site web Europass avec d'autres initiatives de l'UE en matière de mobilité et d'emploi	Action continue
Supervision de l'outil de gestion d'Europass Mobilité: soutien aux CNE pour l'utilisation de ce document	Action continue
Fourniture de conseil et d'expertise aux CNE	Trois réunions des CNE plus deux ou trois ateliers

Projet 4: **Assurance qualité**

Ce projet soutient la mise en œuvre de la recommandation de juin 2009 relative au cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité (CERAQ). En 2013, le Cedefop continuera d'apporter son concours au comité de pilotage du CERAQ (*EQAVET steering committee*) mis en place par la Commission européenne et d'analyser les démarches qualité dans l'EFPP, au niveau national et sectoriel. Il débutera des activités de soutien en vue de mettre en place, d'ici à 2015, des cadres nationaux d'assurance qualité compatibles avec le CERAQ pour les prestataires d'EFPP (objectif stratégique 2b du communiqué de Bruges).

De plus, le Cedefop mènera à bien son étude sur les démarches qualité dans les modèles d'apprentissage et de formation dans les petites entreprises en Europe (qui fera l'objet d'une publication en 2014).

Le Centre lancera une nouvelle étude sur l'apport de l'assurance qualité dans les processus de certification pour renforcer la confiance mutuelle et, partant, faciliter la reconnaissance des qualifications.

En collaboration avec la Commission européenne et le CERAQ, le Centre organisera un séminaire d'experts qui débatera des priorités et des partenariats entre EFT et enseignement supérieur en matière d'assurance qualité pour promouvoir la perméabilité et la mobilité. Le Cedefop soutiendra aussi la coopération européenne en matière d'assurance qualité dans l'EFPI par le biais de ses contributions à d'autres manifestations et de sa communauté virtuelle.

Principaux produits pour 2013

Calendrier/périodicité

Fourniture de conseil et d'expertise au comité de pilotage, aux groupes thématiques et au forum annuel du CERAQ	Action continue (selon le calendrier de la DG EAC)
Publication: <i>Quality assurance of qualification frameworks</i> [L'assurance qualité des cadres de certifications] (note d'information)	Mars
Atelier: Encourager la coopération entre l'EFPI et l'enseignement supérieur en matière d'assurance qualité en vue de promouvoir la perméabilité et la mobilité au sein de l'UE (en coopération avec la Commission européenne et le CERAQ)	Octobre
Publication: <i>Management approaches to establish a quality culture within VET institutions</i> [Démarches de gestion pour établir une culture de la qualité au sein des établissements d'EFPI] (document de recherche)	Novembre
Contribution à diverses conférences	Action continue
Contribution au suivi des objectifs à court terme du communiqué de Bruges	Action continue

Projet 5: **Certifications/acquis de l'apprentissage/perméabilité**

Ce projet vise à démontrer le rôle essentiel et toujours changeant que les certifications et le mouvement en faveur des acquis de l'apprentissage jouent dans les systèmes d'éducation et de formation et l'appui qu'ils apportent aux parcours d'apprentissage sur le marché du travail. En 2013, une étude comparative sera menée sur la mise en pratique de la démarche basée sur les acquis de l'apprentissage et sur la façon dont elle influence les politiques et les pratiques d'éducation et de formation dans toute l'Europe. Le travail se concentrera notamment sur:

- l'alignement des politiques et des pratiques en matière de curricula et d'évaluation;
- la gouvernance et la rénovation des systèmes d'EFPI ainsi que leurs interactions avec les autres secteurs de l'éducation et de la formation et avec le marché du travail;
- l'influence exercée par les acquis de l'apprentissage sur les méthodes d'enseignement et d'apprentissage dans l'EFPI.

Pour contribuer à éclairer les politiques visant à améliorer les acquis de l'apprentissage dans l'EFPI et à réduire le nombre de jeunes qui quittent prématurément l'éducation et la formation (l'un

des grands objectifs de la stratégie Europe 2020), le Cedefop entamera un nouveau volet de travail (et une nouvelle étude) qui se penchera sur les mesures préventives et correctives qui encouragent les apprenants à rester ou à retourner dans l'EFPP, en se basant sur ses propres travaux de recherche et sur les informations fournies par ReferNet. Les résultats constitueront un apport au groupe de travail thématique de la Commission sur le décrochage scolaire.

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Documents analytiques, synthèses, documents d'orientation et d'information pour le travail sur les acquis de l'apprentissage coordonné par le groupe consultatif sur le CEC et le groupe de travail thématique sur le décrochage scolaire	Action continue
Publication: <i>Role of qualifications in governing occupations and professions</i> [Rôle des certifications pour réglementer l'accès aux métiers et aux professions] (document de recherche)	Juillet
Conférence: Rôle et mise en application des acquis de l'apprentissage à travers l'Europe	Novembre
Publication: <i>Cooperation between education and training and the labour market in renewing VET</i> [Coopération entre éducation/formation et marché du travail dans le renouvellement de l'EFPP] (document de recherche)	Septembre
Publication: <i>Assessing learning outcomes in VET</i> [Évaluation des acquis de l'apprentissage dans l'EFPP] (note d'information)	Octobre
Publication: <i>Early leaving from VET</i> [Décrochage dans l'EFPP] (note d'information)	Octobre
Publication: <i>Aligning curriculum and assessment policies and practices</i> [Alignement des politiques et des pratiques en matière de curricula et d'évaluation] (document de travail)	Décembre
Contribution à diverses conférences	Action continue
Contribution au suivi des objectifs à court terme du communiqué de Bruges	Action continue

PRIORITÉ À MOYEN TERME

SOUTIEN À LA MODERNISATION DES SYSTÈMES D'EFPP

Activité: Visites d'étude

Le programme de visites d'étude pour spécialistes et décideurs de l'éducation et de la formation professionnelle fait partie du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (EFTLV) 2007-2013. Les visites d'étude soutiennent l'élaboration des politiques et la coopération au niveau de l'UE en matière d'apprentissage tout au long de la vie. Depuis 2008, à la demande de la Commission européenne, le Cedefop coordonne le programme, soutient et contrôle la qualité des

visites et assure la mise en œuvre du programme (y compris la préparation du catalogue des visites d'étude, la coordination des appels à candidatures et la constitution des groupes). Un élément majeur spécifique du travail du Cedefop réside dans l'évaluation de la mise en œuvre et de l'impact et dans la diffusion des résultats.

Impact escompté

À travers les visites d'étude, le Cedefop vise à renforcer la coopération européenne: les participants, les hôtes et les organisateurs sont associés aux programmes européens et aux activités de mise en réseau. Ils sont sensibilisés aux priorités et instruments européens communs en matière d'éducation et de formation et retirent des enseignements des stratégies nationales, régionales et locales d'apprentissage tout au long de la vie.

Activité ABB correspondante: Visites d'étude

Principaux résultats de l'activité

Sensibilisation accrue et connaissances nouvelles des parties prenantes et des acteurs de l'éducation et de la formation à propos:

- des programmes de visites d'étude et d'apprentissage tout au long de la vie;
- des priorités politiques communes de l'UE identifiées dans «Éducation et formation 2020»;
- des bonnes pratiques, défis communs et solutions en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Fourniture de conseil et d'expertise au comité du programme EFTLV

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système de mesure des performances du Cedefop)

Sensibilisation accrue

- Proportion de participants satisfaits des visites d'étude
- Répartition des thèmes des visites entre (a) enseignement général, (b) EFP et (c) perspective mixte d'éducation et de formation tout au long de la vie
- Répartition des participants entre les divers groupes cibles
- Couverture médiatique, audience des articles et communiqués de presse

Nouveaux éclairages

- Téléchargements de publications sur les visites d'étude

Projet 1: Visites d'étude

En 2013, le programme EFTLV parvenant à son terme, le Cedefop dressera un bilan de l'expérience, des résultats et de l'impact du programme de visites d'étude. Sur la base de ce bilan, le Centre organisera une conférence sur les résultats et les acquis de ce programme et sur la contribution qu'il a apportée au changement dans les politiques et les pratiques d'éducation et de formation.

Le Cedefop continuera de promouvoir et de diffuser les résultats du programme auprès des groupes cibles, en particulier les responsables et décideurs politiques et les partenaires sociaux. Le Centre coopérera avec la DG EAC et contribuera aux manifestations, publications et autres activités organisées dans le cadre du programme EFTLV.

Durant l'année scolaire 2013/2014, le programme devrait attirer quelque 2 700 participants à 260 visites d'étude sur 35 thèmes regroupés en fonction de cinq grandes thématiques. Le Cedefop continuera d'œuvrer à la qualité des visites d'étude par le biais d'activités destinées aux représentants des agences nationales ainsi qu'aux participants et organisateurs de visites d'étude. Deux appels à candidatures seront émis pour l'année académique 2013/2014.

Enfin, le Cedefop maintiendra son soutien spécifique aux partenaires sociaux en les associant à l'ensemble des activités et événements organisés dans le cadre du programme de visites d'étude.

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Évaluation et diffusion	
Conférence: réunion annuelle des agences nationales	Novembre
Conférence: Promotion du changement dans les politiques et pratiques d'éducation et de formation (avec un accent spécifique sur les partenaires sociaux)	Novembre
<i>Key results of study visits in 2008-13</i> [Principaux résultats des visites d'étude 2008-2013] (dépliant)	Novembre
Mise en œuvre du programme et soutien à la qualité	
Publication: <i>Catalogue 2013/14 study visits</i> [Catalogue des visites d'étude 2013/2014]	Janvier/février
Lancement des appels à candidatures (avec communiqués de presse et publipostage ciblé)	Janvier et juillet
Affectation des participants aux groupes (deux réunions de constitution des groupes)	Mai et novembre
Fourniture d'expertise au comité du programme EFTLV	Selon le calendrier de la DG EAC

PRIORITÉ À MOYEN TERME

CARRIÈRES ET TRANSITIONS – EFPC, ÉDUCATION ET FORMATION DES ADULTES ET FORMATION PAR LE TRAVAIL**Activité: Éducation et formation des adultes et transitions**

Le Cedefop examine et analyse les politiques et stratégies destinées à promouvoir la participation des adultes à l'éducation et à la formation, y compris à la formation par le travail. Ses priorités seront les suivantes:

- (a) explorer comment mieux intégrer l'orientation et le conseil dans les progressions de carrière des apprenants adultes;
- (b) étudier le rôle joué par l'EFPC et diverses formes de développement des compétences à l'âge adulte, en particulier la formation par le travail, pour aider les individus à mieux préparer et gérer leur carrière et les multiples transitions dans la vie professionnelle, et ainsi améliorer l'employabilité et faciliter l'insertion sociale et professionnelle;
- (c) examiner comment combiner la formation par le travail avec d'autres types de stratégies de développement des compétences des travailleurs et avec une plus large palette de pratiques de gestion des ressources humaines, y compris la validation des acquis non formels et informels, afin d'aider les entreprises à faire face au changement technologique et à améliorer leur compétitivité;
- (d) mener des analyses comparatives des politiques, mesures, incitations et actions de soutien à l'éducation et à la formation des adultes et promouvoir l'accès à l'EFPC et son développement, en se penchant notamment sur les mécanismes de financement;

- (e) analyser l'évolution du rôle des formateurs de l'EFPC, qui fournissent un soutien à différents stades de la carrière des individus et qui sont en première ligne de la mise en œuvre des initiatives politiques relatives à l'apprentissage tout au long de la vie, à l'emploi et aux réformes de l'EFPC.

Impact escompté

Élaboration d'une base de connaissances et collecte de données probantes, afin de soutenir directement les politiques de promotion de l'éducation et de la formation des adultes, de l'EFPC et de la formation par le travail et d'aider les intéressés à mieux gérer leur carrière et leurs transitions pendant leur vie professionnelle.

Activités ABB correspondantes: Éducation et formation des adultes et transitions

Principaux résultats de l'activité

Production de nouveaux éclairages et connaissances, actions de conseil stratégique et de sensibilisation auprès des décideurs politiques, y compris des partenaires sociaux, des chercheurs et des praticiens, au niveau européen et national, concernant les questions suivantes:

- contribution de la formation par le travail à la réinsertion des chômeurs adultes sur le marché du travail;
- démarches basées sur l'apprentissage par le travail dans l'EFPC;
- reconnaissance, formation et développement professionnel des formateurs de l'EFPC, en particulier des formateurs en entreprise;
- conditions du renforcement du recours à la validation dans les politiques nationales d'EFPC et d'apprentissage tout au long de la vie, de même que dans les entreprises aux fins de développement des ressources humaines;
- rôle de l'apprentissage et de l'orientation dans les stratégies de vieillissement actif en Europe et dans la promotion de l'employabilité des migrants adultes;
- formules efficaces, efficientes et équitables de partage des coûts et autres instruments de financement afin de promouvoir l'EFPC, en particulier la formation par le travail, les systèmes duaux d'EFPC et la formation en apprentissage;
- retombées de l'EFPC sur le marché du travail lors de la transition de l'école vers la vie active, et rôle de l'apprentissage dans la réussite des carrières et des transitions sur le marché du travail, notamment pour les adultes faiblement qualifiés.

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système de mesure des performances du Cedefop)

Conseil politique

- Citations dans les documents politiques de l'UE
- Missions confiées au Cedefop dans les documents politiques
- Documents politiques de l'UE que le Cedefop a aidé à préparer
- Participation aux réunions des comités, groupes de travail, groupes d'experts et autres acteurs clés, ainsi qu'aux manifestations et conférences des présidences destinées à piloter ou à soutenir la mise en œuvre des politiques

Nouvelles connaissances

- Téléchargement des publications/documents de travail et de recherche/notes d'information
- Citations des publications/études dans la littérature

Sensibilisation accrue

- Fréquentation du site web
- Participation à des conférences et autres manifestations
- Utilité des conférences et manifestations du Cedefop/satisfaction des participants
- Couverture médiatique, audience des articles et communiqués de presse

Actions de conseil stratégique auprès des groupes de travail suivants de la Commission européenne:

- assurance qualité dans l'éducation et la formation des adultes;
- financement de l'éducation et de la formation des adultes;
- formateurs de l'EFPC.

Projet 1: Formation par le travail

Le Cedefop entend intensifier son travail sur l'éducation et la formation des adultes, et en particulier sur la formation par le travail, témoignant ainsi de l'importance accrue de ce type de formation dans l'apprentissage tout au long de la vie et dans tous les domaines de la vie. Ce travail se concentrera sur:

- la diffusion des résultats de l'analyse du Cedefop sur la contribution que les programmes de formation par le travail peuvent apporter à la réinsertion des chômeurs adultes peu qualifiés sur le marché du travail et
- l'étude des démarches de formation par le travail dans l'EFPC. Le Cedefop engagera un travail systématique et lancera une étude sur l'EFPC afin de mieux appréhender le profil et les fonctions de l'EFPC dans les différents pays et de faciliter la coopération européenne. Ce travail, qui s'appuiera sur et viendra compléter l'analyse par le Cedefop de données quantitatives secondaires (essentiellement CVTS4 et enquête sur l'éducation des adultes), posera les fondements d'une étude plus exhaustive qui suivra en 2014/2015.

Le Cedefop continuera d'apporter son soutien à la Commission européenne dans la mise en œuvre de l'agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes de janvier 2012. Le Centre continuera aussi de fournir conseil et expertise au groupe de travail thématique de la Commission européenne sur l'assurance qualité dans l'éducation et la formation des adultes.

Principaux produits pour 2013

Calendrier/périodicité

Publication: *Return to work – Reintegrating unemployed adults into the labour market* [Renouer avec l'emploi – la réinsertion des chômeurs adultes sur le marché du travail] (note d'information)

Juillet

Publication: *The European landscape of work-based learning in CVET* [Le paysage européen de la formation par le travail dans l'EFPC] (note d'information)

Novembre

Atelier: Le paysage européen de la formation par le travail dans l'EFPC

Novembre

Publication: *Return to work – Work-based learning and the reintegration of unemployed adults into the labour market* [Renouer avec l'emploi – la formation par le travail et la réinsertion des chômeurs adultes sur le marché du travail] (document de travail)

Décembre

Fourniture de conseil et d'expertise au groupe de travail thématique de la Commission européenne sur l'assurance qualité dans l'éducation et la formation des adultes

Action continue

Projet 2: **Formateurs de l'EFPI**

En 2013, le Cedefop continuera de suivre les tendances et évolutions qui ont des incidences sur les rôles et compétences des formateurs de l'EFPI, et notamment des formateurs en entreprise. En particulier, le Centre continuera de coordonner, en collaboration avec la Commission européenne, le groupe de travail thématique sur les formateurs de l'EFPI mis en place en 2012 pour promouvoir le partage des connaissances et renforcer l'action politique sur les compétences et le développement professionnel des formateurs de l'EFPI tout au long de leur carrière. Ce groupe continuera de repérer les exemples de politiques et pratiques efficaces de soutien aux formateurs en entreprise dans l'EFPI et l'EFPC. Il rédigera par ailleurs des principes directeurs sur l'évolution des compétences et des profils, le développement professionnel continu et la reconnaissance des formateurs, afin de contribuer aux objectifs à court termes du communiqué de Bruges. Une étude sera lancée en vue d'analyser les démarches efficaces de soutien au développement professionnel des formateurs en entreprise.

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Documents analytiques, synthèses, documents d'orientation et d'information pour le groupe de travail thématique sur les formateurs de l'EFPI	Action continue
Réunion plénière du groupe de travail thématique sur les formateurs de l'EFPI (en collaboration avec la DG EAC)	Février
Activité d'apprentissage par les pairs du groupe de travail thématique consacrée aux démarches efficaces et à la promotion du développement professionnel continu des formateurs, aux perspectives de carrière et à la reconnaissance (en collaboration avec la DG EAC)	Mai
Réunion plénière du groupe de travail thématique sur les formateurs de l'EFPI	Septembre
Activité d'apprentissage par les pairs du groupe de travail thématique consacrée aux compétences requises des formateurs pour répondre aux besoins de formation des PME	Novembre
Contribution au suivi des objectifs à court terme du communiqué de Bruges	Action continue

Projet 3: **Validation**

Le Cedefop soutiendra la Commission européenne et les États membres dans la mise en œuvre de la recommandation adoptée fin 2012. Le Centre fournira expertise et conseil pour aider au développement et à la mise en œuvre de dispositifs de validation de l'apprentissage non formel et informel en Europe. Le travail portera sur les aspects suivants: (a) soutien à la Commission européenne et aux États membres dans la mise en œuvre de la recommandation du Conseil sur la validation; (b) poursuite de l'élaboration et de la diffusion de l'inventaire européen sur la validation et des lignes directrices européennes en matière de validation; (c) utilisation de la validation pour le recrutement et la gestion des ressources humaines dans les entreprises.

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Publication: <i>Validation in enterprises</i> [La validation dans les entreprises] (publication de référence)	Avril
Séminaire: Lancement de la recommandation sur la validation de l'apprentissage non formel et informel en Europe (en collaboration avec la Commission européenne)	Avril
Publication: <i>Guidelines on validation of non-formal and informal learning</i> [Lignes directrices pour la validation de l'apprentissage non formel et informel] (brochure)	Décembre
Activités d'apprentissage par les pairs sur la validation (en collaboration avec la Commission – groupe consultatif sur le CEC)	Deux
Contribution au suivi des objectifs à court terme du communiqué de Bruges	Action continue
Contribution à diverses conférences	Action continue

Projet 4: **Orientation tout au long de la vie**

En 2013, le Cedefop poursuivra ses travaux de recherche et d'analyse sur le vieillissement de la population et la contribution de l'éducation et de la formation à une vie active plus longue, heureuse et prospère. Il organisera et appuiera de son expertise plusieurs manifestations et finalisera son étude sur la contribution des systèmes d'orientation tout au long de la vie aux stratégies des employeurs en matière de vieillissement actif (publication en 2014). Par ailleurs, le Cedefop conclura et diffusera ses recherches sur la contribution de l'orientation tout au long de la vie à l'insertion professionnelle et à la gestion de carrière réussie des migrants en Europe.

Le Cedefop continuera de soutenir la mise en œuvre des résolutions du Conseil sur l'orientation tout au long de la vie (2004 et 2008), en collaboration avec la Commission européenne et le réseau européen pour le développement de politiques d'orientation tout au long de la vie (ELGPN). Sous réserve d'un accord final avec la DG EAC, la coopération avec le réseau ELGPN pourrait déboucher sur la diffusion en 2014 d'une analyse comparative des politiques d'orientation tout au long de la vie réalisée par le Cedefop.

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Publication: <i>Guidance for supporting the labour market integration of migrants</i> [L'orientation à l'appui de l'insertion professionnelle des migrants] (document de travail)	Décembre
Activité d'apprentissage par les pairs sur la contribution de l'orientation à l'insertion professionnelle des migrants	Décembre
Fourniture de conseil et d'expertise au réseau ELGPN	Action continue (selon le calendrier du réseau ELGPN)

Contribution à diverses conférences	Action continue
-------------------------------------	-----------------

Contribution au suivi des objectifs à court terme du communiqué de Bruges	Action continue
---	-----------------

Projet 5: **Financement de l'EFP**

Les formules de financement de l'EFP dual et de la formation en apprentissage sont diverses et complexes, et requièrent d'importants investissements privés. En 2013, le Cedefop lancera une étude destinée à examiner les formules de financement de même que les coûts privés et publics de la formation par le travail et de l'EFP dual dans les pays d'Europe. Il s'agit d'aider à mieux comprendre les conditions nécessaires pour la conception de dispositifs de formation par le travail dans l'EFP et le coût d'une coopération renforcée entre les pouvoirs publics et les employeurs en matière d'offre de formation.

Principaux produits pour 2013

Calendrier/périodicité

Publication: <i>Cost-sharing mechanisms to finance VET and promote participation in adult learning in Europe</i> [Mécanismes de partage des coûts pour financer l'EFP et promouvoir la participation à la formation des adultes en Europe] (document de recherche)	Septembre
--	-----------

Atelier: Formules de financement et coûts publics et privés des systèmes d'EFP dual et de formation en apprentissage	Avril
--	-------

Projet 6: **Carrières et transitions – résultats et bénéfices de l'EFP**

Cet axe de recherche continuera d'étudier l'aide apportée aux jeunes et aux travailleurs par l'EFP et l'apprentissage tout au long de la vie pour gérer leurs transitions professionnelles et obtenir des résultats positifs sur le marché du travail. Il repose sur une analyse de données secondaires et sur des recherches qualitatives recourant à des comptes rendus narratifs et à des biographies individuelles. En 2013 sera lancée une étude centrée sur les personnes faiblement qualifiées, qui examinera en particulier comment l'apprentissage tout au long de la vie peut améliorer leurs perspectives professionnelles.

Principaux produits pour 2013

Calendrier/périodicité

Publication: <i>Benefits of vocational education and training</i> [Bénéfices de l'EFP] (brochure)	Mars
---	------

Publication: <i>The labour market outcomes of vocational education and training in Europe: evidence from the labour force survey</i> [Résultats de l'EFP sur le marché du travail en Europe – données de l'enquête sur les forces de travail] (document de recherche)	Mai
---	-----

Publication: *Macroeconomic benefits of VET* [Bénéfices macroéconomiques de l'EFPP] (document de recherche) Août

Atelier: La contribution de l'apprentissage tout au long de la vie à la promotion des carrières Octobre

PRIORITÉ À MOYEN TERME

ANALYSE DES BESOINS D'APTITUDES ET DE COMPÉTENCES POUR ÉTAYER L'OFFRE D'EFPP

Activité: Analyse des compétences

Conformément à la mission qui lui a été confiée dans le cadre de l'initiative «Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux» et de l'initiative phare sur les nouvelles compétences et les nouveaux emplois de la stratégie Europe 2020, le Cedefop soutient l'élaboration d'un panorama européen des compétences qui offrira un accès direct et aisé aux informations sur les besoins de compétences.

Le Cedefop s'emploie à rassembler une vaste base de données probantes sur les besoins de compétences en Europe et met au point des méthodes et des outils d'analyse et d'anticipation de ces besoins. Tout en produisant régulièrement des prévisions à moyen terme pour l'Europe, il étudie également la faisabilité d'une anticipation à court terme des besoins dans des secteurs spécifiques. Le Cedefop a étendu son analyse à l'évolution des profils professionnels dans des secteurs et métiers donnés et prépare une enquête européenne auprès des employeurs sur les besoins de compétences qui apparaissent dans les entreprises. Le travail du Centre sur l'inadéquation des compétences englobe une analyse des différences entre les pays européens, des recherches sur les coûts économiques et sociaux de cette inadéquation et une enquête spécifique sur l'obsolescence et l'inadéquation des compétences. L'analyse des compétences et des aptitudes effectuée par le Cedefop contribue au développement de la classification européenne des aptitudes/compétences, certifications et professions (ESCO), tout en l'utilisant elle-même.

Le Cedefop coopère avec Skillsnet, son réseau de chercheurs et d'experts, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes et des organisations internationales, pour la mise au point des méthodes et des outils, la validation des résultats et leur diffusion.

Impact escompté

Le but du Cedefop est de soutenir une politique européenne d'EFPP et de compétences fondée sur des données probantes et, dans le même temps, d'être reconnu en tant que source faisant autorité quant aux tendances et méthodes en matière de besoins et d'inadéquation des aptitudes et compétences en Europe.

Activités ABB correspondantes: Analyse des besoins de compétences

Principaux résultats de l'activité

Production de nouveaux éclairages et connaissances, actions de conseil stratégique et de sensibilisation auprès des décideurs politiques, y compris des partenaires sociaux, des chercheurs et des praticiens, au niveau européen et national, concernant les questions suivantes:

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système de mesure des performances du Cedefop)

Conseil politique

- Citations dans les documents politiques de l'UE
- Missions confiées au Cedefop dans les documents politiques

- prévisions des tendances à moyen terme de l'offre et de la demande jusqu'en 2025, complétée par une analyse des déséquilibres potentiels sur le marché du travail en Europe;
- incidence de l'inadéquation des compétences et de l'obsolescence des compétences en Europe, évaluation des conséquences économiques et sociales et conception de stratégies correctrices;
- besoins de compétences et pénuries de compétences dans les entreprises européennes du point de vue des employeurs;
- besoins de compétences en vue de la création d'une Europe plus durable, sobre en carbone et efficace dans l'utilisation des ressources;
- besoins de données et méthodes pour l'analyse des compétences, notamment prévisions à moyen terme, anticipations sectorielles à court terme et enquêtes sur les compétences.

Actions de conseil d'experts/technique auprès du groupe interinstitutionnel de pilotage du Panorama européen des compétences mis en place par la Commission européenne. Fourniture des données du Cedefop en fonction des besoins et dans un format approprié pour le Panorama.

- Contributions à des documents politiques de l'UE
- Participation aux réunions des comités, groupes de travail, groupes d'experts et autres acteurs clés, ainsi qu'aux manifestations et conférences des présidences destinées à piloter ou à soutenir la mise en œuvre des politiques

Nouvelles connaissances

- Téléchargement des publications/documents de travail et de recherche/notes d'information
- Citations des publications/études dans la littérature

Sensibilisation accrue

- Fréquentation du site web
- Participation à des conférences et autres manifestations
- Utilité des conférences et manifestations du Cedefop/satisfaction des participants

Projet 1: **Prévisions des compétences**

Le Cedefop fournit des prévisions régulières de l'offre et de la demande de compétences à l'échelle européenne et analyse les déséquilibres potentiels sur le marché du travail. Les prévisions sont actualisées annuellement et de nouveaux résultats, portant à 2025 l'horizon des prévisions, seront publiés au début du printemps 2013. À compter de juillet 2013, date de son adhésion à l'UE, la Croatie sera également incluse dans les prévisions. Celles-ci sont accessibles au public via l'interface web du Cedefop et le Panorama européen des compétences.

Principaux produits pour 2013

Calendrier/périodicité

Publication: *Skills supply and demand in Europe up to 2025* [Offre et demande de compétences en Europe jusqu'en 2025] (note d'information)

Avril

Publication: *Skills forecasting results 2013* [Résultats des prévisions des compétences 2013] (publication en ligne sur une interface web spécifique et dans le Panorama européen des compétences)

Mars (ajout de la Croatie en juillet)

Publication: <i>Skills forecast online</i> [Prévisions des compétences en ligne] (dépliant)	Mai
Atelier technique/d'experts sur les prévisions de l'offre et de la demande de compétences	Septembre
Publication: <i>Analysing skills imbalances in Europe and designing adequate indicators</i> [Analyse des déséquilibres des compétences en Europe et conception d'indicateurs appropriés] (document de recherche)	Octobre
Publication: <i>A guide to skills forecasting and foresight</i> [Guide de la prévision et de l'anticipation des compétences] (en collaboration avec l'ETF et l'OIT)	Décembre

Projet 2: **Besoins de compétences dans les entreprises**

Le Cedefop, œuvrant en collaboration avec la Commission européenne, les partenaires sociaux et d'autres experts internationaux, élabore des outils et des instruments pour identifier l'évolution des besoins d'aptitudes et de compétences dans les entreprises. À l'issue d'une étude pilote, le Cedefop a finalisé un instrument d'enquête auprès des entreprises et la méthodologie y afférente. En vue de déployer en 2014 une enquête d'envergure européenne auprès des employeurs sur les besoins de compétences, le Cedefop adaptera la conception de l'enquête et procédera en 2013 à une expérimentation à grande échelle de l'instrument au niveau de l'Europe des Vingt-sept.

Principaux produits pour 2013

Calendrier/périodicité

Publication: <i>Piloting a European employer survey on skill needs – methods and findings</i> [Phase pilote d'une enquête auprès des employeurs sur les besoins de compétences – méthodes et constats] (brochure)	Mai
Publication: <i>Employer survey on skill needs – Tool kit and user manual</i> [Enquête auprès des employeurs sur les besoins de compétences – boîte à outils et manuel d'utilisation] (document de recherche)	Mai
Atelier: Validation des instruments d'enquête et expérimentation à grande échelle	Novembre

Projet 3: **Inadéquation et obsolescence des compétences**

Ce projet examine l'incidence et les déterminants des déséquilibres quantitatifs et qualitatifs entre offre et demande de compétences dans l'économie européenne et évalue les conséquences économiques et sociales de l'inadéquation des compétences. En 2013, le Cedefop mènera une enquête centrée sur l'obsolescence et l'inadéquation des compétences dans les 27 États membres de l'UE. À partir des données de cette enquête, le Centre analysera les implications et formulera des recommandations pour les politiques de l'éducation, de l'emploi et de l'apprentissage tout au long de la vie en Europe (publication prévue en 2014).

Quatre années de recherche sur l'incidence et les conséquences de l'inadéquation des compétences pour les individus et les groupes particulièrement vulnérables (tels que travailleurs âgés, migrants et minorités ethniques), et sur les liens entre la mobilité sur le marché du travail et l'inadéquation des compétences, seront présentées sous forme de synthèse dans une publication en même temps que de nouveaux constats sur les différences d'un secteur et d'un pays à l'autre quant aux déséquilibres du marché du travail et des compétences. Ces constats constitueront la base de la contribution du Cedefop au Forum économique mondial (Conseil de l'agenda mondial pour l'emploi).

Une conférence Agora, réunissant des experts et décideurs de pointe, discutera des principales implications et proposera des mesures politiques propres à atténuer la portée et le coût de l'inadéquation des compétences pour les individus, les entreprises et les économies européennes.

Principaux produits pour 2013

Calendrier/périodicité

Publication: *Skill mismatch in Europe: what can policy-makers do?* [Inadéquation des compétences en Europe: que peuvent faire les décideurs politiques?] (note d'information)

Novembre

Publication: *Skill mismatch in Europe: what do we know and what can policy-makers do?* [Inadéquation des compétences en Europe: que savons-nous et que peuvent faire les décideurs politiques?] (publication de référence)

Novembre

Conférence: Résorber les déséquilibres des compétences en Europe: concevoir des politiques efficaces sur des marchés du travail imparfaits

Novembre

Projet 4: [Besoins de compétences par secteur et profession](#)

En 2013, ce projet s'attachera à élaborer un système d'anticipation pour le marché du travail et les besoins de compétences afin de fournir des informations à court terme sur les compétences émergentes et les besoins de compétences par profession et par qualification, en se basant sur les tendances économiques spécifiques qui ont des effets sur les secteurs.

L'exploration des implications pour les compétences et l'EFP du passage à une économie plus verte demeurera également un champ de recherche à l'ordre du jour du Cedefop. Dans le sillage de la mise en place du groupe de travail interagences sur l'écologisation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP), le Cedefop organisera, en collaboration avec l'OCDE, une conférence de mise en commun des connaissances rassemblant tous les membres de ce groupe de travail.

Principaux produits pour 2013

Calendrier/périodicité

Publication: *Green skills forum proceedings* [Travaux du forum sur les compétences vertes] (publication conjointe Cedefop-OCDE, livre numérique)

Février

Atelier: Système d'anticipation sectoriel – méthodologie et démarches techniques

Avril

Publication: *Skills for a low carbon Europe* [Compétences pour une Europe sobre en carbone] (note d'information)

Juin

Atelier: Conférence de mise en commun des connaissances sur l'écologisation de l'EFTP et le développement des compétences	Septembre
---	-----------

Publication: <i>Skills for a low carbon Europe</i> [Compétences pour une Europe sobre en carbone] (document de recherche)	Septembre
---	-----------

Projet 5: Panorama des compétences et Skillsnet

Le Cedefop apporte son soutien et participe au groupe interinstitutionnel de pilotage pour le développement du Panorama européen des compétences. Ce panorama, disponible en ligne, vise à améliorer la transparence des compétences et à permettre de mieux appréhender le marché du travail en Europe. Il intègre divers volets des travaux du Cedefop sur l'analyse des besoins de compétences, en particulier ses prévisions à l'échelle européenne.

Skillsnet est un réseau du Cedefop qui réunit des chercheurs et autres spécialistes travaillant dans le domaine de la détection précoce des besoins de compétences, afin d'examiner les méthodes et les résultats des travaux d'analyse et d'anticipation des compétences. Des groupes d'experts spéciaux Skillsnet soutiennent et conseillent le Cedefop dans divers volets de ses travaux sur les compétences.

Principaux produits pour 2013

Calendrier/périodicité

Publication: <i>Analytical briefs based on data available in the EU skills panorama</i> [notes analytiques basées sur des données disponibles dans le Panorama européen des compétences] (publication en ligne sur le site web du Panorama)	Action continue
---	-----------------

Publication: <i>Skills shortages in Europe – Focus on STEM</i> [Pénuries de compétences en Europe – focus sur les STIM] (note d'information)	Septembre
--	-----------

Atelier commun Cedefop/ETF/OIT sur les méthodes d'anticipation des besoins de compétences	Septembre
---	-----------

COMMUNICATION, INFORMATION ET DIFFUSION

Activité: Communication externe

Les services chargés de la communication externe ont pour mission essentielle d'améliorer l'image du Cedefop. En 2013, le Centre continuera de transmettre à ses parties prenantes et aux médias des messages clés sur l'EFP. En outre, il poursuivra sa collaboration étroite avec les institutions européennes et continuera de livrer des informations de fond pour nourrir leurs débats sur l'EFP. Il organisera des manifestations à l'intention des députés européens et des décideurs politiques, de la communauté scientifique et des acteurs de l'EFP, afin de les tenir informés des questions liées à l'EFP et du rôle du Cedefop.

Impact escompté

Reconnaissance du Cedefop en tant que source d'information faisant autorité sur l'EFP, les aptitudes et les compétences, et en tant qu'organisation bien gérée.

Activité ABB correspondante: Communication externe

Principaux résultats de l'activité

Sensibilisation accrue à l'importance de l'EFP, à son évolution et aux politiques dans ce domaine, ainsi qu'aux résultats du travail du Cedefop par:

- la communication sur des thèmes spécifiques de l'EFP mis en avant dans les publications, conférences, pages du portail web et communiqués de presse du Cedefop;
- le ciblage sur les groupes clés, la communauté de l'EFP au sens large et les citoyens;
- l'interaction avec la communauté locale (visibilité de la politique de l'UE).

Indicateurs de résultats/mesures

(tels que définis dans le système de mesure des performances du Cedefop)

Nouvelles connaissances et nouveaux éclairages

- Téléchargement de notes d'information/publications/documents de travail et autres documents

Sensibilisation accrue

- Fréquentation du site web (globale, ventilée par sections, bases de données)
- Participation à des conférences et autres manifestations
- Utilité des réunions et manifestations du Cedefop/satisfaction des participants
- Couverture médiatique (audience des articles et communiqués de presse)

Projet 1: Relations avec les parties prenantes

À travers ce projet, le Cedefop transmet des messages clés sur l'EFP aux parties prenantes et promeut une image positive du Centre au niveau local, régional, national et européen. Le Cedefop suivra attentivement les priorités des institutions européennes afin de fournir des informations pertinentes pour alimenter le débat et l'élaboration des politiques. Des manifestations seront organisées à l'échelon local pour maintenir l'image de marque du Cedefop, «ambassadeur» de l'UE dans son pays hôte.

Principaux produits pour 2013**Calendrier/périodicité**

Soutien à l'organisation de la présence et de la représentation du Cedefop aux réunions des institutions européennes	Action continue
Soutien à l'organisation des conférences et ateliers du Cedefop	Action continue
Organisation de manifestations pour les députés européens et les attachés aux affaires sociales à Bruxelles	Deux manifestations en 2013
Organisation d'une manifestation du Cedefop pour la communauté académique locale	Juin
Accueil de visites de groupes de professionnels de l'EFP de toute l'Europe	Action continue
Contacts permanents avec les députés européens et d'autres parties prenantes	Action continue

Projet 2: Service de presse et d'information

En 2013, le service de presse et d'information publiera des informations sur les principales évolutions dans le domaine de l'EFP en recourant à divers formats (actualités en ligne, communiqués de presse, notes d'information, articles dans l'infolettre et réseaux sociaux), supervisera deux campagnes thématiques associant toutes les activités de communication et entretiendra des contacts réguliers avec les médias, afin d'attirer l'attention sur les conclusions des travaux du Cedefop. Le travail visera notamment à étendre la diffusion et la couverture internationales des communiqués de presse, à élargir et actualiser la base de données de médias, à observer l'écho médiatique des informations relatives au Cedefop et à collecter des données économiques.

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Production, publication et observation d'un flux continu de communiqués de presse	Au minimum 20 à 25 communiqués de presse (jusqu'à six langues) au cours de l'année
Production, publication et observation des notes d'information du Cedefop	10 à 12 notes d'information, chacune en six langues, au cours de l'année
Conférences de presse, séances d'information technique et interviews	Action continue
Production, publication et observation de l'infolettre du Cedefop (<i>Newsletter</i> , en ligne)	10 numéros au cours de l'année
Production, publication et observation d'un flux continu de messages sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, blog)	Message deux fois par semaine. Objectif: accroître de 20 % l'audience du Cedefop sur les réseaux sociaux

Activité: Documentation et information

Le service de bibliothèque et documentation a pour principale mission d'améliorer l'image de l'EFP et de soutenir les activités du Cedefop. Il soutient l'action de communication externe du Centre et fournit des contenus pour les projets des domaines opérationnels. En 2013, le service de bibliothèque et documentation se consacrera au suivi du communiqué de Bruges et à l'observation des données correspondantes.

La bibliothèque diffusera les informations fournies par le Cedefop auprès des principaux «multiplicateurs» parmi les parties prenantes du Cedefop, au rang desquels figurent par exemple les bibliothèques du PE, du CESE et du CdR.

Le service assurera également la gestion de la base de données des contacts du Cedefop, afin de relayer l'information auprès des principaux groupes cibles du Centre. Le service de référence «Les experts de l'EFP vous répondent» continuera de fournir aux questions posées par les parties prenantes du Cedefop des réponses alimentées par les bases de données exhaustives, multilingues et actualisées du Centre sur l'EFP dans l'UE, ainsi que par ses études et ses analyses comparatives.

Le service de gestion des archives et d'archivage fournira un accès aux archives et conservera la «mémoire» du Centre, conformément aux bonnes pratiques en la matière. Il continuera également de développer et maintenir des systèmes électroniques d'information à l'appui des activités de communication du Cedefop.

Impact escompté

La bibliothèque contribue à faire du Cedefop une source d'information faisant autorité en matière d'EFP, d'aptitudes et de compétences.

Principaux résultats de l'activité

- Mise à jour de la bibliothèque numérique du Cedefop (VET-Bib)
- Gestion d'un service de référence, «Les experts de l'EFP vous répondent», accessible depuis le portail web du Cedefop
- Développement du *Thésaurus européen de la formation* multilingue du Cedefop, destiné à favoriser une utilisation adéquate des concepts et définitions relatifs à l'EFP
- Gestion de la base de données de contacts
- Gestion des archives et archivage

Indicateurs de résultats/mesures

(tels que définis dans le système de mesure des performances du Cedefop)

- Fréquentation du site web (globale, ventilée par sections, bases de données)
- Satisfaction vis-à-vis des services ciblés (collecte ciblée, au-delà du système de mesure des performances)

Projet 1: Documentation et service de référence

En 2013, la bibliothèque continuera de soutenir les projets opérationnels en fournissant des contenus sélectionnés. Elle fournira des informations actualisées et complètes aux décideurs politiques, chercheurs et praticiens via sa bibliothèque numérique, la plus complète sur l'EFP en Europe. Le service de référence de la bibliothèque répondra quant à lui aux questions relatives à l'EFP.

Principaux produits pour 2013

Objectifs/calendrier/périodicité

Réponse aux demandes d'information (service de référence «Les experts de l'EFP vous répondent»)

Répondre à toutes les questions émanant des parties prenantes dans un délai de deux semaines après réception

Actualisation et gestion de la bibliothèque numérique du Cedefop (VET-Bib)

Action continue

Plusieurs actions de marketing pour promouvoir VET-Bib

Action continue

Fourniture de contenus pour les projets opérationnels du Cedefop et contribution au processus de suivi des activités de développement des politiques d'EFP

Action continue

Assistance pour l'observation et la gestion des informations sur l'éducation et la formation liées aux recommandations du semestre européen, y compris suivi du communiqué de Bruges	Action continue
Développement du <i>Thésaurus européen de la formation</i> et intégration dans EuroVoc	Action continue
Création de profils et bibliographies thématiques basés sur les priorités à moyen terme: <ul style="list-style-type: none"> • production de deux nouvelles bibliographies dynamiques • mise à jour de toutes les bibliographies dynamiques en temps réel 	Action continue
Enrichissement de la collection de la bibliothèque sur l'EFPP et les questions connexes: publication et diffusion de 12 numéros de la liste des nouvelles acquisitions de la bibliothèque (<i>VET Alert</i>)	12 fois par an
Fourniture d'informations pour l'infolettre du Cedefop: sélection des principaux documents, manifestations et publications pour chaque numéro	10 fois par an
Fourniture d'informations pour le système de mesure des performances: nombre de citations des travaux du Cedefop, liens web d'organisations homologues, coupures de presse, citations dans les documents de l'UE et la littérature sur l'EFPP, liens à partir d'autres sites web	Action continue
Suivi des développements relatifs à l'EFPP au sein des institutions européennes: rapport sur les manifestations liées à l'EFPP programmés par les institutions au cours des six mois à venir, pour identifier les possibilités de communication offertes au Cedefop	Action mensuelle
Fourniture de métadonnées pour le projet de portail web et/ou de vocabulaires contrôlés pour le portail web et d'autres systèmes d'information du Cedefop, selon les besoins	Action continue
Séminaires et actions de formation pour les experts en EFPP et les autres catégories de personnel: deux séminaires d'entrée en service pour tous les nouveaux membres du personnel	Juin et novembre

Projet 2: **Gestion des archives et archivage**

En 2013, ce service continuera de garantir l'authenticité, la fiabilité et l'accessibilité des archives du Centre, afin de répondre aux obligations organisationnelles, financières et légales du Cedefop et de conserver les archives présentant une valeur historique. Ce service apportera également son soutien aux correspondants des banques d'archives relevant des domaines opérationnels.

Principaux produits pour 2013	Objectifs/calendrier/périodicité
Enregistrement intégré des archives internes et externes dans Livelink	Enregistrement le jour même de tous les messages électroniques reçus
Organisation des archives du Cedefop	Action continue
Séminaires pour les experts en EFP et les autres catégories de personnel; formation pour les correspondants des banques d'archives	Au moins deux par an, plus formation en présentiel
Contribution aux réunions du Système de gestion des ressources électroniques (<i>electronic records management system</i> – ERMS) et du groupe des organisations internationales utilisatrices	Une fois par an

Projet 3: [Services d'information/bases de données](#)

Ce projet continuera de développer et maintenir les outils d'information et de communication (sur le web) les plus appropriés pour soutenir les activités de communication du Cedefop. En 2013, le travail sera centré sur la migration des données de contacts du Cedefop vers le logiciel CRM (gestion des relations avec la clientèle).

Principaux produits pour 2013	Objectifs/calendrier/périodicité
CRM/base de données de contacts: <ul style="list-style-type: none"> • maintenance, améliorations et soutien aux utilisateurs • dispenser une formation CRM 2011 aux gestionnaires de contacts et d'activités 	Action continue Mars
ALEPH: <ul style="list-style-type: none"> • maintenance, améliorations et soutien aux utilisateurs • passage complet à ALEPH 20 et migration vers ALEPH Direct v. 20 (technologie en nuage) 	Action continue Décembre
VET-DET Livelink: <ul style="list-style-type: none"> • maintenance, améliorations et soutien aux utilisateurs • comptes VET-DET Livelink créés pour tous les membres nationaux restants de ReferNet et utilisation normale par tous 	Action continue Décembre

Activité: Publications et gestion du contenu

Le Cedefop produit des documents de grande qualité, imprimés et en ligne, destinés à la publication ou à des conférences. Les publications électroniques (collections *working papers* [documents de travail] et *research papers* [documents de recherche]) constituent le format standard. L'impression papier est limitée à un petit nombre de publications phares. Le service de gestion du contenu web présentera sur le portail du Cedefop (www.cedefop.europa.eu) des informations sur des thèmes spécifiques de l'EFPP et offrira un accès aux publications et aux conférences du Centre. Les réseaux du Cedefop seront soutenus par les extranets et les flux RSS.

Impact escompté

Reconnaissance du Cedefop en tant que source d'information faisant autorité en matière d'EFPP, d'aptitudes et de compétences et en tant qu'organisation bien gérée.

Activité ABB correspondante: Publications et gestion du contenu; coûts indirects redistribués entre d'autres activités

Principaux produits

- Amélioration de l'image de l'EFPP grâce à des informations de haute qualité, multilingues, imprimées et en ligne, présentées sous une forme claire et conviviale, dans un format approprié pour les divers publics cibles et les principales parties prenantes
- Soutien aux activités du Cedefop grâce à des stratégies, des procédures et des services de publication internes réguliers, efficaces et efficaces

Indicateurs de résultats/mesures

(tels que définis dans le système de mesure des performances du Cedefop)

- Services d'appui efficaces et efficaces; délais respectés; suivi attentif du processus
- Services fournis dans les délais convenus avec les collègues
- Statistiques web

Projet 1: Édition et traduction

En 2013, le Cedefop éditera quelque 4 000 pages en anglais et traduira 4 500 pages, essentiellement à partir de l'anglais. Parmi les produits figureront des publications institutionnelles, des publications de référence, des documents de recherche et de travail et des notes d'information.

Principaux produits pour 2013

Objectifs/calendrier/périodicité

Fourniture de services d'édition, de traduction et de révision linguistique à l'administration du Cedefop et aux aires opérationnelles

Action continue

Édition d'environ 4 000 pages. Parmi les produits:

Action continue

- trois publications institutionnelles du Cedefop (rapport annuel, rapport annuel d'activités, programme de travail);
- cinq publications de référence; au minimum 10 à 12 notes d'information; documents de recherche et documents de travail

Traduction/révision d'environ 4 500 pages dans les délais prévus. Parmi les produits:	Action continue
<ul style="list-style-type: none"> • deux publications institutionnelles du Cedefop (rapport annuel et programme de travail); • deux publications de référence, au minimum 10 à 12 notes d'information et des documents administratifs 	

Projet 2: **Présentation et conception graphique**

Ce projet continuera de fournir des concepts de design graphique et systèmes d'identité renvoyant à l'image visuelle du Cedefop. La présentation et la conception graphique garantissent que les produits de haute qualité imprimés et en ligne sont publiés dans un format approprié à ses divers publics cibles et à ses principales parties prenantes et contribuent à ce que le Cedefop soit reconnu comme une source fiable d'informations utiles sur l'EEP.

Principaux produits pour 2013	Objectifs/calendrier/périodicité
Développement de concepts de design graphique pour les publications du Cedefop <ul style="list-style-type: none"> • deux publications institutionnelles du Cedefop (programme de travail, rapport annuel) • quatre ou cinq publications de référence • quatre ou cinq publications/brochures d'information • quatre ou cinq documents de travail • quatre ou cinq documents de recherche • 10 à 12 notes d'information • dépliants/brochures promotionnelles 	Action continue
Développement de systèmes d'identité visuelle et de matériel promotionnel pour au moins deux conférences importantes du Cedefop: programmes, dépliants, bloc-notes, affiches, banderoles	Action continue
Développement de matériel promotionnel pour au maximum deux manifestations de relations publiques: annonces, affiches, banderoles, dépliants	Action continue
Développement de concepts de design graphique pour les applications web et le matériel promotionnel en ligne	Action continue

Projet 3: Impression et diffusion

Gestion de contenu pour les publications du Cedefop. Impression, diffusion et stockage des publications du Cedefop et impression, sur demande, d'autres publications imprimées nécessaires pour les conférences et autres réunions.

Principaux produits pour 2013	Objectifs/calendrier/périodicité
Impression de publications et dépliants	Dans les trois semaines suivant la réception du manuscrit final en fichier pdf
Production de documents pour des conférences, supports promotionnels	Fourniture de documents deux jours avant la manifestation (délai maximal de production: deux semaines)
Diffusion des publications auprès des parties prenantes et lors de conférences et manifestations	Dans les deux semaines suivant leur mise à disposition/ la demande
Traitement des demandes individuelles de publication	Dans un délai de cinq jours ouvrables
Gestion des listes de diffusion des publications	Listes de diffusion à jour
Maintien des stocks à un niveau raisonnable (Cedefop et Office des publications)	Actions annuelles de déstockage et organisation des réimpressions selon les besoins
Fourniture de statistiques sur les publications électroniques et imprimées	Rapports aux réunions de l'équipe de gestion
Gestion de contenu pour les publications numériques du Cedefop	Action continue

Projet 4: Gestion du contenu web

L'équipe de gestion du contenu web du Cedefop assure la présentation d'une vaste gamme d'informations sur l'EFP: le portail web est le canal principal de communication du Centre sur internet. En 2013, le Cedefop continuera d'évaluer les efforts entrepris pour renforcer sa présence sur le web. Il poursuivra le développement et l'adaptation de son portail web pour satisfaire aux dernières tendances de la communication en ligne et prévoit une refonte de son intranet pour le rendre plus convivial et faciliter l'accès aux informations disponibles et aux outils administratifs.

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Définition et mise en œuvre d'une stratégie de marketing de contenu pour le site web du Cedefop	Mai
Définition d'une stratégie numérique du Cedefop en perfectionnant le recours aux médias sociaux	Septembre
Amélioration de la convivialité du site web par l'amélioration de ses interfaces, comme sa fonctionnalité de recherche	Action continue
Fourniture d'une analyse des données de segmentation des utilisateurs du portail web du Cedefop	Mars
Meilleur service aux utilisateurs par l'amélioration de l'intranet	Action continue
Promotion des échanges d'informations avec les sites nationaux de ReferNet (flux RSS d'échanges d'informations et évaluation des sites web nationaux)	Action continue
Évaluation et révision des processus commerciaux et des flux de travail sur le portail web du Cedefop	Action continue

PRIORITÉ À MOYEN TERME (OBJECTIF TRANSVERSAL)

SOUTENIR LES ACTIVITÉS DU CEDEFOP EN FOURNISSANT DES STRATÉGIES, DES PROCÉDURES ET DES SERVICES INTERNES RÉGULIERS, EFFICACES ET EFFICIENTS

Activité: Aire Ressources – soutien opérationnel

Une administration efficace et efficiente apporte une contribution directe à la réalisation des objectifs opérationnels du Cedefop. Elle développe des stratégies, procédures et services internes en cohérence avec les objectifs stratégiques et opérationnels du Centre, conformément au Statut du personnel et au règlement financier. L'administration soutient les activités liées aux ressources humaines, à la passation des marchés, au financement, aux TIC et à l'infrastructure. Elle élabore des outils et procédures internes afin de rationaliser les tâches administratives, d'optimiser l'efficacité de l'organisation et de garantir l'établissement de rapports clairs et exacts.

Impact escompté

À travers cette activité, le Cedefop entend être reconnu en tant qu'organisation bien gérée et assurer à ses opérations et à son personnel des services d'appui efficaces.

Activité ABB correspondante: coûts indirects redistribués entre d'autres activités

Principaux résultats de l'activité en 2013

Efficacité des services d'appui et respect des bonnes pratiques administratives via:

- la fourniture de services dans les délais prévus (ressources humaines, passation de marchés et financement, TIC et infrastructure);
- la gestion des ressources humaines;
- la gestion budgétaire et financière et les procédures contractuelles;
- la gestion de l'infrastructure;
- le plan de continuité des activités du Cedefop – phase 2: mise en œuvre du plan de continuité conformément aux priorités convenues et à la disponibilité des ressources (humaines et financières).

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système de mesure des performances du Cedefop)

Efficacité et efficience des services d'appui:

- **tableau des effectifs:** taux d'occupation des postes de 95 % (y compris procédures en cours)
- **diligence et durée des procédures de sélection:**
 - objectif 1: en moyenne, 60 jours ouvrables entre le délai de dépôt des candidatures et la finalisation du rapport du comité de sélection;
 - objectif 2: en moyenne, 120 jours ouvrables entre la publication d'un avis de vacance et la décision de l'autorité investie du pouvoir de nomination
- **offre de formation:** conforme aux objectifs stratégiques fixés: en moyenne, 10 journées par collaborateur et par année civile
- **budget total:** taux d'exécution de 98 %
- **délai moyen de paiement:** 28 jours
- **diligence des procédures de passation de marchés:** en moyenne, 150 jours pour les procédures ouvertes et 60 jours pour les procédures négociées
- **procédures de passation de marchés:** taux de réussite de 90 %
- **disponibilité des systèmes et services TIC centraux:** 99 % pour le portail web, Europass, Olive, Fibus, Livelink, le courrier électronique et les télécommunications

Projet 1: Ressources humaines

Le service des ressources humaines (RH) fournit une gamme complète de services centralisés de gestion des RH pour le personnel du Cedefop et aide la direction du Centre à attirer et à garder des employés qualifiés.

Principaux produits pour 2013

Calendrier/périodicité

Services fondamentaux de RH (sélection, recrutement, droits et obligations, évaluation et évolution de carrière, congés et absences, statistiques, etc.)

Action continue

Recrutement d'un nouveau directeur et d'un nouveau directeur adjoint (et soutien pour l'entrée en fonctions du directeur)

Action continue

Mise en œuvre de la réforme du Statut du personnel

Action continue

Suivi de l'enquête de satisfaction auprès du personnel (sous réserve d'une décision de la direction)	Action continue
Réitération de la procédure de marché public pour la fourniture de services médicaux (examens médicaux)	Juin
Amélioration de l'évaluation des besoins de formation et de l'offre de formation	Action continue
Soutien à la continuité des activités par la numérisation des dossiers du personnel	Novembre
Révision du processus de sélection	Juin

Projet 2: **Finances et marchés publics**

Ce service aide le personnel du Cedefop à prévoir, utiliser et suivre les crédits budgétaires. Il assure l'établissement de rapports internes et externes sur les questions d'ordre financier et budgétaire et collabore avec le service des TIC afin d'assurer en permanence la disponibilité, l'amélioration et la mise à jour des outils correspondants (Fibus, PAME, ABB).

Il aide le personnel du Cedefop à planifier, élaborer et exécuter les procédures de marchés et de contrats, par le biais de ProLive (application de passation de marchés en ligne), pour les besoins opérationnels et administratifs.

Il contrôle par ailleurs l'exécution des contrats dans leurs volets administratifs et financiers et vérifie le respect des impératifs juridiques par des contrôles ex post.

En 2013, en collaboration avec le service des TIC, le service Finance et marchés publics mettra en place un outil consolidé de suivi budgétaire et de rapports, comportant des informations intégrées sur l'activité de passation de marchés et sur les paiements, qui permettra d'effectuer un suivi et d'émettre des rapports rapides et complets sur les trois volets de la gestion financière du Cedefop: activité de passation de marchés, exécution du budget et paiements.

Principaux produits pour 2013

Calendrier/périodicité

Accompagnement efficace de tous ceux qui concourent à l'exécution du budget 2013, afin d'assurer l'exécution du budget du Cedefop, comme le reflète également l'ABB	Selon le calendrier des procédures budgétaires interne (CD) et externe (CE, autorité budgétaire)
Formation du (nouveau) personnel sur les questions relatives aux aspects financiers et aux marchés publics	Action continue
L'actualisation, la simplification et la compilation du matériel d'orientation sur les aspects financiers et les marchés publics dans des manuels conviviaux devraient assurer la conformité à toutes les règles applicables et contribuer à un traitement rapide et efficace des appels d'offres et des paiements, au service de la réalisation optimale du programme de travail et d'une bonne exécution du budget	Action continue

Projet 3: Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Le service des TIC fournit le matériel, les logiciels et l'infrastructure de réseau sous-jacents, ainsi qu'un appui interne. En 2013, le travail portera notamment sur la définition et le lancement d'une stratégie informatique prenant en considération les nouvelles technologies et l'informatique en nuage.

Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Maintenance efficace des infrastructures, services et systèmes centraux tels qu'Europass, Olive, Fibus, Livelink, le portail web et les services s'adressant aux utilisateurs internes	Action continue
Europass: amélioration des ressources web et support informatique en vue d'améliorer encore tous les outils Europass (voir aussi projet 3 – activité «Instruments européens communs»)	Action continue
Soutien aux procédures administratives pour améliorer l'efficacité	Action continue
Réévaluation de la migration vers ABAC	Juin
Pour tirer parti du logiciel de passation électronique de marchés publics, envisager la mise au point d'un outil d'appel d'offres électronique	Juin
Site de continuité des activités et de relève d'urgence doté d'une infrastructure informatique (en fonction des ressources disponibles)	Novembre

Projet 4: Infrastructure

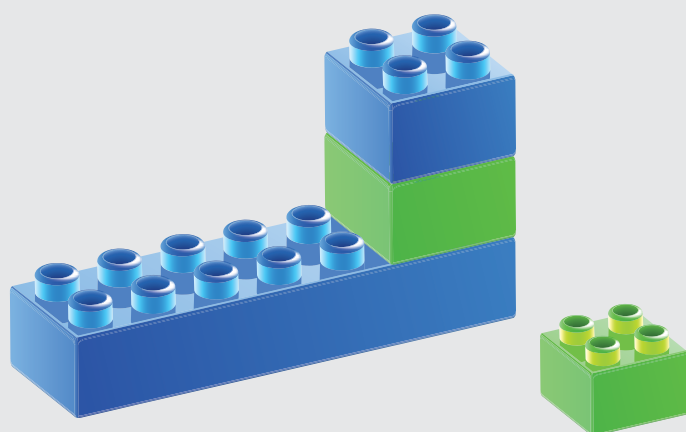
Ce service assure l'entretien et la sécurité des locaux et fournit l'appui nécessaire pour permettre au personnel d'atteindre les objectifs du Cedefop.

En 2013, le travail se concentrera sur l'efficacité énergétique, l'amélioration et le suivi de l'entretien courant de l'infrastructure, ainsi que sur la continuité des activités.

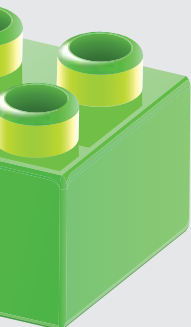
Principaux produits pour 2013	Calendrier/périodicité
Infrastructure de base et services de sécurité, travaux de maintenance	Rapports réguliers
Peinture des surfaces métalliques et de la clôture entourant le bâtiment	Juin
Achèvement de l'installation d'un nouvel équipement audiovisuel des salles de conférences	Juin
Propositions d'améliorations (économies d'énergie, santé et sécurité)	Juin et novembre
Contribution du service Infrastructure au plan de continuité des activités	ad hoc



Annexes



I	Budget par activité (ABB) 2013	70
II	Organigramme du Cedefop	71
III	Ressources humaines	72
IV	Aperçu indicatif des subventions et marchés publics pour 2013	73
V	Liste indicative des études/analyses internes programmées (début en 2013)	78
VI	Réseaux du Cedefop	79
VII	Coopération avec la Fondation européenne pour la formation (ETF) et Eurofound	80
VIII	Programme provisoire des publications pour 2013	82
IX	Mesure des performances et amélioration permanente au Cedefop	84



ANNEXE 1

Budget par activité (ABB) 2013

Activity name	FTE (*)		Title 1	Title 2	Title 3	Total		
	Initial	Current				Initial	Current	(%)
Policy analysis and reporting	29.54	29.54	2 631 630.36	358 031.77	1 191 654.30	4 181 316.43	0.00	0.00
Common European tools, qualifications and learning outcomes	24.17	24.17	2 336 086.60	292 825.18	1 273 798.66	3 902 710.44	0.00	0.00
Study visits	8.76	8.76	816 658.51	106 177.93	148 511.80	1 071 348.24	0.00	0.00
Adult learning and transitions	18.80	18.80	1 721 603.39	227 864.15	1 099 939.94	3 094 407.48	0.00	0.00
Skills analysis	17.69	17.69	1 621 013.04	214 471.50	824 677.80 ⁽¹⁾	2 660 162.34	0.00	0.00
External communication	9.89	9.89	871 083.18	119 929.50	280 950.12	1 271 962.80	0.00	0.00
Documentation and Information service	13.75	13.75	1 253 512.42	166 699.92	334 542.32	1 754 754.66	0.00	0.00
ABB	122.60	122.60	11 251 587.50 ⁽²⁾	1 485 999.95	5 154 074.94	17 891 662.39	0.00	0.00
Budget 2013			11 285 000.00	1 486 000.00	5 154 075.64	17 925 075.64 ⁽³⁾		

(*) **FTE**: The FTE comprises of a) the direct staff allocation and b) the redistribution of the non-core activities. The initial redistribution key is based on the planned costs while the 'current' is based on the activities' actual costs (blocked).

⁽¹⁾ The grant from DG EMPL related to the Skills Analysis activity will be finalised in 2013 and incorporated into the budget through a BRS.

⁽²⁾ Differences between the ABB and the final budget 2013 in Title 1 (33 412 EUR) correspond to unforeseen staff development, if confirmed these funds will be used to finance studies (title3) which cannot be covered by the present budget as indicated in the work programme..

⁽³⁾ Total budget comprises:

EU Subsidy	17 433 900.00	EUR
N&I (contributions 2013)	481 175.64	EUR
Cedefop own revenue (Title 2 & 3)	10 000.00	EUR
TOTAL:	17 925 075.64	EUR

Budget 2013	Title 1	Title 2	Title 3	Title 4
Initial Amount	11 285 000.00	1 486 000.00	5 154 075.64	17 925 075.64
Various Transfers	0.00	0.00	0.00	0.00
BRS (supplementary amending budget)	0.00	0.00	0.00	0.00
Final Amount	11 285 000.00	1 486 000.00	5 154 075.64	17 925 075.64
Budget Execution 2013	Title 1	Title 2	Title 3	Title 4
Blocked	0.00	0.00	0.00	0.00
(Blocked/Final Amount) %	0.00 %	0.00 %	0.00 %	0.00 %
Paid	0.00	0.00	0.00	0.00
(Paid/Final Amount) %	0.00 %	0.00 %	0.00 %	0.00 %

Note: In addition, to the committed and paid title 3 direct cost as shown in the table on the top of the page there are also transversal title 3 cost which are not directly attributed to activities and which are included in the table on budget execution above. These account for the differences between the committed and paid direct cost for title 3 and the committed and paid total costs for title 3.

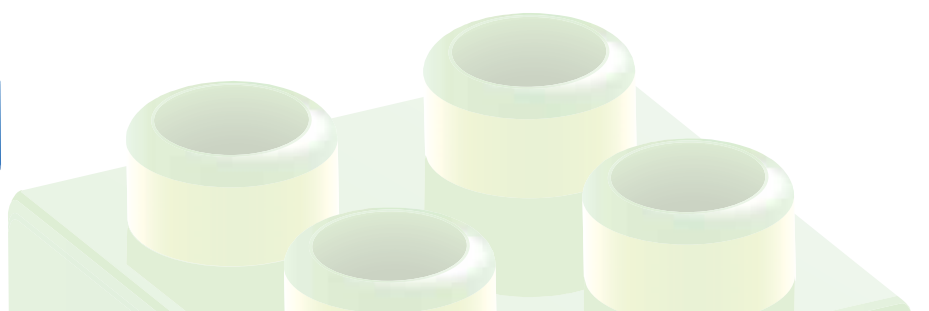
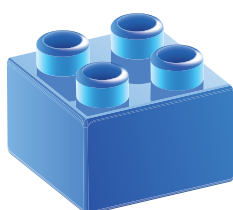
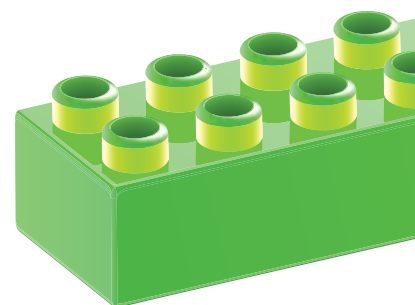
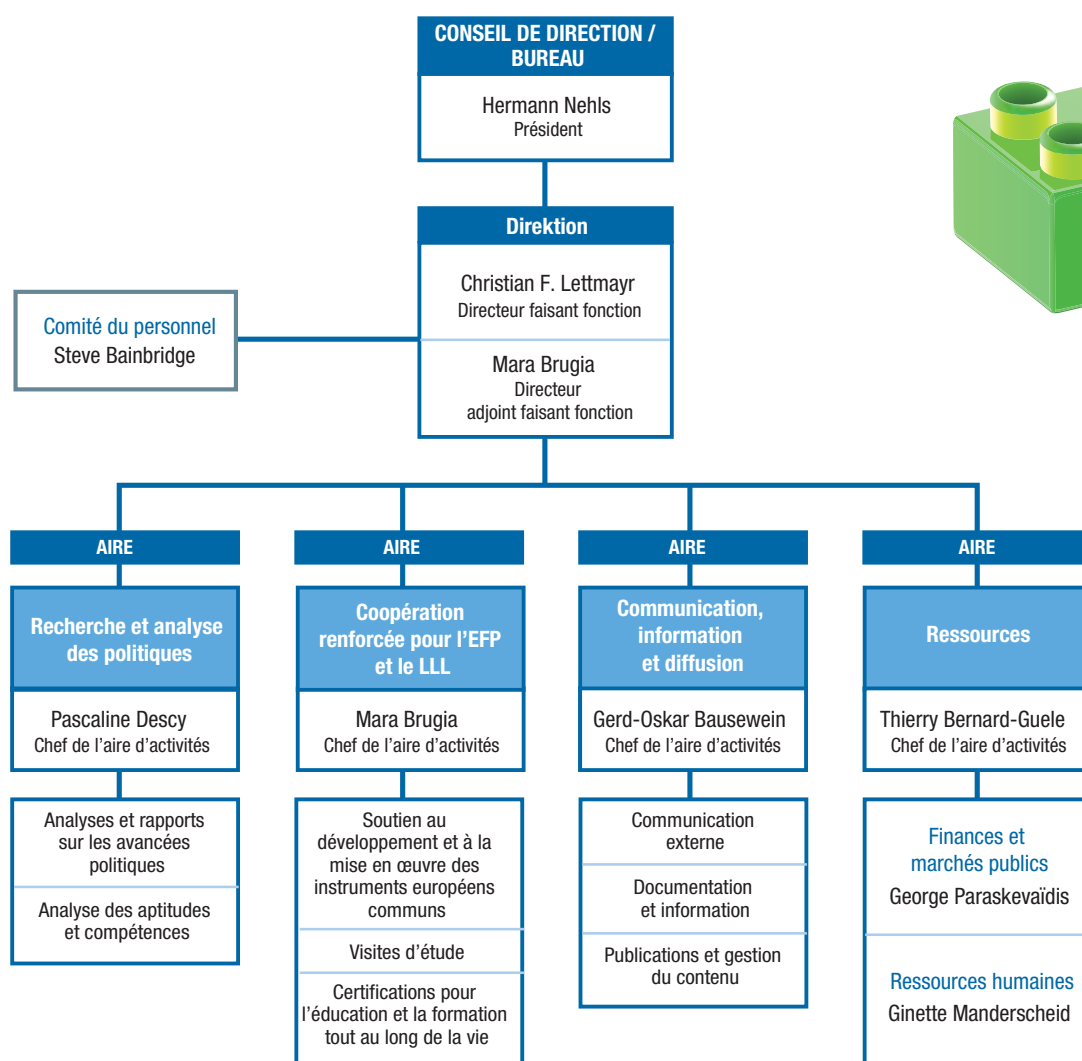
Paid: The final stage, that is, the payment run or physical payment which is made via the banking system.

Blocked: (or legal commitment) is the act whereby the authorising officer enters into or establishes an obligation which results in a charge (for instance a contract, grant agreement or order form).

ANNEXE II

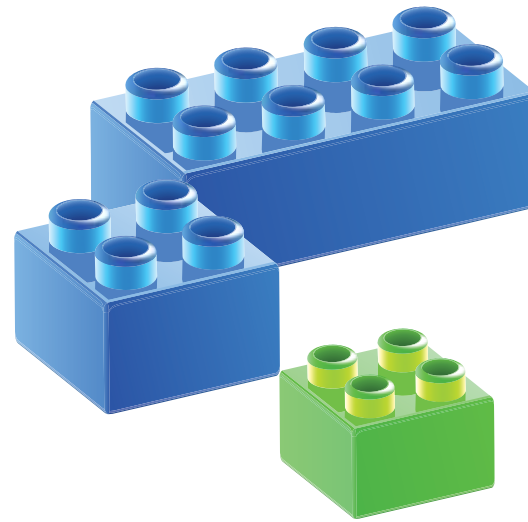
Organigramme du Cedefop

(au 31.12.2012)



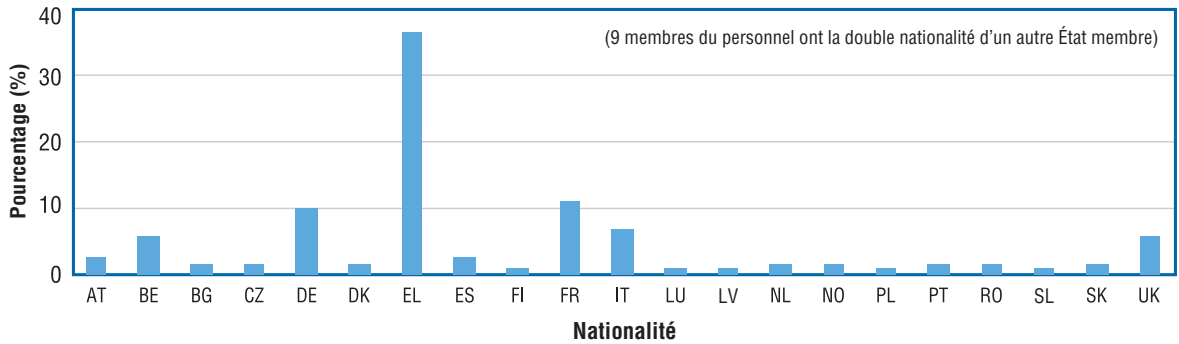
ANNEXE III

Ressources humaines

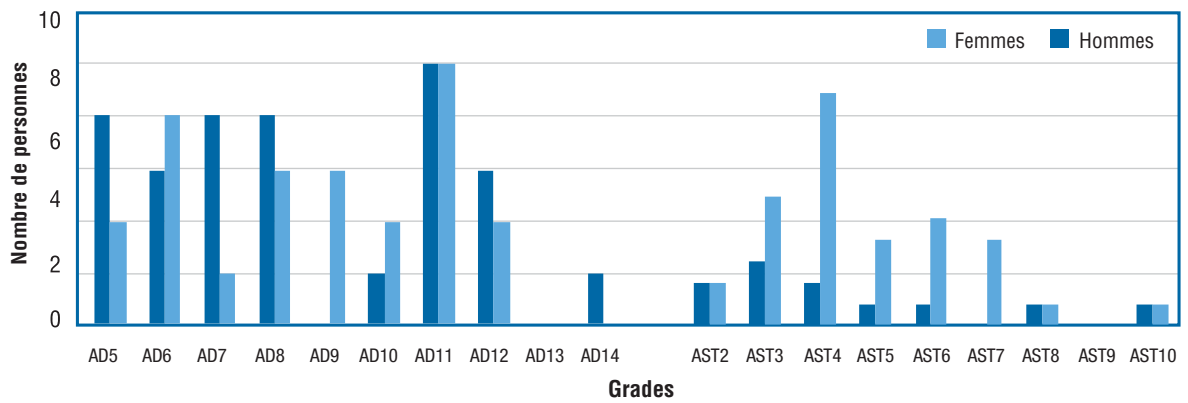


Personnel par nationalité 2012

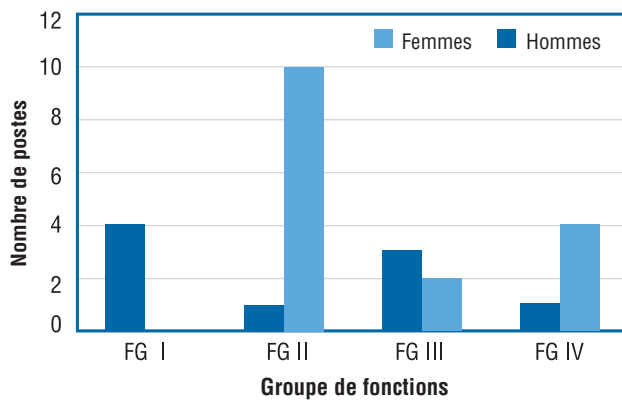
(inclut fonctionnaires, AT, AC et experts détachés)



Catégories AD et AST (AT et fonctionnaires) par sexe en 2012

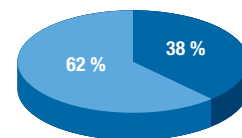


Catégorie AC par sexe en 2012

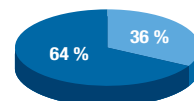


Personnel par sexe

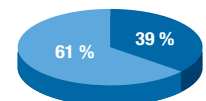
(%) de l'ensemble du personnel



(%) des agents contractuels



(%) des agents temporaires/ fonctionnaires



■ Femmes ■ Hommes

Aperçu indicatif des subventions et marchés publics pour 2013

La description suivante des subventions et marchés publics actuellement prévus pour 2013 est structurée conformément aux impératifs visés à l'article 55, par. 1 et 2, des modalités d'exécution de la réglementation financière (article 60, par. 2 et 3) du Cedefop.

A. Subventions en 2013

Le Cedefop n'attribue de subventions qu'aux partenaires ReferNet. En 2012, le Cedefop a conclu un accord-cadre de partenariat de quatre ans (2012-2015) avec les institutions partenaires de ReferNet. Le Cedefop signera un accord de subvention spécifique avec chacun des partenaires, prévoyant la mise en œuvre du plan de travail annuel pour 2014 exposé ci-dessous.

(a) Actes de base et ligne budgétaire

L'attribution de subventions de l'UE est régie par la base juridique du programme et les règlements financiers et doit respecter les procédures qui y sont fixées:

- règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil du 10 février 1975 portant création d'un centre européen pour le développement de la formation professionnelle;
- programme de travail 2012 du Cedefop;
- réglementation financière du Cedefop et modalités d'exécution (des 5 juin 2009 et 17 décembre 2010, respectivement);
- JO L 248 du 16.9.2002 (règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil du 25 juin 2002 portant règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes);
- JO L 357 du 31.12.2002 (règlement (CE, Euratom) n° 2342/2002 de la Commission du 23 décembre 2002 établissant les modalités d'exécution du règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil portant règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes);
- JO L 48 du 22.2.2008 (règlement (CE) n° 1525/2007 du Conseil du 17 décembre 2007 modifiant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil portant règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes);
- JO L 111 du 28.4.2007 (règlement (CE, Euratom) n° 478/2007 de la Commission du 23 avril 2007 modifiant le règlement n° 2342/2002 établissant les modalités d'exécution du règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil portant règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes).

La ligne budgétaire pour les subventions du Cedefop est: **3250** (pour les États membres de l'UE, et à partir de 2013 également pour la Norvège et l'Islande, qui relevaient auparavant de la ligne budgétaire 3100).

(b) **Priorités de l'année, objectifs à remplir et résultats prévus avec les crédits autorisés pour l'exercice**

1. **Priorités et objectifs en 2014 (subvention 2013)**

Priorité sera donnée en 2014 à l'établissement de rapports sur les systèmes nationaux d'EFPP et les développements des politiques nationales. L'établissement de tels rapports correspond à la gouvernance renforcée au niveau de l'UE, qui requiert un suivi permanent des développements des politiques d'EFPP. Une deuxième priorité est l'amélioration au niveau national de la visibilité des questions liées à l'EFPP, ainsi qu'une fonction de multiplicateur et de canal de diffusion des produits du Cedefop.

2. **Résultats prévus**

Les membres de ReferNet doivent fournir:

- des informations sur les progrès des politiques d'EFPP,
- un rapport national dans la série «VET in Europe» et un dépliant dans la série «Spotlight on VET»,
- deux articles,
- des actualités nationales sur l'EFPP,
- des références bibliographiques.

Les membres du réseau doivent également gérer un site web ReferNet national et élaborer une stratégie de visibilité pour les produits Cedefop/ReferNet au niveau national.

(c) **Principaux critères de sélection et d'attribution pour la sélection des propositions**

Lors de la procédure de sélection des partenaires en vue de la conclusion d'un **accord-cadre de partenariat pour 2012-2015**, la compétence professionnelle et les qualifications requises pour mener à bien les activités demandées pendant la durée du contrat-cadre, de même que la capacité financière, ont été évaluées en fonction des critères ci-dessous:

Critères de sélection

Capacité technique et professionnelle

Le **candidat** doit justifier de compétences en matière d'EFPP ainsi que de sa capacité à travailler en réseau avec des organisations nationales/internationales. La satisfaction à ces exigences a été évaluée sur la base d'une présentation détaillée de l'institution, dont un organigramme montrant le positionnement de l'équipe ReferNet, la description de contacts réguliers avec d'autres institutions nationales/internationales d'EFPP et la justification de publications et bases de données sur l'EFPP.

L'**équipe d'experts du candidat** proposée pour mener les activités doit posséder des qualifications et une compétence professionnelles pertinentes, propres à garantir la bonne exécution de ces activités. Elle doit en particulier satisfaire aux exigences suivantes:

- le coordinateur de l'équipe ReferNet doit justifier d'au moins cinq années d'expérience professionnelle dans la gestion de projets d'ampleur et/ou de nature similaire, la réalisation de travaux d'analyse, de recherche et/ou d'évaluation de programmes et politiques d'EFPP ou de domaines connexes au niveau national, le travail dans le domaine de l'EFPP et de l'apprentissage tout au long de la vie, et posséder au moins le niveau C1 en anglais;
- les membres de l'équipe ReferNet doivent posséder au minimum trois années d'expérience professionnelle pertinente et doivent, collectivement, justifier de compétences dans les domaines suivants: collecte d'informations nationales et suivi des données; analyse et établissement de rapports sur les développements des systèmes, dispositifs et politiques nationaux d'EFPP; analyse, synthèse et condensation de grandes quantités d'informations; rédaction de rapports, articles et autres documents sur l'EFPP au niveau national en vue de leur publication en ligne ou sur papier; élaboration et gestion de contenus web. Ils doivent également posséder au moins le niveau B2 en anglais.
- L'évaluation s'est effectuée sur la base du curriculum vitæ détaillé de chaque membre proposé.

Capacité financière

Le candidat doit se trouver dans une situation financière stable et posséder la capacité économique et financière nécessaire à l'exécution des tâches requises. L'évaluation s'est effectuée sur la base du compte de profits et pertes et du bilan des deux derniers exercices pour lesquels les comptes ont été clos.

La vérification de la capacité financière **ne s'applique pas** aux organismes publics ou organisations internationales; ce statut a été vérifié au regard de la documentation relative aux critères d'éligibilité fournie par le candidat.

Critères d'attribution

- Adéquation de la démarche proposée pour assurer une large coopération avec les diverses institutions d'EFP et parties prenantes nationales; méthodes proposées pour mobiliser leur expertise; coopération avec les autorités nationales – et soutien de leur part – attestée par une lettre de recommandation spécifique délivrée par les autorités gouvernementales compétentes
- Adéquation et efficacité de l'organisation du travail, y compris répartition des tâches parmi les membres de l'équipe ReferNet
- Qualité et pertinence des méthodes de travail, sources de données et mesures d'assurance de la qualité
- Pertinence de l'analyse des risques et adéquation des mesures d'urgence

Critères d'attribution pour les accords de subvention spécifiques 2013

Tous les candidats ont été invités à soumettre une proposition de plan de travail 2014 pour ReferNet, assortie d'un budget estimatif en euros. Ce plan de travail sera cofinancé par un accord de subvention spécifique. La proposition doit satisfaire aux spécifications visées dans le formulaire de candidature (annexe).

Les propositions de plan de travail 2014 pour ReferNet seront évaluées sur la base des critères suivants:

- concordance de la proposition avec les spécifications du Cedefop et les produits attendus;
- qualité de la proposition quant aux méthodes de travail, aux sources de données, à l'organisation du travail et à la planification du projet;
- rapidité et conformité avec le calendrier du Cedefop;
- montant de la subvention demandée n'excédant pas le plafond ni le pourcentage fixés par le Cedefop (70 % du total des coûts éligibles).

(d) Taux maximal de cofinancement possible et différents taux envisagés

En tout état de cause, la contribution totale du Cedefop n'excédera pas **70 %** des coûts éligibles. Un minimum de **30 %** du montant total estimé des dépenses éligibles du projet doit donc provenir de sources autres que le budget de l'Union européenne. Les propositions doivent apporter la preuve d'un cofinancement (garanti) égal au montant du reste du coût total du projet.

Le montant du cofinancement est en outre limité à des plafonds fixés, au prorata de leur population, par le Cedefop pour les trois groupes de pays visés ci-dessous.

Le budget total disponible pour le plan de travail 2014 de ReferNet (accords de subvention spécifiques 2013) est réparti comme suit:

	Montant maximal de la subvention
Groupe de pays n° 1: Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Slovénie et Islande	EUR 23 615
Groupe de pays n° 2: Autriche, Belgique, Bulgarie, République tchèque, Danemark, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Suède et Norvège	EUR 33 625
Groupe de pays n° 3: France, Allemagne, Italie, Pologne, Espagne et Royaume-Uni	EUR 43 620

(e) **Calendrier et montant indicatif des appels à propositions pour les accords de subvention spécifiques 2013**

Sur la base des éléments ci-dessus, l'activité d'attribution de subventions du Cedefop en 2013 consistera uniquement à lancer un appel visant à la conclusion avec chacun des 29 partenaires ReferNet d'un accord de subvention spécifique pour un plan de travail devant être exécuté en 2014.

Le calendrier de ce processus s'étend de mai à septembre 2013, et **le montant total maximal des accords de subvention spécifiques 2014 devant être signés est de 955 015 euros.**

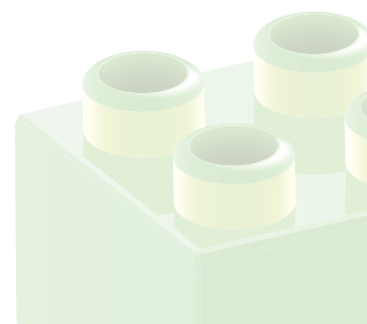
B. Marchés publics en 2013

(a) **Enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics au cours de l'année**

Le montant total des engagements prévu pour 2013 est d'environ **5,4 millions d'euros**. Il correspond aux procédures de passation de marchés de 2013, dont le/les premier(s) bon(s) de commande relevant des nouveaux contrats-cadres et aux (5) procédures engagées en 2012, soit environ 3 millions d'euros, et au montant total prévu des bons de commande devant être émis en 2013 au titre de contrats-cadres en cours, soit environ 2,4 millions d'euros.

Ce montant n'inclut pas la valeur du/des bon(s) de commande devant être signé(s) au titre du nouveau contrat-cadre «Enquête auprès des employeurs sur les besoins de compétences» (procédure engagée en décembre 2012, devant s'achever en avril 2013; enveloppe financière estimée des contrats-cadres: 3,5 millions d'euros), qui sera fixée en collaboration avec la DG EMPL, pour le compte de laquelle cette activité est menée au titre d'un accord de contribution.

En ce qui concerne la valeur totale des bons de commande émis au titre de contrats-cadres en cours, environ **1 million** d'euros (42 %) sont des dépenses relevant des Titres 1 et 2 et **1,4 million** d'euros (58 %) des dépenses relevant du Titre 3.



(b) **Nombre indicatif, type et objet en termes génériques des marchés envisagés**

Il est prévu de lancer **une vingtaine de procédures ouvertes (PO) et une dizaine de procédures négociées (PN)** pour couvrir les besoins du Cedefop en matière de marchés publics conformément au programme de travail annuel. La moitié environ des PO et la plupart des PN concernent des dépenses administratives (personnel et fonctionnement) (Titres 1 et 2 du budget). Les autres PO concernent des dépenses opérationnelles (Titre 3 du budget). À ce stade, il est donc prévu de gérer une trentaine de nouvelles procédures en 2013.

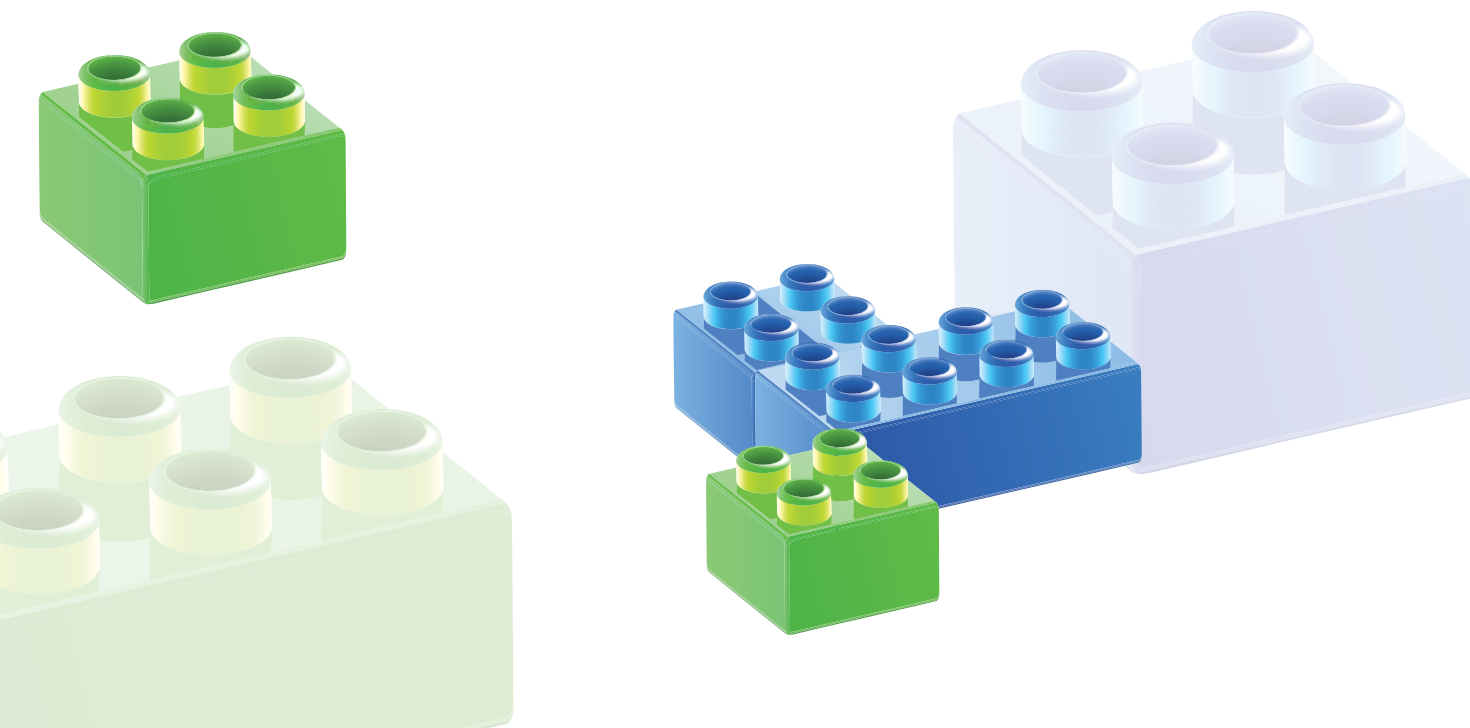
(c) **Calendrier indicatif pour le lancement des procédures de passation de marchés**

Le calendrier des activités de passation de marchés et d'attribution de subventions est organisé de manière à assurer que les contrats prévus soient en vigueur lorsque les services concernés en auront besoin et que les ressources du service des marchés publics soient utilisées de manière appropriée au cours de l'année.

Par conséquent, ce calendrier prévoit le lancement d'environ 15 procédures (soit 50 %) au premier trimestre de l'année en vue de leur achèvement au deuxième, puis le lancement d'environ 5 procédures (17 %) durant chacun des trois trimestres suivants en vue de leur achèvement dans les trois premiers mois de l'année suivante (2014). Une planification plus détaillée des marchés publics figure dans le plan de gestion annuel.

Le Conseil de direction est informé de la mise en œuvre par le rapport d'avancement et par le rapport annuel (d'activités).

Enfin, ProLive, un outil automatisé en ligne, est utilisé pour la réalisation et le suivi électroniques de toutes les activités de passation de marchés et d'attribution de subventions du Cedefop.



ANNEXE V

Liste indicative des études

ANALYSES INTERNES PROGRAMMÉES (début en 2013)

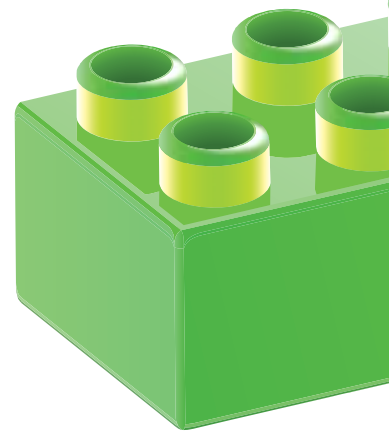
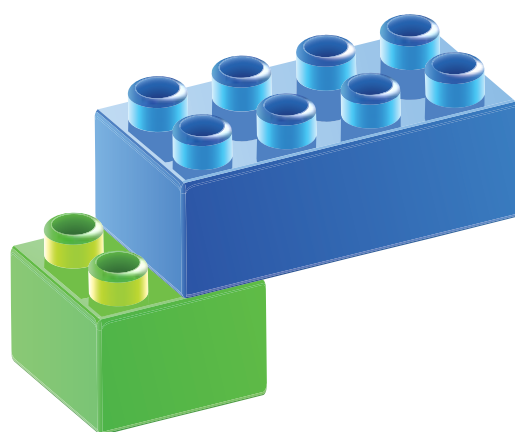
Études (titres provisoires)	2013			Finalisation			Publication		
	Marché passé ⁽¹⁾	Bon de commande ⁽²⁾	Interne ⁽³⁾	2013	2014	2015	2013	2014	2015
	1	Successful approaches to support the professional development of in-company trainers	1			1			1
2	Quality assurance and certification	1				1			1
3	A systematic and comparative overview over the application of the learning outcomes approach	1			1				1
4	Early leaving from IVET	1			1			1	
5	Work-based learning in CVET	1			1			1	
6	NQF mapping 2013			1			1		
7	ECVET monitoring 2013			1			1		
8	Guidelines on validation of non-formal and informal learning			1			1		
9	Review of progress with short-term deliverables – collection of raw data outsourced to ReferNet			1			1	1	
10	Spotlights and country reports on VET in European countries		1		1		1	1	
11	Financing models and cost of Dual VET and apprenticeship	1				1		1	
12	Forecasting skills supply and demand in Europe		1		1	1		1	1
13	Skills mismatch survey – collection of raw data outsourced			1				1	
14	Short-term sectoral-based anticipatory system (SBAS)		1			1		1	
15	Overview of key VET developments in EU countries – input for the European semester			1		1		1	
16	Career and transition – focusing on low skilled	1				1		1	
17	European employers survey on skill needs – collection of raw data outsourced			1					1
18	Crisis effect on youth employment, skills mismatch, migration and future skill supply	1				1			1
19	Review of effective skill mismatch policies	1				1		1	
20	Risk assessment – skill mismatch and shortages	1				1		1	
21	Inventory on validation of non-formal and informal learning			1		1		1	

(¹) = Marché public (procédure ouverte); (²) = Dans le cadre de contrats cadres en cours; (³) = Analyses réalisées en interne par des experts du Cedefop.

ANNEXE VI

Reseaux du Cedefop

Nom du réseau	Pour plus d'informations, veuillez consulter:
Réseau européen du Cedefop pour l'EFP (ReferNet)	http://www.cedefop.europa.eu/EN/about-cedefop/networks/refernet/index.aspx http://extranet.cedefop.europa.eu/
NeRéseau sur la détection précoce des besoins de compétences (Skillsnet)	www.cedefop.europa.eu/EN/about-cedefop/networks/skillsnet/index.aspx



ANNEXE VII

Coopération avec la Fondation européenne pour la formation (ETF) et Eurofound

Programme de travail Cedefop-ETF 2013

Thèmes centraux	Thèmes spécifiques pour 2013	Échange d'informations et de bonnes pratiques	Actions conjointes	Séminaires de partage des connaissances
Développement des systèmes d'EFP et prestations	Rapports sur les politiques d'EFP	Échange d'informations et d'expériences sur les politiques de l'UE et des pays tiers et questions opérationnelles	Suivi du travail d'inventaire 2012 sur le processus de Copenhague (progrès dans la mise en œuvre du communiqué de Bruges – objectifs à court terme)	Séminaire à Turin (ETF, septembre 2013)
	Apprentissage par le travail			
	Validation de l'apprentissage non formel et informel			
	Dimension «compétences» en matière de migration			
	Développement des certifications (en particulier: gouvernance des CNC; structuration en unités/modules)		Coopération concernant la dimension externe du CEC. Coopération pour le développement de la plate-forme de certifications	
	Skills matching and anticipation		Repérage d'experts	
	Activités d'information sur les pays candidats		Visites d'étude: travail préparatoire de l'ETF relatif à l'information sur les pays candidats	
Croatie	«Coopération pour la remise de l'enveloppe attribuée au pays», y compris participation à des séminaires	Séminaire à Thessalonique (Cedefop, avril 2013)		
Questions administratives	HR, Procurement, Finance, Budget, ABAC implementation	Échange de bonnes pratiques	Processus itératif	
Questions stratégiques	Participation aux réunions des conseils de direction	CD du Cedefop: juin 2013 CD de l'ETF: juin 2013 & novembre 2013		

ANNEXE À L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA FONDATION EUROPÉENNE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL (EUROFOUND) ET LE CEDEFOP

PLAN D'ACTION POUR LA PÉRIODE DE SEPTEMBRE 2012 À DÉCEMBRE 2013

1. Partage d'informations sur le travail analytique et les recherches en cours

- 1.1. Le Cedefop communiquera les informations et expériences issues de ses recherches sur les carrières et études de cas et/ou autres travaux de recherche pertinents dans ce domaine.
- 1.2. Les deux agences s'informeront mutuellement de leur travail relatif aux études sectorielles, à l'économie verte, à l'économie des seniors et à l'insertion des jeunes sur le marché du travail.
- 1.3. Les deux agences se préviendront mutuellement de tout travail à venir susceptible de présenter de l'intérêt pour l'autre, notamment en ce qui concerne le Panorama des compétences ⁽¹⁾. En particulier, le Cedefop et Eurofound, qui participent tous deux au groupe interinstitutionnel de pilotage, coopéreront en vue de compléter leur expertise respective au niveau européen et sectoriel, notamment pour l'élaboration d'analyses spécifiques par pays.

2.3. Participation du Cedefop aux groupes de travail de l'enquête sur les entreprises en Europe et de l'enquête sur les conditions de travail en Europe d'Eurofound

3. Discussion d'activités conjointes telles que le séminaire commun du Cedefop et d'Eurofound qui se tiendra au second semestre 2013 au Parlement européen

4. Organisation d'une réunion annuelle de bilan (avec possibilité de recourir à une téléconférence)

5. Échange des projets des programmes de travail avant leur adoption par les conseils de direction respectifs

6. Eurofound et le Cedefop informeront leur conseil de direction respectif de l'avancement de la mise en œuvre du plan d'action annuel convenu. Les deux agences veilleront par ailleurs à ce que leur personnel soit suffisamment informé du plan et s'engage dans sa mise en œuvre.

2. Participation à des études des agences respectives

- 2.1. Participation d'Eurofound à l'enquête du Cedefop auprès des employeurs sur les besoins de compétences (comité de pilotage)
- 2.2. Participation d'Eurofound à l'enquête du Cedefop sur l'inadéquation et l'obsolescence des compétences (comité de pilotage)

Pour Eurofound, Stavroula Demetriades est la personne de contact désignée pour le présent accord. Eleonora Schmid sera la personne de contact au Cedefop.

POUR EUROFOUND
Juan Menendez-Valdes
Directeur

POUR LE CEDEFOP
Christian F. Lettmayr
Directeur faisant fonction

⁽¹⁾ Conformément au «paquet Emploi» et à la communication de la Commission européenne *Vers une reprise génératrice d'emplois*, p. 14, 15 et 24).

ANNEXE VIII

Programme provisoire des publications pour 2013

Activité: Analyse des politiques et rapports

VET statistical overviews

IVET attractiveness in Europe

Enhancing the conditions for learner's mobility in VET

Spotlight on VET in Ireland

Spotlight on VET in Lithuania

VET in Lithuania

Activité: Instruments européens communs, certifications et acquis de l'apprentissage

Analysis and review of NQF developments in Europe

Analyses of NQFs level descriptors

Qualifications at EQF level 5

Monitoring ECVET implementation strategies in Europe

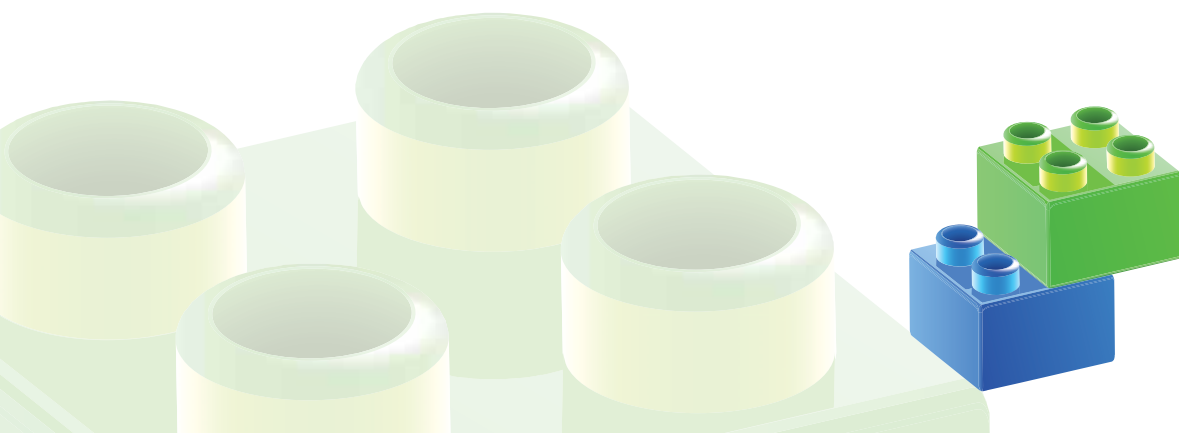
ECVET added value

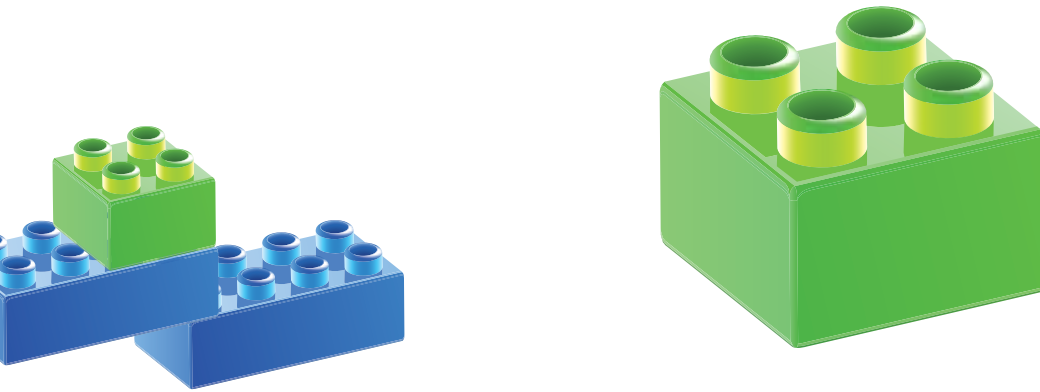
Management approaches to establishing a quality culture within VET institutions

Role of qualifications in governing occupations and professions

Cooperation between education and training and the labour market in renewing VET

Aligning curriculum and assessment policies and practices





Activité: **Éducation et formation des adultes et transitions**

Return to work – Work-based learning and reintegration of unemployed adults into the labour market

Validation in enterprises

European guidelines on validation of non-formal and informal learning

Guidance for supporting the labour market integration of migrants

Cost-sharing mechanisms to finance VET and promote participation in adult learning in Europe

The labour market outcomes of vocational education and training in Europe: evidence from the labour force survey

Macroeconomic benefits of VET

Activité: **Analyse des compétences**

Analysing skills imbalances in Europe and designing adequate indicators

A guide to skills forecasting and foresight

Piloting a European employer survey on skill needs – Methods and findings

Employer survey on skill needs - Tool kit and user manual

Skill mismatch in Europe: what do we know and what can policy-makers do?

Skills for a low carbon Europe

Activité: **Visites d'étude**

Study visits catalogue 2013/14

Key results of study visits in 2008-13

Mesure des performances et amélioration permanente au Cedefop

Impulsée par le contexte stratégique global, la mesure des performances soutient au Cedefop la gestion, les opérations et l'évaluation, tout en assurant aux parties prenantes du Centre une information transparente sur ses performances.

En 2013, le cadre de mesure des performances, avec les indicateurs dont il est assorti, continuera de contribuer à une meilleure compréhension des réalisations, de la pertinence et de l'efficacité du Cedefop. Son intégration dans les structures de planification et de rapports du Cedefop garantit la cohérence des activités inscrites au programme de travail annuel, et de leurs résultats escomptés, avec l'objectif stratégique du Centre et ses priorités à moyen terme pour 2012-2014.

Le cadre de mesure des performances se concentre sur trois types de performances, recourant à des modes de mesure différents:

- (a) l'impact du Centre, c'est-à-dire la mesure dans laquelle il contribue au développement des politiques d'EFPP en Europe;
- (b) les résultats des activités du Centre;
- (c) les produits du Centre.

L'impact escompté du Cedefop réside dans la promotion d'une politique européenne d'EFPP et de compétences fondée sur des données probantes, dans le renforcement de la coopération européenne et dans la reconnaissance du Centre à la fois en tant que source d'informations faisant

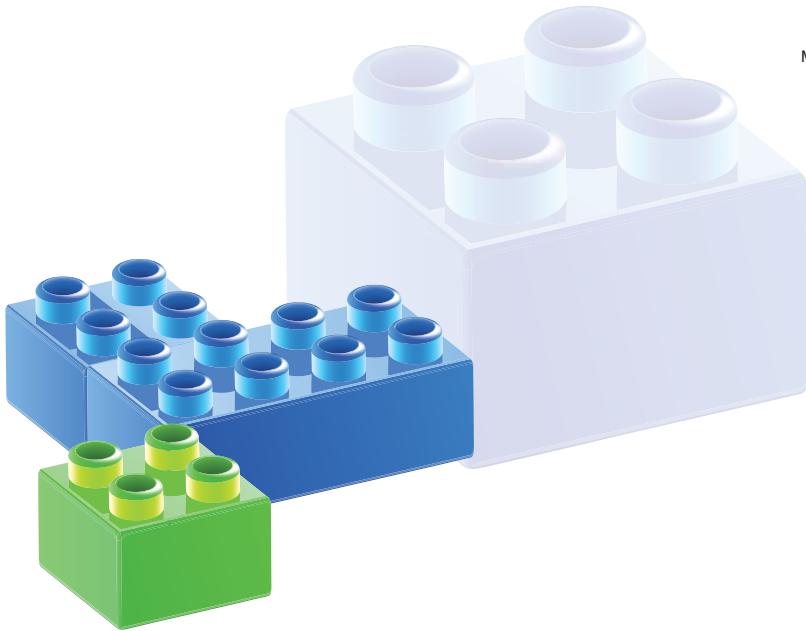
autorité en matière d'EFPP, d'aptitudes et de compétences, et en tant qu'organisation bien gérée.

Des évaluations systématiques tant externes qu'internes, essentiellement basées sur des appréciations des parties prenantes du Cedefop ou sur des indicateurs de l'utilisation par les décideurs des travaux du Centre, permettent de mesurer le succès de la *contribution* apportée par le Cedefop à l'évolution des politiques. L'évolution des politiques étant le fait de nombreux acteurs différents, le crédit qui revient à chacun est une difficulté classique de la mesure de l'impact. Pour bien appréhender cet impact, il importe de se placer dans une perspective à moyen ou long terme et de se référer à une combinaison de projets ou d'activités ⁽¹⁾.

Les résultats des activités du Cedefop sont définis comme des constats observables des effets de ses travaux. Les résultats sont donc axés sur les parties prenantes externes du Cedefop et en particulier sur la mesure dans laquelle le Cedefop fournit des conseils stratégiques, génère de nouvelles connaissances ou sensibilise les différents groupes de parties prenantes aux enjeux de l'EFPP.

Les résultats sont mesurés par des indicateurs de performance et attestent les effets de l'expertise prodiguée et des informations fournies

⁽¹⁾ Les activités sont des groupes de projets connexes.



par le Cedefop, de l'utilisation qui en est faite ou de l'intérêt qu'elles suscitent. Le système de mesure des performances se concentre essentiellement sur les indicateurs de résultats. Les citations dans les documents politiques ou dans la littérature scientifique, les téléchargements de publications, la couverture médiatique ou la satisfaction des participants aux conférences permettent d'appréhender dans quelle mesure le travail du Cedefop atteint les groupes cibles, est accepté et a des effets. Les résultats peuvent être immédiats ou ne se révéler que dans une perspective à moyen terme.

La compréhension qualitative, élément intégral de la démarche du système de mesure des performances, rend les résultats plus éloquents et plus intelligibles. C'est ainsi par exemple que la nature et la gamme des institutions européennes qui font usage des travaux de recherche du Cedefop, et le contexte dans lequel elles le font, viennent compléter les informations d'ordre plus quantitatif, telles que le décompte des citations de ces travaux.

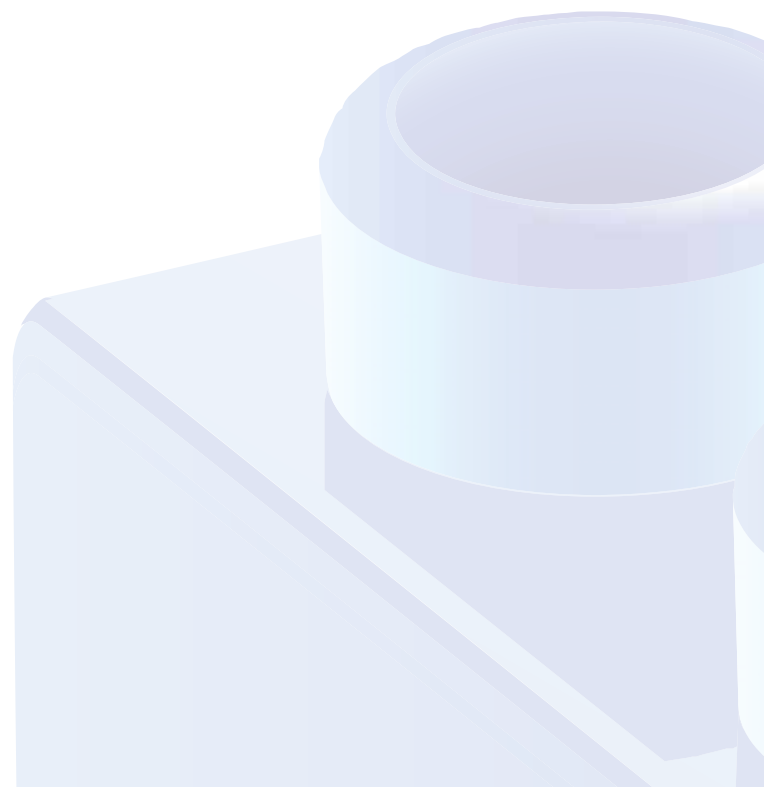
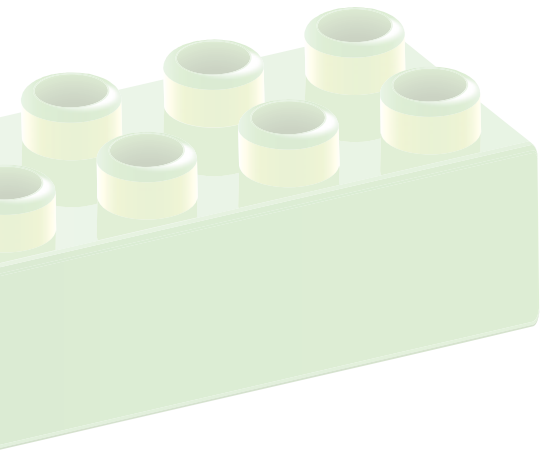
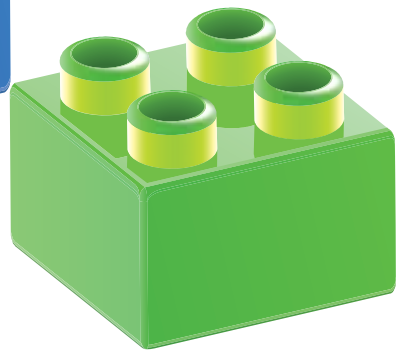
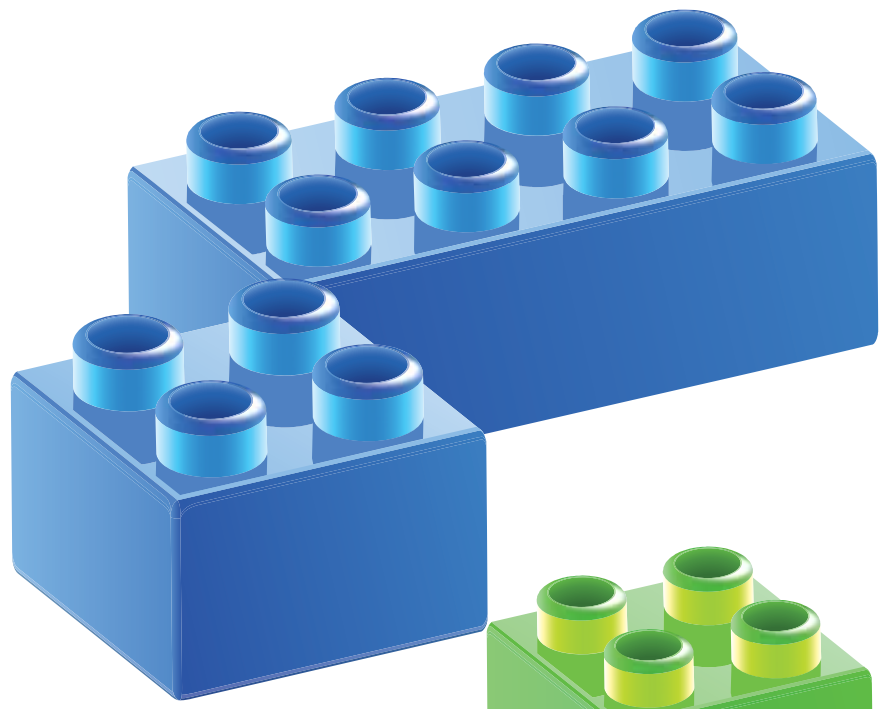
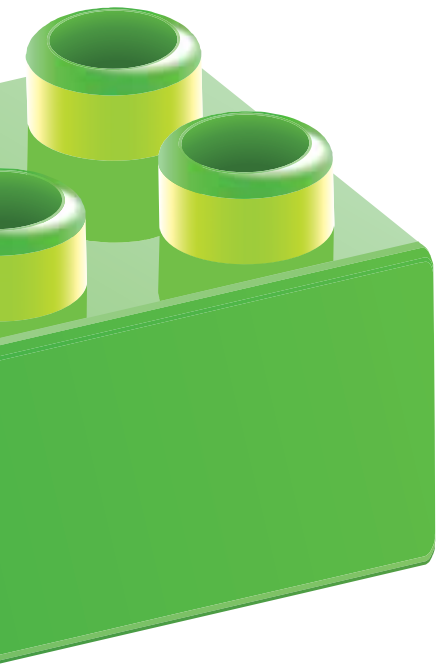
Le système de mesure des performances mesure aussi et surveille les produits des projets ⁽²⁾. Ces produits peuvent être des études, des publications et des conférences ou bien des ateliers (par exemple sur les outils et principes européens tels que le CEC). Ils renseignent sur ce qu'un projet a produit et quand,

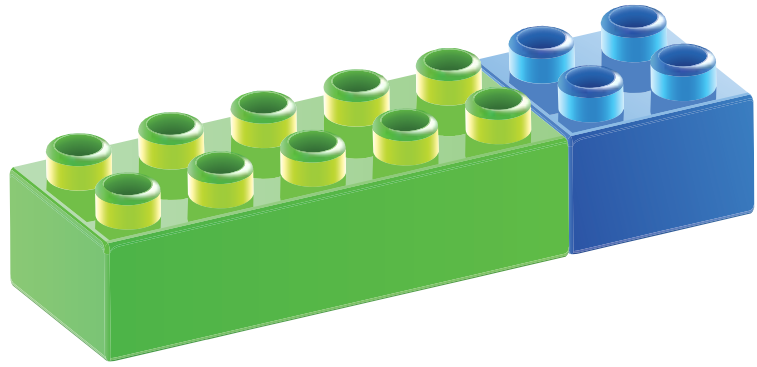
mais sans préciser les modalités ou les effets de cette production. Dès lors, même s'il en effectue un suivi intensif pendant toute la période couverte par le programme de travail, le Cedefop attache une priorité relativement moindre à rendre compte de ses produits. Ceux-ci devraient pour la plupart être générés dans le courant de l'année opérationnelle, et leur importance s'inscrit dans une perspective à court terme.

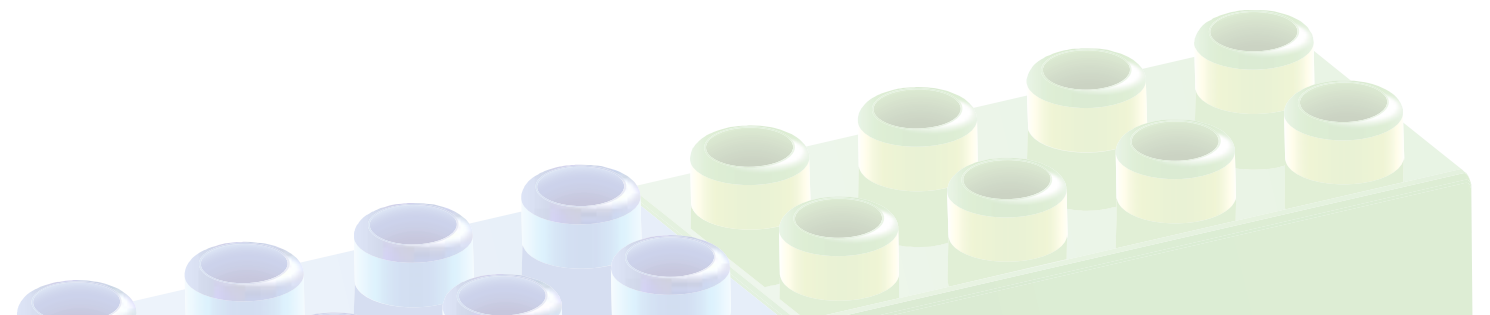
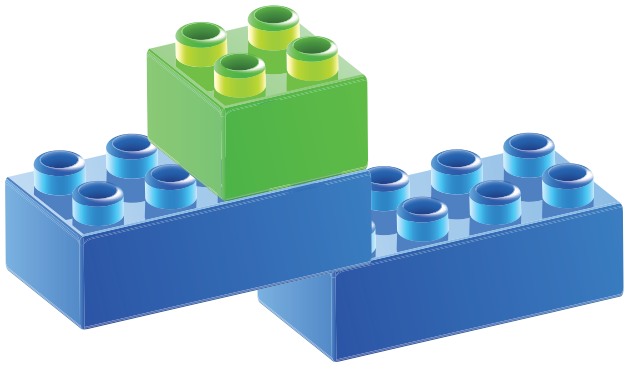
L'efficacité et l'efficacités du Cedefop en tant qu'organisation jouent également un rôle important. Le système de mesure des performances du Cedefop renseigne ainsi sur la performance de ses services internes et de son administration, contribuant à ce qu'ils se conforment aux objectifs et aux priorités du Cedefop. Les indicateurs mesurent par exemple le délai moyen d'exécution de certaines fonctions administratives essentielles telles que le paiement des factures, la passation des marchés publics ou l'organisation des procédures de recrutement.



⁽²⁾ Les intrants des projets (ressources humaines et financières) sont contrôlés séparément, à travers le budget par activité (ABB) du Cedefop.









CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Programme de travail 2013

Luxembourg:

Office des publications de l'Union européenne

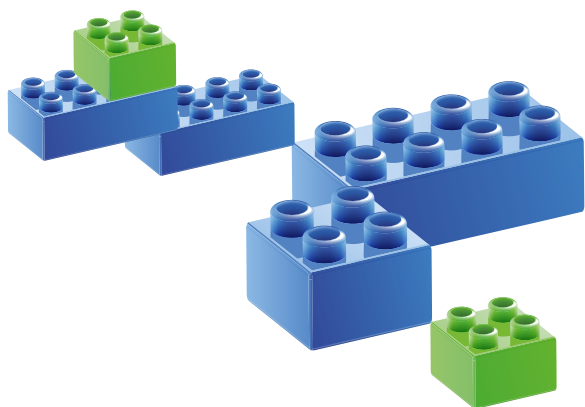
2013 – VI, 85 p. – 21 X 29,7 cm

ISBN 978-92-896-1174-9

doi:10.2801/1874

N° de cat.: TI-AG-13-001-FR-N

Gratuit – 4125 FR



programme
de travail
2013

4125 FR – TI-AG-13-001-FR-N – doi:10.2801/1874

**CEDEFOP**Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020, E-mail: info@cedefop.europa.eu

www.cedefop.europa.eu



Office des publications

ISBN 978-92-896-1174-9



9 789289 611749